



Nations  
Unies



**RAPPORT D'ANALYSE  
Etat des lieux de la situation  
des personnes atteintes d'albinisme  
à Madagascar**

Avril 2023

## Remerciements

L'auteure de ce rapport tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à réalisation de cette étude pour leurs apports, suggestions et corrections, entre autres :

- Le Comité Technique, présidé par le Ministère de la Justice et composé par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, le Ministère de la Sécurité Publique, le Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, la Médiation de la République, la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, le Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et l'État de Droit, le Bureau de Coordinateur Résident du système des Nations Unies de Madagascar, et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme ;
- Le Comité d'Ethique, le HML Ethics Review Board ;
- L'association Albinos Madagascar ;
- Les partenaires d'exécution de l'UNICEF : la Direction Régionale de l'Education Nationale Atsimo Andrefana, la Direction Régionale de la Jeunesse et Sport Anosy, la Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme Androy;
- Les 26 enquêteurs, dix superviseurs, six transcripteurs ainsi que le codificateur ;
- Les autorités locales et acteurs administratifs ;
- Les personnes ressources ;
- Le Système des Nations Unies à Madagascar ;
- Le staff de l'UNICEF bureau pays et sous- bureaux Tuléar, Fort Dauphin et Ambovombe ;
- Tous ceux qui m'ont conseillée et soutenue.

Merci pour cette belle aventure humaine et professionnelle.

\*\*\*\*\*

Toutes les erreurs dans ce document restent les erreurs de l'auteure seulement.

Le présent document a été élaboré par :

**Lova Maël RABEMANANJARA**

*Consultante chargée de l'état des lieux  
de la situation des personnes atteintes  
d'albinisme à Madagascar*

+261 33 07 055 94 | +261 34 29 189 64

lovamael@hotmail.fr

## Liste des acronymes

CECJ	: Centre d'Ecoute et de Conseil Juridique
CNIDH	: Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
DREN	: Direction Régionale de l'Education Nationale
DRJS	: Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
DRPPSPF	: Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
EAA	: Enfant Atteint d'Albinisme
FAA	: Femme Atteinte d'Albinisme
HCDH	: Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme
HCDDED	: Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et l'État de Droit
JISA	: Journée Internationale de Sensibilisation à l'Albinisme
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAA	: Personne Atteinte d'Albinisme
PEAS	: Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RPE	: Réseau de Protection de l'Enfant
SEJAFA	: Sekolin'ny Jamba Farafangana
SEJATO	: Sekolin'ny Jamba Toliara
SBC	: Social and Behavioural Change
SNU	: Système des Nations Unies
TPI	: Tribunal de Première Instance
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des équipes de collecte de données dans les trois régions.....	16
Tableau 2 : Lieux concernés par la collecte de données dans les trois régions .....	17
Tableau 3 : Répartition des entretiens effectués par région.....	20
Tableau 4 : Répartition des focus group réalisés par région .....	21
Tableau 5 : Répartition des fiches de localité remplies par région .....	21
Tableau 6 : Proportion des PAA par région dans les fokontany concernées par la collecte de données .....	24
Tableau 7 : Nombre d'églises dans les communes concernées par la collecte de données.....	26
Tableau 8 : Les activités économiques dans les communes concernées par la collecte de données .....	28
Tableau 9 : Définition du succès .....	30
Tableau 10 : Besoins et aspirations des PAA dans chaque région.....	51
Tableau 11 : Types de violences, profils des victimes et auteurs des violences .....	55
Tableau 12 : Statistiques des kidnappings et enlèvements de PAA .....	59

## Liste des graphiques

Figure 1 : Ethnies les plus représentées par région .....	25
Figure 2 : Nombre d'établissements scolaires au niveau des communes concernées par la collecte de données .....	26
Figure 3 : Religions les plus pratiquées .....	27
Figure 4 : Centres et services de prise en charge des victimes de violence .....	28
Figure 5 : Fêtes les plus célébrées.....	29
Figure 6 : Cartographie des enlèvements de PAA et kidnapping .....	60

# Table des matières

Remerciements .....	1
Liste des acronymes.....	2
Liste des tableaux.....	3
Liste des graphiques .....	3
Table des matières .....	4
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
1.1. Objectifs .....	11
Objectif général .....	11
Objectifs spécifiques .....	11
1.2. Résultats attendus.....	11
<b>II. METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....</b>	<b>13</b>
2.1. Problématique .....	13
2.2. Question de recherche .....	13
2.3. Hypothèse .....	13
2.4. Périmètre de l'étude.....	14
2.5. Cibles .....	14
2.6. Déroulement de l'étude.....	15
2.6.1. Démarrage .....	15
2.6.2. Collecte de données .....	15
2.6.3. Traitement et analyse des données.....	21
2.7. Approches et principes .....	21
2.8. Assurance qualité .....	22
2.9. Considérations éthiques .....	22
<b>III. RESULTATS DE L'ETUDE D'ETAT DES LIEUX.....</b>	<b>24</b>
Chapitre 1 : Contexte démographique, socio- culturel et économique .....	24
1.1. Population .....	24
1.2. Infrastructures .....	25
1.3. Economie .....	28
1.4. Culture.....	28

<b>Chapitre 2 : Croyances et superstitions sur l'albinisme.....</b>	<b>31</b>
2.1. Appellations et expressions malgaches.....	31
2.2. Rumeurs et croyances malgaches relatives aux personnes atteintes d'albinisme.....	35
2.3. Propagation des rumeurs et croyances .....	38
2.4. Conséquences des rumeurs et croyances sur les personnes atteintes d'albinisme et leur entourage .....	39
2.5. Attitude face aux rumeurs .....	40
<b>Chapitre 3 : Inclusion et autonomie des personnes atteintes d'albinisme .....</b>	<b>41</b>
3.1. Vie quotidienne et problèmes rencontrés .....	41
3.2. Besoins des personnes atteintes d'albinisme .....	51
<b>Chapitre 4 : Violences et attaques contre les personnes atteintes d'albinisme .....</b>	<b>53</b>
4.1. Formes de violences subies .....	53
4.2. Profil des victimes et auteurs des violences .....	55
4.3. Mode opératoire des malfaiteurs .....	56
4.4. Mobile des attaques .....	57
4.5. Cas signalés.....	59
4.6. Séquelles des attaques sur les personnes atteintes d'albinisme et leur entourage .....	61
<b>Chapitre 5 : Protection, assistance et lutte contre les agressions des personnes atteintes d'albinisme.....</b>	<b>62</b>
5.1. Prise en charge et protection des survivants d'attaque .....	62
5.2. Prise en charge, protection et lutte contre les agressions et enlèvements des personnes atteintes d'albinisme .....	66
<b>Chapitre 6 : Histoires de succès .....</b>	<b>72</b>
6.1. Une résilience au-delà de la différence : Christine, une jeune maman atteinte d'albinisme .....	72
6.2. Le leader de demain : Fulgence, jeune homme atteint d'albinisme au service de l'éducation et de sa communauté.....	73
6.3. Libérer le potentiel de tout un chacun : Les vocations de Jean Richard face à l'albinisme.....	75
6.4. La différence n'exclut pas la responsabilité : Deux jeunes personnes atteintes d'albinisme socialement engagées .....	76
6.5. Beauté inclusive et acceptation de soi : la différence de Patricia est devenue son principal atout	79
6.6. Une capacité d'adaptation et un optimisme hors pair comme règles d'or face à l'albinisme .....	80
6.7. La promotion de l'éducation inclusive : une vocation pour Claudia .....	82
<b>IV. CONCLUSIONS .....</b>	<b>85</b>
<b>Chapitre 1 : Personnes atteintes d'albinisme.....</b>	<b>85</b>
1.1. Recensement des personnes atteintes d'albinisme .....	85
1.2. Accompagnement des personnes atteintes d'albinisme survivants d'agression.....	85
1.3. Accompagnement des personnes atteintes d'albinisme.....	86
1.4. Accompagnement des parents et frères et sœurs .....	87
1.5. Participation et autonomisation des filles et femmes atteintes d'albinisme .....	88
1.6. Implication des personnes atteintes d'albinisme .....	88
<b>Chapitre 2 : Association Albinos Madagascar.....</b>	<b>88</b>
2.1. Renforcement des capacités des membres de bureau .....	88
2.2. Echange d'expériences et bonnes pratiques .....	89
2.3. Mise en valeur des membres .....	89
2.4. Développement de partenariats .....	89
2.5. Renforcement des activités de communication .....	89
<b>Chapitre 3 : Communication .....</b>	<b>90</b>

3.1. Communication de masse et sensibilisations .....	90
3.2. Mise en valeur et représentation des PAA.....	92
3.3. Célébration de la Journée Internationale de Sensibilisation à l’Albinisme .....	92
3.5. Plaidoyer .....	93
3.6. Veille informationnelle .....	94
<b>Chapitre 4 : Education .....</b>	<b>94</b>
4.1. Accès à l’éducation .....	94
4.2. Education inclusive .....	95
4.3. Intégration dans le programme scolaire.....	95
4.4. Formation des enseignants.....	95
4.5. Sensibilisation des élèves.....	96
4.6. Renforcement de la sécurité .....	96
4.7. Education et sensibilisation pour les enfants non scolarisés .....	96
<b>Chapitre 5 : Sécurité et protection .....</b>	<b>96</b>
5.1. Mise en place ou renforcement des systèmes de protection communautaires .....	96
5.2. Dina.....	96
5.3. Clarification et redéfinition des responsabilités des Olobe .....	97
5.4. Renforcement de la sécurité .....	97
5.5. Non isolement de la personne atteinte d’albinisme .....	97
<b>Chapitre 6 : Justice .....</b>	<b>98</b>
6.1. Suivi rigoureux des enquêtes.....	98
6.2. Réinstallation de la confiance de la population en la justice.....	99
6.3. Application des lois .....	99
<b>Chapitre 7 : Santé.....</b>	<b>100</b>
7.1. Sensibilisation des personnes atteintes d’albinisme et entourage .....	100
7.2. Sensibilisation par les professionnels de la santé .....	100
7.3. Suivi et prise en charge dermatologique et ophtalmologique .....	100
7.4. Favorisation de solutions locales et à long terme .....	100
7.5. Formation des professionnels de santé .....	100
7.6. Accessibilité des consultations, traitements et protections solaires .....	101
<b>Chapitre 8 : Emploi .....</b>	<b>101</b>
8.1. Formation et inclusion financière .....	101
8.2. Insertion en entreprise .....	101
8.4. Politique de diversité et inclusion professionnelle .....	101
<b>Chapitre 9 : Système de prise en charge et de protection .....</b>	<b>102</b>
9.1. Coordination des activités.....	102
9.2. Sensibilisation sur les acteurs de prise en charge de victime et processus de signalement .....	102
<b>Chapitre 10 : Causes profondes des attaques .....</b>	<b>102</b>
10.1. Lutte contre la sorcellerie .....	102
10.2. Lutte contre la pauvreté .....	102
<b>Chapitre 11 : Données et informations .....</b>	<b>103</b>
11.1. Amélioration de la qualité des informations sur les attaques et prise en charge.....	103
11.2. Rapport de la visite officielle de l’Expert indépendante .....	103
11.3. Encouragement des recherches .....	103
<b>Chapitre 12 : Société civile .....</b>	<b>104</b>

Chapitre 13 : Plan d'action national de prévention et de réponse de protection des personnes atteintes d'albinisme .....	104
<b>RESUME .....</b>	<b>106</b>
<b>REFERENCES .....</b>	<b>107</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>109</b>
Fiche localité .....	109
Guide de focus group .....	113
Guide d'entretien .....	121



KoolAid

© Rabemananjara

# I. INTRODUCTION

A l'instar de certains pays d'Afrique, à Madagascar, les personnes vivant avec des signes apparents de différence, notamment les personnes atteintes d'albinisme (PAA), sont souvent victimes de discriminations multiples et croisées fondées à la fois sur le handicap et la couleur de peau. Les menaces qui pèsent sur la vie de ces personnes sont aggravées par la stigmatisation, l'exclusion, le déni des droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation et à la santé. Les femmes et les jeunes filles atteintes d'albinisme souffrent d'un double désavantage, lié à leur sexe et à leur état.

Certaines cultures prêtent des croyances et/ou des superstitions néfastes, en attribuant au corps ou parties du corps ou encore à l'être tout entier des personnes atteintes d'albinisme comme ayant des pouvoirs magiques. Ceci amène certaines personnes à les subtiliser par la force certaines parties de leurs corps en les mutilant, quand ils ne sont pas tués pour utiliser des parties de leur corps dans des rituels de sorcellerie.

A Madagascar, l'enlèvement, la mutilation et les meurtres de PAA, et surtout les enfants, ont été signalés, depuis quelques années dans certaines Régions, notamment Atsimo Andrefana et Menabe. Mais au cours des dernières années, le phénomène s'est étendu dans d'autres Régions. Aussi, des cas de violences envers les PAA ont été également enregistrés dans les Régions Haute Matsiatra, Ihorombe, Anosy et Androy.

En février 2022, le Comité des Droits des Enfants a publié ses recommandations pour Madagascar pour améliorer l'application de la Convention Internationale relative aux Droits des Enfants. Parmi ces recommandations, il a été suggéré de renforcer les mesures visant à éliminer la discrimination à l'égard des enfants atteints d'albinisme (EAA) et d'éradiquer les pratiques préjudiciables telles que l'enlèvement, la maltraitance et le meurtre d'EAA. Aussi en Février de la même année, trois experts des droits de l'homme des Nations Unies ont exhorté les autorités publiques de Madagascar à prendre des mesures immédiates afin de protéger toutes les PAA.

Suite à des augmentations significatives du nombre d'attaques contre les PAA au début de 2022, des représentants du SNU ont rencontré le ministère de la Justice pour partager des expériences de bonnes pratiques dans d'autres pays et offrir un soutien technique en vue de l'élaboration d'un plan national complet à Madagascar. Un comité technique conjoint a été créé en mai 2022 sous la direction du ministère de la Justice, avec la participation de plusieurs entités publiques, du SNU et de la société civile. Le comité technique a demandé cet état des lieux comme information de base pour le plan d'action national.

Madagascar, ayant ratifié les différentes conventions des Droits humains, s'est engagé à travers les différentes politiques, à lutter contre toute forme de discrimination basées sur les différences et également à respecter les droits des minorités. Malheureusement, peu d'informations sont aujourd'hui disponibles permettant d'identifier les différents défis auxquels font face les PAA à Madagascar. Cette étude servira de base qui permettra de donner des orientations pour l'élaboration d'un futur Plan d'action intersectorielles de protection des PAA.

Lors de sa visite officielle en septembre 2022, l'Experte indépendante sur la jouissance des droits humains par les PAA a relevé que l'extraction des yeux des PAA est une pratique qui n'est retrouvée qu'à Madagascar et nécessite d'être approfondie. Les observations préliminaires que l'Experte Indépendante a émises ont confirmé le besoin d'une analyse de la situation des PAA, qui contribuera à la mise en place d'actions concrètes nécessaires pour améliorer leur vie.

C'est donc dans ce cadre que le Gouvernement de Madagascar, plus précisément le Ministère de la Justice, en collaboration avec les agences des Nations Unies, a mené cette analyse de la situation des PAA. Ceci constitue une étape prioritaire pour aider à adresser un plan de prévention et de réponses de protection des enfants et PAA.

## 1.1. Objectifs

### *Objectif général*

L'objectif global de l'étude est d'avoir des éléments de compréhension de la situation des PAA, de collecter les informations autour des enlèvements, des attaques et du trafic de ces personnes, ainsi que d'identifier les défis liés à leur développement et protection à Madagascar.

### *Objectifs spécifiques*

Plus précisément, l'étude vise à :

- Quantifier et analyser les attaques contre les PAA enregistrées, surtout dans les régions du Sud de Madagascar ;
- Établir le profil des PAA survivants d'enlèvements ou d'attaques ;
- Identifier les croyances et superstitions malgaches ainsi que les autres facteurs qui motivent ces attaques, ainsi que les principaux protagonistes et les facteurs qui fragilisent les PAA ;
- Analyser les outils, le circuit et les mécanismes en vigueur dans la protection des personnes différentes au niveau régional et national ;
- Fournir des éléments contextuels permettant de mieux appréhender les questions liées et permettant de développer une stratégie de protection efficace de ces personnes ;
- Identifier les différentes initiatives et mécanismes à l'encontre des attaques contre les PAA ;
- Identifier les personnes influentes par rapport à la considération des PAA ;
- Identifier les canaux de communication efficaces pour adresser les messages visant à la protection de ces personnes ;
- Proposer des recommandations et des pistes d'actions à mettre en œuvre afin de prévenir et protéger ces personnes.

## 1.2. Résultats attendus

L'état des lieux devrait principalement relater les informations suivantes :

- Les cas signalés, avec un focus sur les régions du sud ;
- Le profil des PAA concernées par ces cas : âge, sexe, milieu social, ... ;
- La motivation, les profils des auteurs et si possible les commanditaires de ces attaques contre les PAA ;
- Les défis qui entravent la protection des PAA et plus spécifiquement les enfants ;
- Les défis de l'accès des PAA aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé ;
- Les initiatives qui se mettent en place pour la protection et l'inclusion des PAA ;
- Des histoires à succès de PAA qui auraient réussi à acquérir une autonomie et les facilitateurs qui les y ont aidés ;
- Les éléments, hypothèses et recommandations permettant de développer une stratégie de réponses de prévention et de protection efficace ;
- Les informations manquantes qui doivent être le sujet de davantage de recherches.



## II. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

### 2.1. Problématique

Les PAA font l'objet de croyances et pratiques culturelles néfastes infondées dans la société malgache. Elles sont considérées comme des êtres spéciaux dotés de facultés particulières et dont les parties du corps renfermeraient certains pouvoirs. Malgré l'avancée des technologies de communication et des sensibilisations faites, ces croyances perdurent dans la pensée malgache. De cela découle la discrimination, marginalisation, voire les attaques, enlèvements, démembrements et meurtres de PAA. Tout cela ne facilite pas la vie de ces derniers et ne favorise ni leur autonomisation ni leur inclusion sociale.

Le phénomène de violence envers les PAA est assez récent. En effet, selon Falihery Razafindrakoto, le Président du Réseau Malgache du Handicap, le premier cas d'enlèvement remonte à 2015 et s'est passé à Tuléar, Région Atsimo Andrefana. Depuis, d'autres cas ont été recensés dans sept Régions : Ihorombe, Androy, Anosy, Haute Matsiatra, Diana, Menabe et Fitovinany. Par ailleurs, il a été constaté que ces cas de violence se sont multipliés depuis le début de l'année 2020 dans le Sud de Madagascar. D'une part, l'année 2020 correspond à la période de pandémie de Covid- 19 pendant laquelle les Malgaches ont vu leur activité économique se décliner, ce qui a aggravé la pauvreté de la population. D'autre part, cet intervalle de deux ans coïncide avec la période préélectorale dans la Grande Ile.

### 2.2. Question de recherche

Tout ceci pousse à développer la question de recherche suivante : pourquoi les PAA sont- elles victimes de discrimination, jusqu'à devenir des objets d'enlèvements et de meurtres, surtout depuis 2021 ?

A travers l'étude, nous essaierons de répondre aux différentes questions qui se posent autour de la problématique : quelles sont les constructions sociales autour de l'albinisme ? Quelles en sont les conséquences sur la vie quotidienne et la jouissance des PAA de leurs droits fondamentaux ? Comment les malfaiteurs opèrent et choisissent leurs cibles ? Quel est le lien entre la pandémie, la période préélectorale et la recrudescence des cas d'enlèvement ? De quoi ces PAA ont- elles besoin pour assurer leur autonomie et inclusion ? Qu'y a-t-il à créer, contourner, promouvoir et améliorer dans le système de prévention et de protection des PAA ?

### 2.3. Hypothèse

Tout au long de l'étude, il sera question d'apporter des réponses aux interrogations pré- citées afin de démontrer notre hypothèse de recherche qui est : les PAA sont victimes d'actes de sorcellerie à cause des superstitions autour de leurs corps, ce qui contribue à renforcer les discriminations et les attaques contre eux et à faire obstacle à leur autonomisation.

## 2.4. Périmètre de l'étude

La présente étude s'est étendue d'Août 2022 à Mars 2023 et couvre différentes thématiques telles que :

- Les mythes et croyances autour de l'albinisme ;
- L'inclusion sociale et l'autonomisation des PAA ;
- Les violences envers les PAA ;
- La protection et la prise en charge des PAA ;
- Les comportements préconisés ;
- Les canaux de communication et les personnes influentes.

Ainsi, l'étude n'a aucunement pour vocation de recenser les PAA.

La recherche a été menée principalement dans les régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana. Par ailleurs, différentes personnes ressources venant des quatre coins de l'île ont été sollicitées pour enrichir les informations contenues dans le document.

## 2.5. Cibles

Les données et informations utilisées dans cette étude ont été collectées auprès de différentes personnes ressources dont des :

- PAA (de sexe féminin et masculin, de tout âge) et leurs familles ;
- Leaders politiques (Gouverneurs, Chefs de Districts, Maires, Chefs fokontany...)
- Leaders traditionnels (*Olobe*<sup>1</sup>, *Tangalamena*<sup>2</sup>, *Dinabe*<sup>3</sup>, *Mpanjaka*<sup>4</sup>, *Lonaky*<sup>5</sup>...) ;
- Leaders religieux (Prêtres, Pasteurs, Catéchistes...) ;
- Acteurs dans le secteur de l'éducation (enseignants, responsables d'établissements scolaires et professionnalisants ...) ;
- Acteurs dans le secteur de la santé (médecins, sage-femmes, infirmiers, guérisseurs traditionnels, agents communautaires ...) ;
- Acteurs communautaires (volontaires, intervenants sociaux, jeunes pairs éducateurs, mères leaders, membres des cellules de veille ...) ;
- Acteurs de protection ;
- Responsables d'associations (associations de jeunes, femmes, associations religieuses...) ;
- Agents et Officiers de la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale ;
- Employeurs ;

---

<sup>1</sup> Les plus âgés et respectés du village

<sup>2</sup> Notable

<sup>3</sup> Association des sages et notables de la communauté

<sup>4</sup> Roi

<sup>5</sup> Chef de clan

- Membres de la communauté (collègues de travail et camarades de classe des PAA, hommes, femmes et enfants dans la communauté) ;
- Membres de la Société Civile.

## 2.6. Déroulement de l'étude

### 2.6.1. Démarrage

Cette phase s'est déroulée en quatre étapes :

1. Tenue d'une réunion de cadrage avec le Comité Technique permettant à la Consultante de partager la même compréhension des enjeux, des objectifs et des résultats attendus et la méthodologie à entreprendre. Cette réunion a été effectuée le 17 Août 2022 ;
2. Rédaction du document contenant la revue documentaire, les démarches méthodologiques et conception des outils de collecte de données (formulaires de consentement, fiche de localité, fiche de focus group et fiche d'entretien) ;
3. Présentation des outils de collecte de données pour validation du Comité Technique
4. Soumission de la méthodologie de recherche et des outils de collecte de données au Comité d'éthique.

### 2.6.2. Collecte de données

Cette phase comprend la formation des agents de collecte et de traitement de données, et la collecte de données proprement dite.

#### 2.6.2.1. Formation des agents de collecte et de traitement de données

##### *Recrutement des agents*

Le recrutement de ces personnes membres de l'équipe de collecte a été opéré conjointement par les partenaires d'exécution de l'UNICEF [la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) Atsimo Andrefana, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DJRS) Anosy, la Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (DRPPSPF Androy], l'association Albinos Madagascar avec l'appui des Program officer terrain Child Protection de l'UNICEF. Ces recrutements se sont faits sur la base de critères de compétences et d'expériences relatives à la mission de collecte de données selon le poste défini. A compétences égales, les PAA ont été priorisées dans le cadre du recrutement, considérant les principes de l'inclusion des PAA et du « rien sur nous sans nous<sup>6</sup> ».

---

<sup>6</sup> Expression utilisée dans le domaine de la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap pour qu'elles soient impliquées dans les décisions qui les concernent

### *Dates et lieux de formation*

Les formations pour les trois régions se sont tenues chacune en cinq jours :

Régions	Dates	Lieux	Facilitateurs
<b>Atsimo Andrefana</b>	1 <sup>er</sup> au 5 Novembre 2022	Sekolin'ny Jamba Toliara (SEJATO), Tanambao Morafeno Tuléar	Représentants Association Albinos Madagascar
<b>Anosy</b>	21 au 25 Novembre 2022	Maison des jeunes de la DRJS, Lanirano Fort Dauphin	Child Protection officer, UNICEF
<b>Androy</b>	5 au 9 Décembre 2022	Tranoben'ny Tantsaha, Andaboly Ambovombe	Consultante chargée de l'état des lieux

### *Equipes mobilisées*

L'effectif des personnes formées et mobilisées pour la collecte des données dans les trois Régions se répartit comme suit :

*Tableau 1 : Répartition des équipes de collecte de données dans les trois régions*

	Atsimo Andrefana	Anosy	Androy	Total
<b>Enquêteurs</b>	8	10 dont une PAA	8	<b>26</b>
<b>Superviseurs</b>	2	4	4	<b>10</b>
<b>Transcripteurs</b>	2 dont une PAA	2	2	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>42</b>

**Source :** Collecte des données état des lieux PAA, 2022

Les hommes étaient plus nombreux à constituer les équipes de collecte et de traitement de données puisqu'ils étaient au nombre de 25 contre 17 femmes.

### *Déroulement des formations*

Les formations se sont déroulées en deux étapes : une formation théorique en salle et le pré-test du processus ainsi que les outils de collecte de données sur le terrain.

Les modules abordés pendant les trois premiers jours de formation ont été :

- Introduction et cadrage de l'étude ;
- Perceptions, notions sur l'albinisme, témoignages de PAA ;
- Formation technique sur l'entretien et le focus group ;
- Consentement éclairé ;
- Protection contre les exploitations et abus sexuels (PEAS) ;
- Points sécuritaires ;
- Familiarisation avec les outils et techniques de collecte de données.

Les deux derniers jours de formation ont été consacrés au pré-test des outils de collecte de données au sein de différents Fokontany (Betania Ouest pour Tuléar, Amparihy et Lanirano pour Fort Dauphin et Ambaro pour Ambovombe).

#### 2.6.2.2. Collecte de données

##### *Périodes et lieux de collecte de données*

Les districts et communes ont été proposés et retenus par les acteurs régionaux sur la base des critères de présence de (i) PAA (enfants et/ou adultes), ayant ou non été victimes d'attaques, (ii) personnes ressources pertinentes à l'étude, (iii) mécanismes communautaires de protection et (iv) activités distinguant les Régions (ex : exploitation de carrières).

Il est à noter que la région Anosy compte le plus de cas d'attaques signalées en 2021 et 2022, ce qui explique la durée de collecte de données plus étendue dans la Région.

Le tableau suivant donne l'aperçu des lieux concernés par la collecte des données :

*Tableau 2 : Lieux concernés par la collecte de données dans les trois régions*

Région	Période de collecte de données	District	Commune
<b>Atsimo Andrefana</b>	7 au 20 Novembre 2022	Toliara 1	Toliara Ville
		Toliara 2	Ankililaoka
			Milenaka
			Soahazo
			Belalanda
		Sakaraha	Miary
			Sakaraha
			Miary Taheza
			Miary Lamatihy

<b>Anosy</b>	2 au 15 Décembre 2022		<b>Ampanihy</b>	Ambinany
				Beraketa
				Mahaboboka
				Gogogogo
			<b>Betioky</b>	Maniry
				Ejeda
				Fotadrevo
				Beantake
				Tongobory
			<b>Fort Dauphin</b>	Tanambao-Haut
				Salobe
				Bezaha
				Manambaro
				Mandiso
				Mahatalaky
				Ambatoabo
				Manantenina
				Fort Dauphin
			<b>Amboasary</b>	Maharotsaky
				Beraha
				Sampona
				Amboasary Ville
			<b>Betroka</b>	Tsaraitsso
				Ianabinda
				Benato
				Ambalasoa

<b>Androy</b>	12 au 23 Décembre 2022	Ambovombe	Maroalipoty
			Maroalimainty
			Tsimananada
			Ambovombe
		Bekily	Belindo
			Faux Cap
			Bekitro
		Tsihombe	Nikoly
			Antaritarike
		Beloha	Tranoroa
			Behabobo

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

#### *Collectes effectuées*

En tout, 519 entretiens semi- directifs et 76 focus group ont été conduits par les agents de collecte dans les trois régions. En parallèle, 38 fiches localités ont été remplies.

35,64 % des répondants pendant les entretiens sont de sexe féminin. Ceci est principalement expliqué par le fait que les sociétés étant patriarcales, les hommes prennent la majorité des positions de leader et les postes à responsabilité dans la communauté. D'un autre côté, les individus de sexe féminin représentent 43 % des participants aux focus group.

La répartition des entretiens par région est détaillée dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Répartition des entretiens effectués par région

	<b>Atsimo Andrefana</b>	<b>Anosy</b>	<b>Androy</b>	<b>Total</b>
Parents d'EAA et PAA victimes d'attaques	9	3	3	<b>15</b>
Parents d'EAA et PAA non victimes d'attaques	10	9	13	<b>32</b>
Leaders traditionnels ( <i>Olobe, Mpanjaka, Dinabe, Tangalamena, Lonaky...</i> )	13	19	10	<b>42</b>
Leaders religieux (pasteurs, prêtres, catéchistes...)	17	20	20	<b>57</b>
Leaders politiques (Maires, Chefs fokontany, Secrétaires d'Etat Civil...)	16	22	24	<b>62</b>
Agents et Officiers de la Gendarmerie Nationale et Police Nationale	11	13	7	<b>31</b>
Responsables d'entreprises	0	1	0	<b>1</b>
Responsables d'associations (association de jeunes, de femmes ...)	13	24	14	<b>51</b>
Acteurs dans le secteur de la santé (médecins, sage-femmes, infirmiers, agents communautaires, <i>ombiasy</i> <sup>7</sup> ...)	28	33	24	<b>85</b>
Acteurs dans le secteur de l'éducation (directeurs d'établissements, enseignants...)	23	21	25	<b>69</b>
Acteurs communautaires (mères leaders, jeunes pairs éducateurs...)	23	29	22	<b>74</b>
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>194</b>	<b>162</b>	<b>519</b>

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

<sup>7</sup> Guérisseurs traditionnels de la société malgache. Ils sont les gardiens des connaissances rituelles et religieuses.

Les focus group réalisés par région sont résumés ci-après :

*Tableau 4 : Répartition des focus group réalisés par région*

	<b>Atsimo Andrefana</b>	<b>Anosy</b>	<b>Androy</b>	<b>Total</b>
Collègues de travail des PAA	1	1	1	<b>3</b>
Camarades de classe des EAA	3	1	1	<b>5</b>
Membres de la communauté, adultes plus de 18 ans	14	9	21	<b>44</b>
Membres de la communauté, enfants entre 12 à 17 ans	7	4	13	<b>24</b>
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>76</b>

**Source :** Collecte des données état des lieux PAA, 2022

Enfin, les fiches de localité remplies se partagent comme suit :

*Tableau 5 : Répartition des fiches de localité remplies par région*

	<b>Atsimo Andrefana</b>	<b>Anosy</b>	<b>Androy</b>	<b>Total</b>
Fiches localité remplies au niveau des Districts et Communes	19	10	9	<b>38</b>

**Source :** Collecte des données état des lieux PAA, 2022

### 2.6.3. Traitement et analyse des données

Le traitement et l'analyse de données ont été réalisés par le Codificateur et la Consultante. Cette phase s'est déroulée en trois étapes distinctes, à savoir : i) la consolidation des bases de données et l'apurement de données ; ii) la codification, et iii) l'analyse de données par thèmes et sous-thème.

## 2.7. Approches et principes

L'étude privilégie l'approche fondée sur les droits humains. Cette approche a pour particularité :

- D'être centrée sur la personne / victime, son inclusion et son autonomisation ;
- La non-discrimination / égalité ;
- La consultation des personnes / communautés touchées ;

- La justice et la redevabilité ;
- Tout en se conformant avec les normes internationales en matière de droits de l'homme.

En parallèle, les principes qui ont été observés tout le long de l'étude sont :

- La globalité ;
- Le respect de la volonté des personnes ressources ;
- La protection des droits et du bien-être des sujets ;
- La protection des personnes atteintes d'albinisme, de leur famille et de leur entourage ;
- La confidentialité.

## 2.8. Assurance qualité

Plusieurs dispositions ont été prises pour garantir la meilleure qualité possible des données et des autres produits de la présente étude.

D'abord, tous les documents techniques ont été discutés et validés par les parties prenantes. Ensuite, tout au long de l'étude, l'équipe technique de l'UNICEF et de ses partenaires d'exécution, aussi bien au niveau central que régional ont assuré la supervision et le suivi du processus.

En matière de ressources humaines, les agents de terrain ont été recrutés au niveau local afin d'éviter le problème de dialecte et faciliter l'accès aux personnes ressources cibles.

Enfin, la méthodologie et les outils de collecte ont été conçus autant que possible semblables à celles des enquêtes de la même nature et envergure pour tirer parti des expériences accumulées par la consultante.

## 2.9. Considérations éthiques

Avant la collecte de données, la présente étude a été soumise et validée par le Cabinet HML Institutional Review Board pour une revue éthique. Ainsi, la collecte et l'analyse des données ont assuré la protection des droits et du bien-être des sujets et ont veillé à ce que :

- Les sujets connaissent le but de l'étude et ne soient pas exposés à un risque indu ;
- La participation soit volontaire et confidentielle ;
- Les sujets émettent un consentement éclairé avant leur participation ;
- Des protocoles pertinents soient en place pour assurer la protection et la sécurité des sujets ;
- La collecte et l'analyse des données n'entraînent pas une violation de la vie privée ou une discrimination.

Dans cette optique, les enquêteurs ont reçu une formation sur la PEAS afin qu'ils puissent identifier les abus et les exploitations sur le terrain et les signaler.



# III. RESULTATS DE L'ETUDE D'ETAT DES LIEUX

## Chapitre 1 : Contexte démographique, socio- culturel et économique

Ce premier chapitre donne un aperçu global de la situation démographique, culturelle, économique et sociale des lieux choisis pour l'étude d'état des lieux.

### 1.1. Population

#### 1.1.1. Proportion des personnes atteintes d'albinisme

Pour avoir une idée globale de leur proportion, les PAA représentent 0,024 % de la population générale et 7,648 % des personnes en situation de handicap dans les fokontany ciblées par la collecte de données. Le pourcentage des PAA par rapport au nombre de la population totale est presque la même dans les trois régions : 0,013 % pour Atsimo Andrefana, 0,004 % pour Anosy et 0,007 % pour Androy. Par ailleurs, la proportion des PAA par rapport à celle des personnes en situation de handicap est plus élevée à Anosy (35,6 % contre 11,1 % à Androy et 5,3 % à Atsimo Andrefana).

*Tableau 6 : Proportion des PAA par région dans les fokontany concernées par la collecte de données*

Région	Nombre de la population dans les fokontany enquêtés par région	Effectif des personnes en situation de handicap par région	Pourcentage des personnes en situation de handicap par rapport au nombre de la population	Effectif des PAA par région	Pourcentage des PAA par rapport au nombre de personnes en situation de handicap	Pourcentage des PAA par rapport au nombre de la population
Androy	614,956	389	0.063	43	11.054	0.007
Anosy	219,343	73	0.012	26	35.616	0.004
Atsimo Andrefana	139,384	1,460	0.237	78	5.342	0.013
<b>Total général</b>	<b>973,683</b>	<b>1,922</b>	<b>0.313</b>	<b>147</b>	<b>7.648</b>	<b>0.024</b>

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

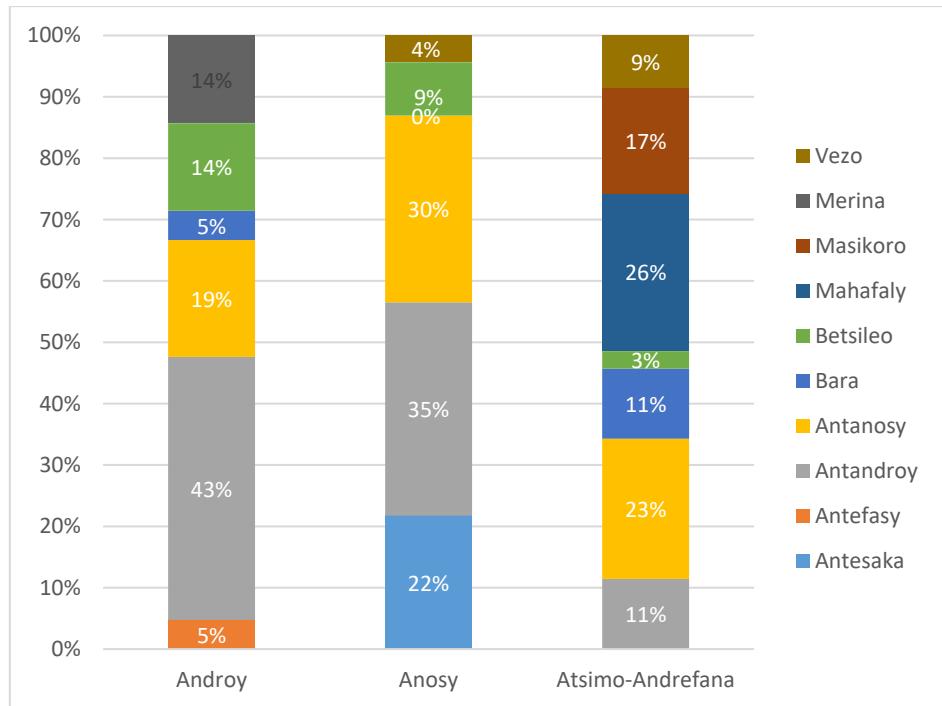
#### 1.1.2. Ethnies les plus représentées

Dans la globalité, les Antandroy (27 %), Antanosy (24 %) et Mahafaly (11 %) sont les ethnies les plus présentes dans les trois régions.

La désagrégation par région montre que pour Atsimo Andrefana, les Mahafaly (26 %), Antanosy (23 %) et Masikoro (17 %) sont plus présentes. La tendance est différente pour Anosy avec les 35 %

d'Antandroy, 30 % d'Antanosy et 22 % d'Antesaka. Enfin, la région Androy compte quatre ethnies dominantes : Antandroy (49 %), Antanosy (19 %), Betsileo et Merina (14 % chacune).

*Figure 1 : Ethnies les plus représentées par région*



**Source :** Collecte des données état des lieux PAA, 2022

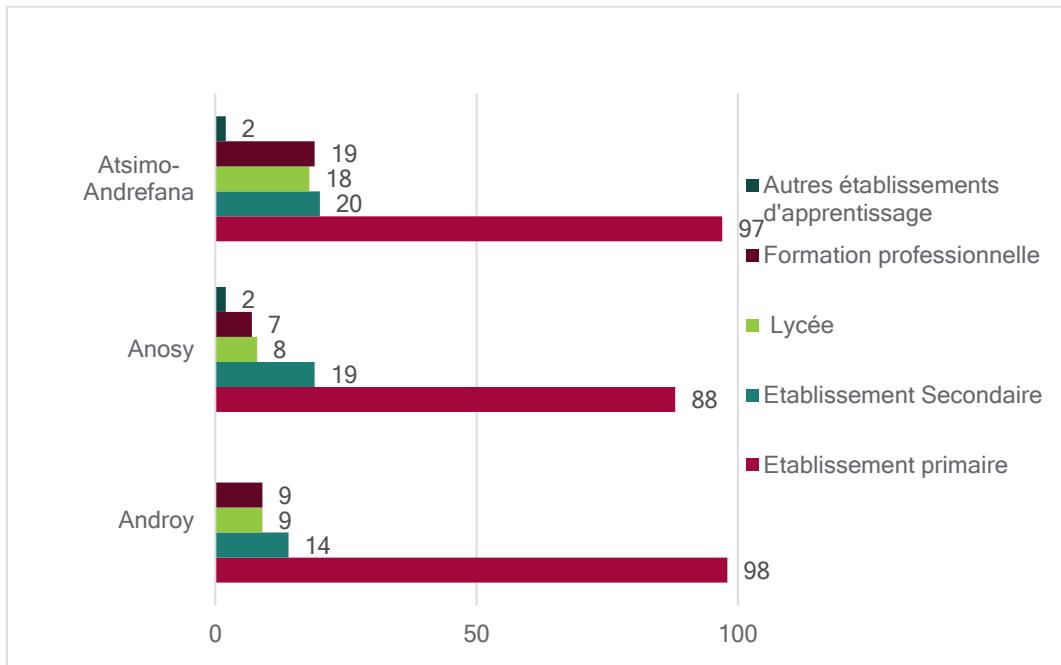
## 1.2. Infrastructures

### 1.2.1. Etablissements scolaires

Les établissements primaires (publics et privés) représentent la majeure partie des établissements dans les communes choisies par la collecte de données : 97 pour Atsimo Andrefana, 88 pour Anosy et 98 pour Androy. S'en suivent les établissements du niveau secondaire et lycées, avec respectivement 20, 19 et 14 ; et 18, 8 et 9 pour Atsimo Andrefana, Anosy et Androy. Les autres établissements d'apprentissage sont minoritaires au niveau des trois régions.

Le graphique suivant illustre le nombre d'établissements scolaires et professionnels au niveau des communes concernées par la collecte de données :

Figure 2 : Nombre d'établissements scolaires au niveau des communes concernées par la collecte de données



Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

### 1.2.2. Eglises

Au total, nous pouvons compter 223 églises dans les communes concernées par la collecte de données de l'état des lieux, dont 126 à Atsimo Andrefana, 48 à Androy et 49 à Anosy.

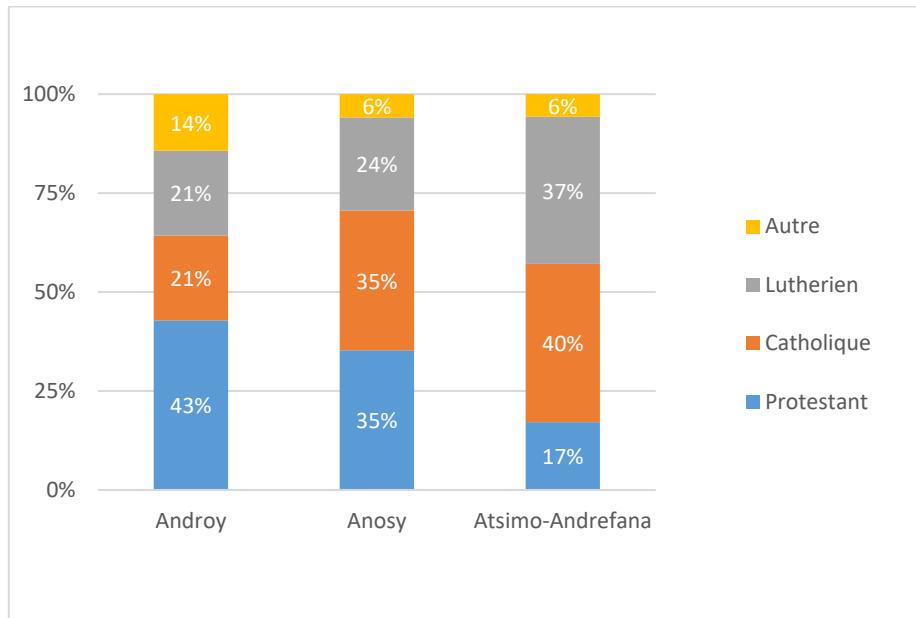
Tableau 7 : Nombre d'églises dans les communes concernées par la collecte de données

Région	Nombre d'églises
Androy	49
Anosy	48
Atsimo Andrefana	126
<b>Total général</b>	<b>223</b>

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

Généralement, les religions les plus pratiquées sont le catholicisme, le protestantisme et le luthéranisme.

*Figure 3 : Religions les plus pratiquées*



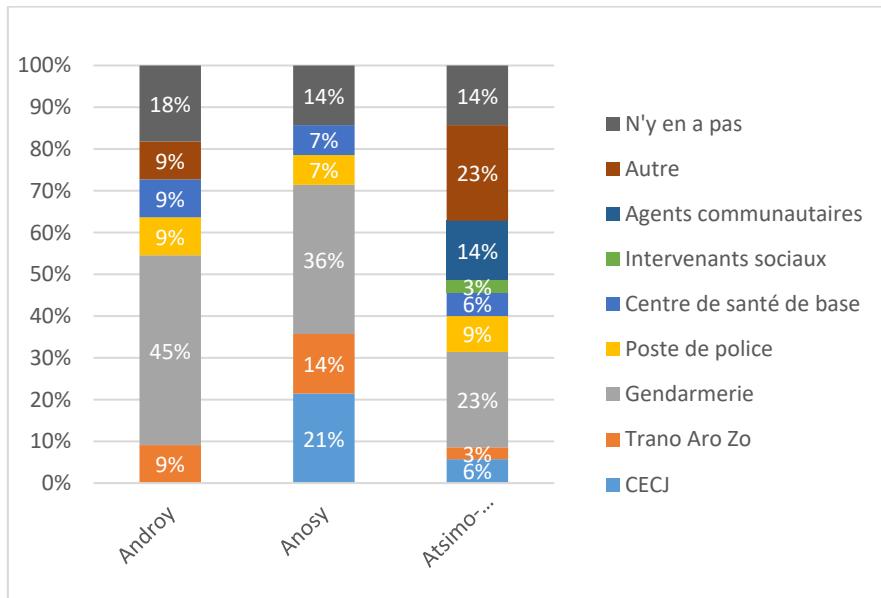
**Source :** Collecte des données état des lieux PAA, 2022

#### 1.2.3. Centres et services de prise en charge des victimes de violence

Dans les trois régions, la Gendarmerie Nationale est la plus citée comme étant le service ou centre de prise en charge des survivants de violence. Elle représente 23 % pour Atsimo Andrefana, 36 % pour Anosy et 45 % des réponses pour Androy. Les services les plus connus après les forces de l'ordre sont le CECJ, les agents communautaires et la Police Nationale avec 8 % des réponses, ensuite les centres de santé de base et le Trano Aro Zo pour 7 % des réponses.

D'un autre côté, une proportion non- négligeable (18 % pour Androy et 14 % chacun pour Anosy et Atsimo Andrefana) affirme n'avoir aucun centre et/ou service d'assistance des victimes de violence.

Figure 4 : Centres et services de prise en charge des victimes de violence



Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

### 1.3. Economie

La population dans les trois régions vit essentiellement de l'agriculture (35 %), l'élevage (27 %), la pêche (15 %) et le commerce (14 %). Le secteur minier constitue 4 % des activités économiques des trois régions, avec 5 % à Anosy et à Atsimo Andrefana, cependant, ce secteur n'a pas été cité à Androy.

Tableau 8 : Les activités économiques dans les communes concernées par la collecte de données

Région	Agriculture	Elevage	Pêche	Construction	Mine	Commerce	Travail nomade	Total général
Androy	33%	33%	14%	0%	0%	14%	5%	100%
Anosy	33%	14%	24%	5%	5%	19%	0%	100%
Atsimo Andrefana	37%	30%	12%	2%	5%	12%	2%	100%
<b>Total général</b>	<b>35%</b>	<b>27%</b>	<b>15%</b>	<b>2%</b>	<b>4%</b>	<b>14%</b>	<b>2%</b>	<b>100%</b>

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

### 1.4. Culture

#### 1.4.1. Régime

La population et les localités touchées par l'étude sont toutes régie par un régime patriarcal où les rôles de leadership, la détention du pouvoir de prise de décision au niveau familial et communautaire et la transmission des héritages sont détenus principalement par les hommes.

Les femmes ne sont pas considérées comme ayant les mêmes droits que les hommes. Au sein du ménage et de la communauté, l'homme est plus valorisé et plus respecté que la femme. Les femmes

ne sont pas motivées à prendre des responsabilités par respect de ce qui leur a été transmis par les différents acteurs de socialisation.

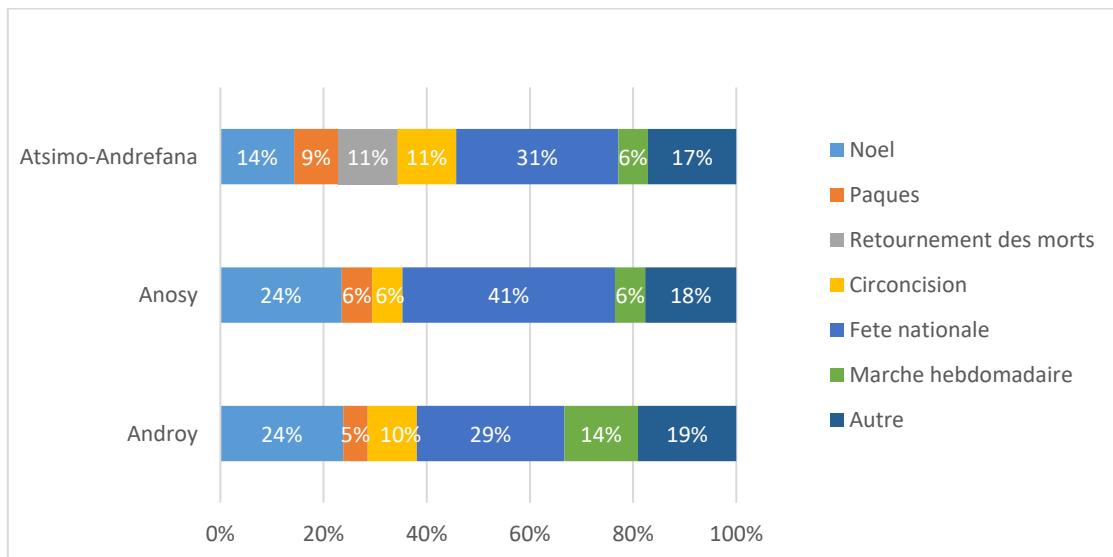
leur sexualité est parfois contrôlée par la communauté. GBV, grossesses précoces etc

#### 1.4.2. Fêtes les plus célébrées

La fête nationale (33 %), les fêtes chrétiennes (26 %) ainsi que les autres célébrations (18 %) telles que le jour de l'an et la journée internationale des droits de la femme, le 8 Mars, rassemblent la population des trois régions et sont marquées de différentes façons.

L'illustration des fêtes les plus célébrées est consultable ci-après :

*Figure 5 : Fêtes les plus célébrées*



Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

#### 1.4.3. Définition du succès

Le concept du succès étant relatif et changeant d'une communauté à une autre, nous avons demandé aux répondants de définir ce qu'est le succès, d'après leur culture. La notion de réussite est associée à la richesse matérielle, puisqu'une personne ayant un troupeau de zébus (22 %), possédant au moins une parcelle de terre (19 %) et possédant au moins une maison (16 %) est tout de suite considérée comme ayant socialement réussi sa vie. La réponse « autres » (15 %) est liée à la possession d'argent et la trouvaille de pierres précieuses. Les réponses sont détaillées ci-dessous :

Tableau 9 : Définition du succès

Région	Devenir politicien	Travailler en tant que médecin, fonctionnaire, enseignant, etc.	Effectuer des études	Avoir un diplôme	Avoir un troupeau de zébus	Avoir une maison	Avoir une terre	Fonder une famille	Autre	Total général
Androy	0%	20%	0%	13%	27%	13%	13%	0%	13%	100%
Anosy	0%	0%	0%	0%	15%	23%	31%	0%	31%	100%
Atsimo Andrefana	3%	8%	10%	5%	23%	15%	18%	8%	10%	100%
<b>Total général</b>	<b>1%</b>	<b>9%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>	<b>22%</b>	<b>16%</b>	<b>19%</b>	<b>4%</b>	<b>15%</b>	<b>100%</b>

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

## Chapitre 2 : Croyances et superstitions sur l'albinisme

Cette deuxième partie montre la diversité de la terminologie de la PAA en langue malgache, tant dans la langue officielle que dans les dialectes. Elle démontre également comment les mythes, croyances, et rumeurs transmis tentent d'expliquer la particularité physique des PAA, tout en influençant la perception des PAA par les Malgaches.

### 2.1. Appellations et expressions malgaches

En général, l'appellation *bobo* apparaît dans les dictionnaires malgaches pour désigner une PAA. Elle est également plus utilisée dans les hautes terres. L'appellation *varira*, désignant également une PAA, vient de la région Sud de Madagascar. Cette appellation semble la plus formellement utilisée, pourtant d'après les recherches, elle n'apparaît dans aucun dictionnaire malgache ou *Rakibolana*. On constate l'apparition de l'appellation *bobo* dans le « Dictionnaire français-malgache » de Webber en 1855, pour désigner un « albinos ».

#### 2.1.1. Définitions de *bobo*

Selon Tsikimilamina Rakotomavo, Enseignante- Chercheuse à l'Université d'Antananarivo, plusieurs dictionnaires malgaches donnent également des définitions et descriptions assez fournies de l'appellation *bobo*. Ces définitions sont présentées en malgache, puis traduites en français par l'auteure.

**Bobo** : « Tsy ny olona irery no « *bobo* », fa na ny ondry, na ny omby, na ny zavamaniry, dia mety ho *bobo* avokoa rehefa tsy ampy ny singa manome loko an'ilay hoditra. Ny volonkoditr'ilay *bobo* dia fotsifotsy somary mavokely tahaka ny herodronono. Fa raha tena lokon'ny hoditry ny olombelona tena fahita mahazatra, rehefa ao ilay singa mpandoko, dia na izy mavo tanteraka, na fotsy tanteraka, na mainty tanteraka, na zarazara hoditra. Arakaraky ny tsy fisiana na ny tsy fahampian'io singa io no mahatonga an'ilay olona tena *bobo*, na *bobo* amin'ny ampahany. Tsy ny olona irery no *bobo* fa mety misy biby *bobo*, vorona *bobo*, trondro *bobo*. Ohatra, ireny trondro menamena hitantsika ireny dia *bobo*, ny lokon'ny trondro tena gasy dia maintimainty. » ... « Fanamarihina: Ireny olona *bobo* ireny dia tsy mahatanty hazavana ny masonry, tsy maintsy miketroketrona ny hodiny, ary ny volony ihany koa dia somary mivolombarahina ». (Ravelojaona et al., 1937, « *Firaketana* »)

Traduction : « Ce ne sont pas seulement les êtres humains qui sont albinos, mais les moutons, ou les zébus, ou les plantes, peuvent être également albinos quand l'élément responsable de la coloration de la peau ou « pigment » est insuffisant. La peau de l'albinos est blanche dans un ton rosé à l'instar de la crème de lait. Mais la véritable couleur de l'être humain, que l'on voit d'ailleurs le plus souvent lorsque le pigment est présent, est soit entièrement dans le ton jaune, soit blanc, soit foncée ou métissée. La personne peut être totalement ou partiellement « albinos » selon

l'insuffisance du pigment. Ce ne sont pas seulement les êtres humains qui sont « albinos », mais les animaux peuvent aussi être « albinos », des oiseaux « albinos », des poissons « albinos ». Par exemple, les poissons rouges que l'on voit sont « albinos », la couleur des véritables poissons malgaches est noire. » ... « Remarque : Les personnes « albinos », particulièrement leurs yeux, ne supportent pas la lumière, leur peau se ride, et leurs cheveux roux » (Ravelojaona et al., 1937, « *Firaketana* »).

***Bobo*** : « Toetry ny hoditra izay fotsy potsiaka mazàna mitara-mena vokatry ny tsy fahampian'ny ranoka pandoko azy. Aretina azo avy any an-kibon-dreny izy io, ary mety hanaranaka. Mety ho voan'io aretina io koa ny bitro, ny voalavo, ny vorona, sns. ». (Akademia Malagasy, 2005, “*Rakibolana rakiolahalalana*”)

Traduction : « Caractère de la peau très blanche qui rougie à cause de l'insuffisance du liquide responsable de sa pigmentation. C'est une maladie qui apparaît au niveau du bébé dans le ventre de sa mère, et elle peut être héréditaire. Les animaux tels que le lapin, la souris, l'oiseau, etc. peuvent également être atteints de cette maladie. » (Akademia Malagasy, 2005, “*Rakibolana rakiolahalalana*”).

***Bobo*** : “Fotsy dia fotsy noho ny tsy fahatomombanana hatrany am-bohoka”. (Pr Rajaonarimanana Narivelo, 2019, “*Rakibolana ho an’ny mpianatra* ”)

Traduction : “ Extrêmement blanc à cause d'une anomalie durant la grossesse » (Pr Rajaonarimanana Narivelo, 2019, “*Rakibolana ho an’ny mpianatra* ”).

### 2.1.2. Terminologies pour désigner un *bobo*

Plusieurs dictionnaires malgaches mentionnent le *bobo* en y énumérant d'autres terminologies le désignant également, ils seront énumérés ci-après en suivant la chronologie.

- 1855 (Weber, « *Dictionnaire français-malgache* ») : *Fotsy jeaka, kavaho ou kavahoina, sovaka, angola ou angolaina*.
- 1937 (Ravelojaona et al., « *Firaketana* ») : *Fotsy botsiaka, fotsy botsàtsaka*.
- 1985 (Rajemisa Régis, “*Rakibolana Malagasy* ”) : *Fotsy dia fotsy. Fotsy potsiaka*.

### 2.1.3. Autres appellations

La société actuelle trouve d'autres appellations à leur égard :

- **Zanak'iagna**: appellation venant de la région Nord du pays qui voudrait dire que la personne n'est pas normale, qu'elle n'est pas humaine (« zanaka » veut dire « enfant », « iagna » veut dire « invisible »).<sup>8</sup>
- **Ora** : appellation venant de la partie Est de Madagascar.
- **Soba** : appellation venant du Sud Est de Madagascar en référence à leur peau fragile brûlée et recouverte de cicatrices dû au soleil.
- **Vazaha** : pour faire allusion aux étrangers non-malgaches, principalement claires de peaux.
- **Gasy vazaha** : généralement pour qualifier un Malgache claire de peau.
- **Milliard** ou encore **Vola be mandehandeha** : pour qualifier les PAA d'une grosse somme d'argent exhibée en liberté.
- **Zanaka lolo** : ou enfant d'esprit, pour signifier que la PAA n'est pas humaine.

### 2.1.4. Expressions malgaches sur les personnes atteintes d'albinisme

Il y a plusieurs expressions autour de l'appellation *bobo* :

**Fotsy bobo** : « Enti-milaza olona manana volo-koditra fotsy hafahafa vokatry ny toe-javatra manokana, dia ny tsy fisian'ilay zavatra mpandoko ny hoditra sy ny volo raha miforona ao ankipondreniny ny zaza. » (Rajemisa Régis, “*Rakibolana Malagasy* », 1985)

Traduction : « Désignant une personne ayant une couleur de peau étrange résultant d'un phénomène singulier, celui de l'absence de l'élément donnant de la couleur à la peau et aux cheveux durant la conception du bébé dans le ventre de sa mère. » (Rajemisa Régis, “*Rakibolana Malagasy* », 1985)

**Fotsy bobo** : « Hiantsona ny olona miloko fotsy atsatra, somary manopo mena ny hodiny, ary toy izany koa ny volony rehetra amin'ny tenany. Izany dia vokatry ny tsy fahampiana na tsy fisian'ilay singa manome ny loko ny hoditra sy ny volo ary ny maso, hatrany ampahatorotoronana ». (Akademia Malagasy, “*Rakibolana rakipahalalana*”, 2005)

Traduction : « Pour désigner toute personne ayant une peau blanche pâle au ton rougeâtre, tout comme sa chevelure sur l'ensemble de son corps. Cela résulte de l'insuffisance ou l'absence de l'élément donnant de la couleur à la peau, les cheveux et les yeux, depuis la gestation. » (Akademia Malagasy, “*Rakibolana rakipahalalana*”, 2005)

---

<sup>8</sup> « *Dictionnaire français-malgache* » (Weber, 1855)

***Bobo loha*** : « Fotsy volo mbola tanora » (Akademia Malagasy, 2005, “*Rakibolana rakiolahalalana*”)

Traduction : « Avoir les cheveux blancs dès son jeune âge » (Akademia Malagasy, 2005, “*Rakibolana rakiolahalalana*”).

***Kapoaka feno sira, tsy mba vato fa varira*** : « Une coupe pleine de sel, ne contient pas des pierres mais un albinos ». Une expression rimée souvent chantée en dérision par les enfants à l’égard des PAA dans les régions du Sud de Madagascar.

### 2.1.5. Analyse et perception des appellations

#### *Appellations péjoratives*

Ces appellations sont souvent utilisées en dérisions, avec un ton rabaissant, ou utilisées en surnom à l’égard des PAA. En général, ces appellations sont perçues négativement par les PAA. Pour elles, ces appellations sont clairement péjoratives, car elles accentuent et ne font que leur rappeler leur état et leur différence face aux autres.

Certaines PAA affirment qu’au début, elles ont été facilement irritées à chaque fois qu’une personne utilise ces appellations pour les désigner. Mais avec le temps, elles en sont devenues indifférentes. Cependant, certaines PAA ont quotidiennement du mal à encaisser, car outre la discrimination ressentie, leur moral s’amenuise de plus en plus.

#### *Les PAA aimeraient être appelées par leurs noms*

Elles désirent qu’on ne fasse pas explicitement allusion à leur maladie et différence. D’ailleurs, ces appellations au ton négatif sont généralement transmises par les parents à leurs enfants, selon eux. Elles désirent être considérées comme toutes autres personnes, dans la rue, et partout où elles vont. Les PAA habitant dans la région Analamanga trouvent une alternative plus tolérable pour leur appellation : *Gasy* (contraire de *Vazaha*) pour dire qu’elles sont tout autant Malgaches, ou « Albinos » qui sonnerait moins lourd à leurs oreilles. Certains d’entre les PAA préfèrent être appelées « PAA » pour faire la part entre leur état physique et leur personne.

Pour cette étude, nous avons choisi d’utiliser le terme « personne atteinte d’albinisme », par respect de l’être humain et, surtout, pour valoriser la personne, non son handicap.

## 2.2. Rumeurs et croyances malgaches relatives aux personnes atteintes d'albinisme

### 2.2.1. Cas rares et insolites

Les PAA sont considérées comme *mahery vintana* (chanceux) soit *ratsy vintana* (malchanceux ou maudit) pour certaines parties de la société malgache. Les cas insolites, comme la venue d'une PAA, annonceraient donc pour la famille concernée soit un bon présage, soit un mauvais présage, à l'instar des jumeaux de Mananjary<sup>9</sup>. De ce fait, la société a tendance à les stigmatiser de peur de subir de mauvais présages.

### 2.2.2. Naturel et fruit de la volonté de Dieu

L'albinisme serait naturel et serait perçu positivement comme le fruit de la volonté de Dieu. Ceci est expliqué par la tendance du Malgache à donner du sens aux faits et phénomènes hors de sa capacité de raisonnement en le renvoyant à Dieu. L'albinisme serait aussi dû à un élément manquant dans l'organisme de la PAA. L'élément en question est la mélamine, mais la plupart des répondants pendant la collecte des données n'en connaissent ni le nom, ni les fonctions. Enfin, l'albinisme serait hérité des parents et ancêtres ; elle serait donc génétique.



### 2.2.3. Étres maudits

Les rumeurs disent qu'il manque quelque chose dans leur esprit. Ou encore, les croyances avancent que ce sont les erreurs, pêchés ou crimes des parents qui retomberaient sur leurs enfants, généralement ceux de la mère.

La mère est souvent accusée comme étant la responsable de la différence de son enfant. Elle aurait eu des relations sexuelles avec une personne ayant une peau claire, souvent un *vazaha* ou étranger, ce qui sème souvent le doute sur le père de l'enfant et crée des conflits au sein du couple. Une autre croyance dit que la mère aurait commis un acte interdit pendant sa grossesse ou que l'enfant serait le fruit d'une relation inceste.

### 2.2.4. Étres surnaturels

Certaines parties du corps d'une PAA auraient un pouvoir spécial. Le bouche- à- oreille, principale origine des rumeurs, relayerait l'information que les corps des PAA auraient des parties sacrées et vaudoueuses en termes financiers. C'est le cas de leurs yeux et genoux qui cacheraient des pierres précieuses telles que le saphir, le diamant ou l'or, ou de leurs parties génitales qui seraient la partie de leur corps la plus puissante. Aussi, leur sang serait pur et leurs organes sains. Les rumeurs qui courent disent aussi qu'ils seraient des êtres surnaturels, des personnes nées sous la bonne étoile, capables de voir clairement durant la nuit. Et enfin, le fait d'avoir des relations sexuelles avec une PAA permettrait de soigner le SIDA. Les PAA de la région Analamanga semblaient en entendre et en connaître beaucoup plus sur ces dires.

#### *Tentative d'explication du symbolique autour de l'œil :*

*En général, l'œil est considéré comme un lien entre le monde physique et le monde spirituel. Dans l'iconographie chrétienne, il symbolise la puissance divine qui à la fois protège et juge. L'œil est aussi perçu comme un porte-bonheur. En lithothérapie, par exemple, l'Œil de Sainte Lucie est une pierre qui apporte joie, protection et prospérité à son porteur. Il permet ainsi d'appréhender l'avenir avec sérénité et calme. L'œil est également perçu comme un talisman protecteur lorsqu'il est porté autour du cou, disposé à l'entrée des maisons ou sur la coque des bateaux. Dans les sacrifices et rituels, l'organe de la vue permet de voir l'invisible.*

*L'importance et la récurrence de l'œil dans les attaques envers les PAA à Madagascar pourrait ainsi être renvoyée à la croyance qu'elle permet de favoriser la chance, protéger contre le mal et les ennemis, surveiller et assurer une vie sereine et prospère.*

### 2.2.5. Étres valeureux

De ces rumeurs sur les différentes parties du corps du PAA découle la croyance que vendre les PAA permet de s'enrichir facilement et rapidement puisqu'ils vaudraient deux à trois milliards d'Ariary. Plusieurs parties de leurs corps font donc l'objet de convoitise, leurs yeux principalement valent très chers.

### 2.2.6. Objets de sacrifice

Une autre rumeur stipule que les personnes voulant accéder au pouvoir ou désirant être haut placées orchestreraient les enlèvements et sacrifieraient les PAA suite aux demandes et conseils des *Ombiasy*. Les PAA pourraient faire objet de sacrifices pour permettre d'accéder ou de rester au pouvoir ou d'acquérir de la richesse, ce qui explique leur menace à être la proie des personnes qui se livrent aux pratiques fétichistes.

### 2.2.7. De « maudits » à « valeureux »

Leur venue au monde a été longtemps, et est encore considérée par certains comme une « malédiction ». Mais aujourd'hui, les PAA ont pris une grande valeur. Certes, une valeur pécuniaire aux yeux de la société, mais il est également important de considérer le fait qu'il existe aujourd'hui certaines personnes de la société, selon les PAA, qui trouvent qu'elles sont différentes dans un sens positif, et qu'elles ont inéluctablement leur place et leur rôle dans la société.

### 2.2.8. Étres chosifiés

Les croyances et mythes alimentent finalement la perception de la société selon laquelle les PAA sont des marchandises ayant une valeur pécuniaire inestimable, ce qui pousse certains à leur convoitise. Cette chosification des PAA est confirmée par le vocabulaire utilisé par les auteurs d'attaques contre eux : « *efa aty ilay entana* » ou « la marchandise est avec nous ».

*Le U-Report de Juin 2022 restitue que :*

- *55 % des 1348 répondants pensent que les personnes en situation d'handicap ont moins de valeur ;*
- *46 % des 1036 répondants ignorent ce qu'est l'albinisme ;*
- *53 % des 1262 répondants ont dit savoir que les PAA à Madagascar sont en danger dans certaines régions car elles sont considérées comme des êtres magiques.*

*Ces résultats ont été obtenus auprès d'un panel âgé entre 15 ans et 35 ans, dont 54 % de sexe féminin.*

**Source :** U- Report<sup>10</sup>, Juin 2022

### 2.3. Propagation des rumeurs et croyances

Selon les répondants, les rumeurs et croyances perdurent encore à cause des émetteurs et récepteurs de ces messages. Souvent, il s'agit des parents et grands-parents qui transmettent oralement les croyances, appelés aussi *lovantsofina*, de génération en génération. Les descendants accordent une valeur importante à ces messages car elles ont été transmises par les aînés, les ancêtres, les parents, qui sont considérés comme sages et personnes dignes de confiance et de respect.

Il nous a aussi été confié que quelque fois, ces rumeurs proviennent des personnes travaillant dans les exploitations de carrière. Pour eux, la richesse et la prospérité des exploitants et gemmologues pour lesquels ils travaillent ne peut s'expliquer que par des actes de sorcellerie, entre autres le sacrifice de PAA.

Enfin, il peut s'agir de personnes, mal intentionnées, escrocs qui relaient les informations dans le but de semer le trouble et en tirer profit. Ils ciblent principalement des personnes étant dans l'incapacité d'analyser ou de recouper l'information, principalement des personnes issues de milieu défavorisé, illettrées ou n'ayant pas été scolarisées. Ces cibles sont des personnes qui veulent s'enrichir ou tout simplement acquérir des biens matériels (téléphone, montre, voiture...) pour se démarquer et acquérir une notoriété sociale.

---

<sup>10</sup> U-Report est un outil de communication mobile développée au niveau international par UNICEF et qui sert à la fois d'outil de collecte de la voix des jeunes et de dispositif de transfert de messages urgents

## **2.4. Conséquences des rumeurs et croyances sur les personnes atteintes d'albinisme et leur entourage**

### **2.4.1. Sentiment exacerbé de marginalisation et de discrimination**

Face à ces préjugés, les PAA se sentent plus souvent mises à l'écart par la société, et dans certains cas, par leurs proches même. De ce fait, beaucoup se résignent et voient leur moral s'amenuiser jusqu'à se culpabiliser, si certains optent pour l'indifférence, ou dans certains cas extrêmes, à la riposte. En effet, il arrive que certaines situations fassent perdre patience aux PAA, et sont parfois source d'anxiété et d'agressivité de leur part<sup>11</sup>. Il est à noter que pour les PAA, les parents sont les principales figures protectrices face à leur situation.

### **2.4.2. Peur constante, anxiété et liberté menacée**

Face aux cas d'enlèvement et d'attaques dans les régions du Sud, les PAA principalement dans les régions Atsimo Andrefana, Androy et Anosy se sont confinées chez eux pendant quelques temps et assez souvent. Elles limitent leurs déplacements, ou se font dûment accompagner par leurs proches, à leur demande ou à celle de leurs proches. Les PAA de la région Analamanga ne sont pas également épargnées de ces peurs. Néanmoins, il a été remarqué que la peur face à l'insécurité est plus élevée dans le Grand Sud, où les attaques envers les PAA sont plus fréquentes.

De ce fait, les PAA se sentent emprisonnées, infantilisées, et se sentent devenir une charge pour leur famille. Certaines, hommes et femmes, ne peuvent pas travailler correctement, tout en ayant la famille à leur charge. Cette situation est alors handicapante pour certaines PAA.

### **2.4.3. Méfiance envers autrui**

Les PAA et certains membres de leur famille ont développé une hypervigilance constante, et font rarement confiance aux autres, même à leurs proches.

### **2.4.4. Inquiétude face à l'avenir**

Ceci constitue la peur principale des parents, des frères et sœurs des PAA à cause de l'insécurité, la stigmatisation et marginalisation dont les PAA sont victimes, et l'idée qu'ils ne seront pas éternellement présents pour protéger leurs enfants / frères et sœurs.

---

<sup>11</sup> « L'agressivité est juste un mécanisme de défense qu'on a développé face aux différentes sortes violences qu'on subit depuis l'enfance », affirme une PAA rencontrée à Analamanga

*Les croyances infondées et rumeurs empêchent les EAA et PAA de vivre une vie normale :*

- *26 % ne sortent pas de leur maison ;*
- *15 % vivent constamment dans la peur d'être attaqué, 11 % sont devenus hyper vigilants et 4 % vivent dans le stress ;*
- *13 % ne vont pas à l'école et 6 % ont quitté l'école ;*
- *8 % ne jouent pas avec des enfants de leur âge et n'ont pas d'amis.*

## 2.5. Attitude face aux rumeurs

Une partie non négligeable des répondants ont déclaré ne rien faire face à ces rumeurs et informations infondées, par peur, par manque d'arguments / informations ou par résignation. Du côté opposé, une partie réagit en faisant le démenti et sensibilisant sur l'origine de l'albinisme et les conséquences de l'état de la personne.

## Chapitre 3 : Inclusion et autonomie des personnes atteintes d'albinisme

Dès ses premières années de développement et de socialisation, une PAA à Madagascar se retrouve à faire face à des difficultés dans tous les aspects de sa vie. Contrairement aux autres personnes, la PAA est souvent traitée différemment, est lésée et éprouve de la difficulté à mener une vie « normale ». Tout cela affecte l'autonomie de la PAA, ainsi que son rapport avec son entourage et avec lui-même.

### 3.1. Vie quotidienne et problèmes rencontrés

#### 3.1.1. Naissance

##### *Choc au sein de la famille*

La venue au monde d'un EAA est généralement un choc, à tendance négative, pour sa famille, principalement pour ses parents. Dû à ce choc, certains parents affirment avoir eu besoin de temps pour éprouver de l'amour et montrer de l'affection envers leur enfant.

##### *Bénédiction*

Un EAA qui vient de naître peut aussi être perçu comme une bénédiction pour sa famille, c'est le cas dans la Région Atsimo Andrefana. Sa peau claire fait penser qu'en tant que *vazaha*, il ira à l'étranger et pourra sortir sa famille de la pauvreté. Un rituel est accompli à la naissance de l'enfant pendant lequel un zébu est sacrifié et Dieu et les ancêtres sont évoqués pour que les parents et l'enfant se portent bonheur.

##### *Méconnaissance de l'albinisme*

Certains parents ignoraient l'existence de l'albinisme auparavant, et se trouvent facilement démunis face à la situation. Ce cas est communément observé dans les régions Atsimo Andrefana, Anosy, Androy et Analamanga. Mais il arrive que certains parents en connaissent l'existence lors de la naissance de l'EAA, un cas qui a seulement été observé dans la région Analamanga. Ce dernier est expliqué par l'accessibilité aux informations et aux spécialistes dans la Capitale ainsi que le niveau d'instruction assez élevé des parents.

#### 3.1.2. Vie familiale

##### *Discrimination ou acceptation*

Il est courant que les PAA subissent un manque d'affection venant de leurs parents, leurs frères et sœurs, ou leur famille. Qu'elles soient culpabilisées (« une honte pour la famille »), négligées ou même abandonnées par ces derniers. Mais certaines n'ont pas senti la différence peser au sein de

leur famille. Elles ont toujours été acceptées, éduquées et valorisées de la même manière que les autres. Certaines sont même très proches de leur famille et choyées par celle-ci.

Parfois, la naissance d'un EAA entraîne un problème dans le couple parental qui pourra mener au divorce, à l'abandon de l'enfant ou au développement de comportements d'addictions par un des parents, souvent par le père.

Les PAA pourraient donc être, soit une source de fracture au sein de leur famille, soit un élément déclencheur de rapprochement en son sein.

### *Changements*

Pour certaines familles, la venue d'un EAA a renforcé le lien entre les membres. Pour d'autres, l'évènement leur a amené à abandonner certains projets (familiales, professionnelles...) et a contraint la famille à limiter les déplacements et sorties pour protéger l'enfant ou par honte.

### *Education et traitement*

Certains parents déclarent traiter leurs enfants de manière inégale. Le fait que ceux atteints d'albinisme soient plus vulnérables, aient des besoins spéciaux et donc aient besoin de plus d'attention amène les parents à personnaliser l'éducation et le traitement des enfants.

### *Implication aux tâches ménagères*

Il arrive que les tâches ménagères quotidiennes soient départagées selon les capacités physiques des frères et sœurs au sein de la famille. Par exemple, ce sont les frères et sœurs, non atteints d'albinisme, qui gardent le bétail (pour protéger la PAA du soleil) ou qui s'occupent du feu (à cause de ses difficultés visuelles). Pour d'autres familles, il n'y a pas de traitement de faveur.



### 3.1.3. Vie sociale

#### *Intégration sociale*

Pour avoir une vie sociale, un EAA est souvent encouragé par ses parents à jouer avec d'autres enfants, aller à l'église, aller à l'école ou rendre visite à la famille proche. Les activités associatives sont aussi considérées comme des catalyseurs de la socialisation et d'inclusion des PAA. Les PAA de sexe féminin rejoignent des associations comme le scout, la chorale, l'association villageoise des femmes, tandis que les garçons et les hommes sont plus attirés par les associations sportives.

#### *Conscience de la différence*

Les PAA affirment avoir réalisé leur différence physique aux premiers moments de socialisation pendant l'enfance, à cause de leur couleur de peau plus claire par rapport aux autres. Mais en grandissant, elles ont de plus en plus pris conscience de cette différence (à cause des appellations, du dédain de certains à leur égard, etc.) et par conséquent de leur vulnérabilité.

#### *Perception de la société*

En général, les avis diffèrent sur cet aspect. Selon les PAA, la société, l'entourage et même les familles des PAA craignent souvent leur différence, ceci pouvant résulter de l'incompréhension de leur état, des préjugés, et deviennent pour la plupart hostiles envers les PAA. La discrimination/marginalisation reste alors le principal problème récurrent rencontré par les PAA durant leur vie, et récemment, compte rendu des circonstances, la peur des enlèvements surtout pour les PAA des régions Androy et Anosy.

Cependant, les membres de la communauté disent avoir toujours bien accueilli et affectionné les EAA/ PAA dans leur communauté, surtout ceux qui sont indifférents à leur particularité. D'après eux, la discrimination des PAA n'existe pas car tout le monde est traité de manière égale et ils ne forment qu'une seule famille. Ceci peut être relié au fait que les PAA sont souvent considérées par les répondants comme des personnes vulnérables et qui font pitié. Cette acceptation et intégration de la PAA se font très facilement dans le cas où la PAA est très sociable et extraverti.

#### *Participation à la vie sociale*

Cependant, les PAA sont conscientes des rôles qu'elles peuvent jouer (s'engager dans des activités, dans l'Eglise, etc.), de leurs responsabilités au sein de la société (assister aux réunions organisées par le fokontany, participer aux activités communautaires et aux *adidy* - cotisations, présentation de condoléances aux familles endeuillées, etc.), et des droits dont elles peuvent jouir en tant que citoyens (droit de vote, droit à l'éducation, etc.). Quant à la participation effective au niveau de la société, elle dépend de chaque PAA. Mais en général, s'engager et participer aux activités sociales et communautaires dans leur localité leur permet de s'intégrer à la société et d'être respectée par celle-ci.

### 3.1.4. Aspects du genre

#### *Discrimination de la mère*

Les femmes qui donnent naissance à un EAA peuvent faire face à la discrimination. Elles sont également exposées au rejet de leurs maris ou partenaires, accusées d'adultère et blâmées pour avoir donné naissance à un enfant différent. Suite au déni de paternité et/ou l'abandon de leur mari ou compagnon, les mères d'EAA sont souvent confrontées à la pauvreté. Cela expose l'EAA à une plus grande vulnérabilité à la pauvreté parce qu'il est généralement incapable de recevoir une éducation et des soins de santé adéquats.

#### *Statut social*

La société dans le Sud de Madagascar étant très patriarcale, les filles et FAA sont doublement vulnérables et lésées par rapport aux garçons et aux hommes de la même condition. Premièrement en tant que femmes vivant dans une société patriarcale, et deuxièmement, en tant que personne vivant avec un handicap, elles ne reçoivent pas le soutien moral dont elles ont besoin.

Les femmes et jeunes femmes atteintes d'albinisme se sentent plus discriminées que les hommes, porteurs de handicap ou non. Les hommes sont avantagés dans tous les domaines, au sein des familles, à l'école, dans les bureaux administratifs, dans les centres de santé, au travail.

Les FAA sont considérées comme étant fragiles et faibles. Les hommes se servent de la régression psychologique, les peurs sécuritaires, l'infantilisation économique, sociale, culturelle, politique, ce qui fait que la plupart des FAA s'effacent et se font très discrètes.

#### *Prise de décision et rôle au sein du ménage*

La FAA doit prioriser son foyer à son travail ou d'autres activités, notamment en se chargeant des tâches ménagères et l'éducation des enfants, même si elle occupe une position de leader ou autres postes à responsabilité. Ce qui conduit souvent à nombreux problèmes dans le couple et/ou le foyer car il y a un déséquilibre.

La FAA encaisse en général lorsqu'un problème survient au sein du ménage, par peur de représailles et d'abandon généralement de la part de l'homme. Les filles et FAA doivent avoir la patience parce qu'elles passent le plus souvent après les garçons et hommes au sein de la famille.

Les hommes, chefs de famille, prennent les décisions en cas de problèmes survenus au sein du foyer, la FAA le consulte et l'attend pour trouver des solutions. Les décisions concernant les enfants et le foyer sont généralement prises par les FAA. Cependant, la capacité et la liberté de choix et de prise de décision sont assez restreintes pour les FAA concernant les sujets délicats tels que la contraception.

### *Prise de responsabilité au sein de la communauté*

En général, les FAA ne sont pas motivées à prendre des responsabilités par respect de ce qui leur a été transmis par les différents acteurs de socialisation. Elles n'ont pas non plus le courage de le faire parce que les responsabilités sont, selon elles, grandes et difficiles, d'autant plus qu'elles s'occupent déjà de leur foyer.

### *Accès à la scolarité et aux activités économiques*

Les filles atteintes d'albinisme n'ont généralement pas la possibilité d'escalader les différents niveaux scolaires et obtenir des diplômes par faute de moyens et d'infrastructures adaptées. Le travail qu'elles peuvent faire sont donc très limitées et elles dépendent financièrement de leur famille ou partenaire pour subvenir à leurs besoins.

### *Santé reproductive et sexuelle*

La stigmatisation sociale fait en sorte que les filles et les FAA sont beaucoup moins susceptibles de recevoir les informations, les outils et l'appui dont elles ont besoin pour la gestion de l'hygiène menstruelle et la santé sexuelle et reproductive. De plus, il est souvent supposé qu'elles n'aient pas de menstruations, ne peuvent pas et/ou n'ont pas le droit d'avoir des enfants.

Les centres de santé ne se trouvent pas à proximité et les filles et FAA tendent à minimiser leur maladie. Tant qu'elle n'est pas grave ou qu'elle n'entraîne pas la mort, elles sont soignées à la maison, chez les guérisseurs et accoucheuses traditionnelles.



### 3.1.5. Santé

#### *Problèmes de peau*

Les problèmes de peau touchent facilement les PAA. L'exposition au soleil non protégée entraîne des lésions cutanées qui peuvent s'aggraver en cancer de la peau et entraîner la mort si elles ne sont pas traitées à temps.

#### *Problèmes de vue*

Les PAA sont également sujettes à des problèmes de vision, ce qui constitue un handicap supplémentaire à leurs quotidiens.

#### *Non accès aux médicaments et soins, malnutrition*

Mis à part ces problèmes spécifiques, les PAA affirment pouvoir tomber malade comme tout le monde à cause des épidémies et du climat, et n'ont pas d'autres problèmes au niveau de leur santé. Il est important de noter que les soins et médicaments, crèmes solaires et lunettes de soleil ne sont pas accessibles pour les PAA. A titre indicatif, un tube de crème solaire de 100 ml coûte environ Ar 100 000 et ne suffit que pour une utilisation d'un mois ou deux. La consultation chez le dermatologue s'élève à Ar 400 000 la séance.

Les PAA de la région Androy souffrent particulièrement de la malnutrition et sont aussi victimes de sécheresse. Cette difficulté d'accès aux soins et la stigmatisation font que les PAA essaient de gérer seuls leur maladie et s'auto-soignent à la maison lorsqu'ils tombent malade.

#### *Stigmatisation*

La stigmatisation des PAA se traduit par le regard pesant et/ou dégouté des autres patients dans les salles d'attente ; ce qui provoque la gêne, voire la décision des PAA de ne plus retourner au centre de santé.



### *Insécurité*

Face aux cas d'attaques envers les PAA, certaines FAA de la région Androy préfèrent que les sage-femmes et matrones se déplacent chez- elles pour les consultations prénatales et pour accoucher. Il est donc probable que certaines FAA ne se fassent pas suivre et assister pendant et après leur grossesse.

#### 3.1.6. Education et formation

##### *Non- considération des besoins*

En général, les PAA ont au moins fréquenté les premières années de l'école primaire, mais beaucoup ont perdu la motivation d'y aller. Certaines PAA affirment qu'elles auraient aimé que leurs parents aient approché les enseignants, puis les enseignants approcher les élèves, pour leur expliquer leurs situations et leurs besoins. En effet, rares sont les enseignants qui savent ou valident que les PAA ont des problèmes de vue et ont des besoins qui devraient être considérés en conséquence.

##### *Marginalisation et harcèlement*

Les EAA rencontrent particulièrement des difficultés à se faire accepter et à se faire des amis, car les autres enfants les marginalisent et se moquent d'eux. Celles qui ont fréquenté l'école affirment avoir été victimes de harcèlements et d'intimidations venant de leurs pairs ou du corps enseignant. Elles sont souvent incomprises par les enseignants, ce qui fait qu'elles sont d'avantage insultées, victimes de moqueries, marginalisées et leurs besoins sont inconsidérés et non validés.

##### *Difficultés à suivre le rythme*

Certaines PAA ont du retard ou des difficultés à suivre le rythme à l'école à cause des problèmes de vision qui les touchent, car elles ont besoin de plus de temps pour lire et recopier les leçons, ou encore à se lancer dans les activités physiques à l'abri du soleil.

Face à ces situations, des dispositions sont parfois prises, de la part de la PAA même, ou des enseignants ou camarades de classe, pour permettre à la PAA de participer pleinement aux cours. Entre autres : les enseignants font des photocopies de leçons pour la PAA, les camarades de classe prêtent leurs cahiers à la PAA, la PAA recopie sur son voisin ou écoute les explications et prend note après.

Ainsi, l'EAA reste à l'école à la suite de sa capacité à faire face à ces problèmes et à celle de son environnement (parents, frères et sœurs, enseignant, etc.) à l'encourager et chercher des solutions avec et pour lui.

### *Perte de motivation et décrochage scolaire*

Certaines PAA ont affirmé avoir abandonné dû à un problème d'intégration. Ils ont été rejetés par, soit les enseignants, soit les camarades de classe.

La plupart des PAA dans les régions du Sud de Madagascar sont issues de familles défavorisées et ne peuvent pas accéder à l'éducation (surtout secondaire et rarement universitaire), elles sont donc souvent déscolarisées assez tôt. Les PAA affirment également que certaines écoles ne veulent pas les recevoir par peur pour la sécurité des élèves et des PAA.

Les PAA qui ont pu effectuer des études au-delà du baccalauréat ne sont pas obligatoirement issues de familles financièrement aisées. Elles ont eu des parents qui leur ont soutenu.

### *Problèmes des établissements*

9 % des responsables d'établissement scolaires affirment ne pas être prêts à accueillir des EAA dans le futur car ils n'ont pas les moyens pour adapter les mobiliers et matériels scolaires aux besoins des EAA, et surtout pour assurer la sécurité des EAA. Ce sont particulièrement les établissements à Androy qui font face à ces obstacles. Heureusement, la majorité déclare vouloir (continuer à) accueillir des EAA dans le futur.

#### 3.1.7. Emploi et indépendance

##### *Autonomie*

Les parents soutiennent leurs enfants à être autonomes et les aident à concrétiser leurs rêves en motivant leurs enfants, en investissant dans leur scolarité, en les incitant à avoir une vie sociale et à participer aux tâches ménagères.

##### *Manque d'opportunités et discrimination professionnelle*

La majorité des PAA (surtout dans les régions Androy et Anosy) se plaignent de ne pas avoir été embauchées, car les employeurs les considèrent comme une charge ou une menace face aux situations de violences faites aux PAA, ou tout simplement du fait de leur différence. Cette situation arrive, même de la part de certaines entreprises de grande envergure. Ces PAA rencontrent beaucoup de difficultés à être financièrement indépendantes, et la plupart sont contraintes de se lancer dans les petits boulots informels pour survivre. Les femmes choisissent des activités liées au commerce alors que les hommes réparent des téléphones, deviennent coursier... S'ajoute à cela l'absence de travail dans les régions autres qu'Analambana, le marché du travail y est donc très compétitif.

##### *Inclusion*

Pour bien performer et être motivés, les employeurs coachent les PAA et les encouragent à participer aux activités et à la vie des entreprises.

### *Problème social et personnel*

Ceux qui travaillent sont lésés par leur problème de vue et les difficultés relationnelles avec leurs collègues (problème de communication, auto- marginalisation, timidité...).

Il est important de considérer que les PAA dans les régions Androy et Anosy font face à une grande situation de pauvreté, à la sécheresse et à des problèmes économiques, compte tenu du contexte dans ces régions. Il est à noter que les femmes sont généralement confrontées à une plus grande pauvreté que les hommes

#### 3.1.8. Estime et confiance en soi, émotions et état psychologique



##### *Profil bas et remise en question*

Leur différence physique les empêche de se sociabiliser et de s'affirmer pleinement, pour la plupart. Certaines font donc profil bas et n'aiment pas se faire remarquer ou évitent les situations susceptibles d'attirer l'attention vers eux - c'est le cas pour les PAA de la région Androy - et souffrent d'anxiété sociale. Beaucoup auraient préféré avoir une couleur de peau « normale » et se demandent « Pourquoi suis-je différent.e ? ».

La posture courbée et l'attitude des PAA que nous avons rencontrées dans le Grand Sud démontrent leur difficulté à interagir avec les autres, leur timidité et leur manque de confiance et d'estime en eux. Lors des échanges avec les PAA de sexe masculin et féminin, certains tournaient le dos, baissaient la tête, ou se cachaient le visage en s'adressant aux personnes

dans l'assistance. De plus, leur difficulté à s'exprimer et à communiquer se traduit par leur voix très basse, une difficulté d'articulation des mots, entraînant une difficulté à décrypter leur parole.

### *Agressivité et instabilité émotionnelle*

Les PAA sont souvent connues et admettent être agressifs. Ceci est un mécanisme de défense qu'ils ont développé suite aux différentes formes de maltraitances et violences (physique, psychologique, négligence, etc.) qu'ils ont vécu depuis leur enfance. Elles sont aussi imprévisibles dans leurs émotions et leurs réactions aux événements et peuvent réagir de manière totalement différente à la même situation à chaque fois. Les PAA des deux sexes éprouvent aussi des difficultés pour

s'exprimer et évoquent avoir un besoin d'attention et d'affection, souvent non comblé par la famille.

#### *Acceptation de soi et mise en valeur de leur différence*

Cependant, beaucoup s'acceptent telles qu'elles sont, voient en eux une bénédiction, et ont confiance en eux. Leur couleur de peau leur plaît et les rend encore plus « uniques », selon eux.

#### *De nature sympathiques et empathiques*

Les PAA affirment que dans bien des cas, et grâce à leur nature sympathique, elles attirent à leur tour facilement la sympathie des autres. Ils sont facilement mémorables, « on sort du lot ». Beaucoup ont également développé des qualités comme l'empathie.

Elles peuvent également recevoir des traitements spéciaux, comme ne pas avoir à faire la queue sous le soleil dans les établissements bancaires et scolaires. Mais ce cas a été uniquement observé dans la région Analamanga, et est quasiment inexistant dans les régions Atsimo Andrefana, Androy et Anosy. Certaines affirment même qu'il n'y a aucun avantage à être une PAA, au contraire, elles sont maltraitées et même utilisées.

#### *Résilience et état d'esprit positif*

Certaines PAA, face aux discriminations quotidiennes, ont puisé leurs forces dans leur différence. Cette différence, qui selon eux, demeure uniquement physique. Et elles considèrent cette différence comme une richesse (« un don de Dieu »), et elles en sont fières ou ont appris à l'être avec le temps. Cette tendance est plus remarquée pour les PAA dans la région Analamanga.



#### 3.1.9. Vie privée et mariage

##### *Difficulté à séduire*

Concernant leur vie privée, la plupart des PAA des régions Anosy et Androy affirment considérer leur apparence physique comme un grand blocage pour séduire les personnes qui leurs plaisent, cela concerne surtout les hommes. Les expériences négatives de rejet et de mépris qu'ils ont vécu ne font qu'accentuer ce manque de confiance en soi.

Par ailleurs, les filles et FAA au caractère plus affirmé et ayant plus de confiance en soi considèrent leur différence physique comme étant un atout prouvant leur capacité de séduction et d'attraction.

### *Incertitude face au mariage*

Les PAA ont l'impression que la société les perçoit comme « des personnes ne méritant pas d'être aimées », « ne méritant pas l'attention », ou même des personnes ne pouvant pas envisager de fonder une famille.

Néanmoins, il a été remarqué que les PAA socialement actifs ont pu assez facilement trouver leur âme sœur parmi les membres des associations et milieux dont ils font partie. Dans ces cas, c'est au tour des compagnons typiques (non- atteints d'albinisme) de subir de la violence venant de l'entourage. Ils sont souvent questionnés sur l'authenticité de leur amour et le choix de leurs compagnons.

### *3.2. Besoins des personnes atteintes d'albinisme*

Si les aspirations et besoins des PAA dans les régions du Sud de Madagascar s'orientent plutôt majoritairement vers la compensation de leur état de pauvreté : accès à une bonne nutrition, éducation et diplôme, emploi et salaire décents, habitat durable, digne et sécurisé, etc. Ceux des PAA dans la région Analamanga se tournent plutôt vers l'accomplissement de soi à travers l'acceptation, la confiance et l'estime de soi, le soutien et l'acceptation des parents, de leurs proches et de la société face à leur particularité, le partage des connaissances sur les causes de l'albinisme et les besoins qui en découlent.

Les besoins et aspirations cités ci-dessous caractérisent les PAA de chaque région, selon les affirmations rapportées.

*Tableau 10 : Besoins et aspirations des PAA dans chaque région*

	<b>Régions Atsimo Andrefana, Androy et Anosy</b>	<b>Région Analamanga</b>	<b>Tous</b>
<b>Aspirations et objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Avoir un diplôme, terminer les études et être la fierté des parents</li> <li>· Trouver un travail qui s'adapte à leur état, si possible en tant que médecin, infirmier, sage-femme, fonctionnaire, instituteur<sup>12</sup></li> <li>· Avoir sa propre maison</li> <li>· Aider les parents en retour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Surpassement de soi : démontrer les potentialités des PAA</li> <li>· Acceptation, fierté, confiance et bonne estime de soi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être considéré comme toutes les autres personnes (liberté et indépendance)</li> <li>· Être financièrement indépendantes</li> <li>· Se marier et fonder une famille</li> </ul>

<sup>12</sup> Métiers jugés stables et socialement valorisant

<b>Besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Accès à l'eau, nourriture et PPN, habillement (Androy).</li> <li>· Accès à l'éducation durable (étudier le plus longtemps possible)</li> <li>· Education financière pour pouvoir se débrouiller et gagner suffisamment de l'argent pour devenir financièrement indépendant.</li> <li>· Conseils professionnels et se voir offrir des opportunités pour gagner en expériences.</li> <li>· Maison sécurisées (pour prévenir les attaques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Partage des connaissances sur l'albinisme et ses causes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Fierté, soutien et protection des parents</li> <li>· Accès aux médicaments et soins</li> <li>· De la crème et des médicaments pour les peaux abimées</li> </ul>
----------------	---	---	--

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

## Chapitre 4 : Violences et attaques contre les personnes atteintes d'albinisme

Dans ce chapitre seront développées les différentes formes de violences que les PAA subissent au quotidien. Pour comprendre les agressions et enlèvements de PAA, il est fondamental de comprendre le profil des victimes et des auteurs, le mode opératoire des agresseurs, le mobile des attaques ainsi que les conséquences de ces agressions chez les survivants.

### 4.1. Formes de violences subies

#### 4.1.1. Discrimination et harcèlement moral

Comme relaté maintes fois par les PAA, elles sont fréquemment victimes de harcèlement moral sous forme de moqueries, rumeurs négatifs (souvent pour les EAA), ou de dénigrements. La phrase



récitée tant par les enfants que par les adultes *Kapoaka feno sira, tsy mba vato fa varira*<sup>13</sup> a été soulevée plusieurs fois.

#### 4.1.2. Privation des droits fondamentaux

Les PAA ne jouissent pas de certaines libertés, par exemple la liberté d'aller où elles veulent. Également, elles sont privées de certains droits, principalement celui à l'éducation, la santé, la vie privée, l'égalité, la dignité humaine, etc. D'après des PAA, cette privation de leurs droits leur est infligée par les proches parents et par la communauté.

#### 4.1.3. Enlèvements

Les cas d'enlèvements touchent les PAA du Grand Sud, même si ces cas terrorisent également les PAA de la région Analamanga. Ils peuvent se passer dans les rues, dans les écoles, et même sous forme d'attaque, dans les domiciles des PAA. Dans ce dernier cas, l'enlèvement est accompagné de violences physiques à l'endroit de la famille de la victime<sup>14</sup>. Les enlèvements sont également bien planifiés et prémedités par leurs auteurs selon les témoignages des PAA ou leurs proches.

#### 4.1.4. Traite d'être humain

Il a également été rapporté par une PAA dans la région Anosy, qu'étant bébé, elle a failli se faire vendre par un parent à un étranger.

#### 4.1.5. Aggression et harcèlement sexuel

Les PAA, jeunes filles et femmes, sont également victimes de harcèlement sexuel dans les rues. En raison de leur vulnérabilité et état psychologique, elles sont aussi victimes d'abus et d'abandon. D'ailleurs, une jeune femme de la Région Androy a témoigné avoir eu ses trois enfants de trois compagnons différents qui ont tous abusé d'elle et disparu une fois qu'ils ont eu connaissance de la grossesse de la jeune femme. Une autre jeune fille dans la Région Atsimo Andrefana a aussi eu recours à l'avortement après avoir été abusée par une connaissance. Ces cas d'agressions sont rarement signalés par les victimes, par ignorance ou par volonté de la famille d'étouffer le cas.

---

<sup>13</sup> Cf. Partie 2.1.4.

<sup>14</sup> Afin de se protéger, eux et leurs familles, certains souhaiteraient déménager et/ou habiter dans une maison avec de très hautes clôtures.

#### 4.1.6. Non-accès aux activités économiques

Comme rapporté, les PAA font face à un manque d'opportunités et à une discrimination professionnelle, et ont donc du mal à subvenir à leurs besoins et/ou à ceux de leur famille.

### 4.2. Profil des victimes et auteurs des violences

Le tableau ci-dessous synthétise les informations collectées sur les types de violence subies par les PAA, les profils des PAA victimes, et les auteurs et/ou responsables de ces violences.

*Tableau 11 : Types de violences, profils des victimes et auteurs des violences*

Types de violence	Cas rapportés	Profils des PAA victimes	Auteurs des violences	Lieu
<b>Violence psychologique</b>	Discrimination et harcèlement moral	EAA en âge de fréquenter l'école et PAA en général	Camarades de classe ou amis Enseignants et professeurs Famille de la PAA (parents, frères et sœurs, famille proche) Voisins Entreprises et employeurs Société.	A la maison Chez la famille A l'école Au marché Dans la communauté Dans le lieu de travail
<b>Violence physique</b>	Enlèvements	EAA et PAA	Les <i>Malaso</i> <sup>15</sup> Personnes venant des communes ou districts alentours Entourage	A la maison ou aux alentours
	Traite d'être humain (vente ou tentative de vente d'une PAA), mutilation et décapitation	EAA et JAA	Parents, proches Personnes venant des communes ou districts alentours	
	Prélèvement sanguin	EAA	Enquête en cours	District de Vangaindrano

<sup>15</sup> Bandits notoirement connus dans le Sud de Madagascar, appelés également *Dahalo*

	Exhumation	FAA	Inconnus	Ianabinda, District Betroka
<b>Violence sexuelle</b>	Agression et harcèlement sexuel	Jeunes filles et FAA	Hommes (inconnus, proches, etc.)	Dans la rue Au sein de l'église
<b>Violence économique</b>	Déni de ressources, d'opportunités, de droits, de services	EAA et PAA	Parents Proches Société	A la maison A l'école Dans les centres de santé
	Non-accès aux activités économiques (Régions Androy et Anosy)	PAA en âge de travailler	Entreprises et employeurs	

Source : Collecte des données état des lieux PAA, 2022

Les PAA font toutes face à différentes sortes de violence à tout stade de leur vie. Les cas de rapt, démembrement et meurtre nous intéressent plus particulièrement, il est important de mentionner que 31,9 % des PAA que nous avons rencontrées en ont déjà été victimes. Les enfants, de sexe féminin et masculin, sont parmi les premières cibles des malfaiteurs. En effet, ils sont plus faciles à approcher et amadouer, et obtempèrent plus facilement. Il a été remarqué que les ravisseurs ne ciblent pas un sexe en particulier parce que les statistiques montrent que les proportions des garçons et des filles enlevés sont égales, c'est-à-dire 50 % chacun. Cela dit, les adultes ne sont pas exempts de ces enlèvements. Ces victimes viennent de familles défavorisées et vivent dans des parties excentrées – parfois même rurales, élément tenu en compte par les malfaiteurs pour faciliter leur coup.

Les ravisseurs sont souvent des membres de la communauté ou des personnes venant des communes ou districts voisins. Des membres de la famille et *ombiasy*<sup>16</sup> sont parfois impliqués. Les acheteurs viennent d'une localité extérieure. Ces auteurs sont des personnes de tout âge. La majorité ne sont ni des personnes formées / dans le métier ni assez préparées. Ce sont des personnes rongées par la pauvreté et souvent dans l'ignorance et la naïveté. Toutefois, ces auteurs ne sont pas nécessairement des personnes économiquement vulnérables. Par exemple, un Maire a été impliqué dans le kidnapping d'un EAA dans la Région Atsimo Andrefana.

#### 4.3. Mode opératoire des malfaiteurs

---

<sup>16</sup> Deux *ombiasy* ont été arrêtés à Tuléar en Décembre 2022 pour avoir été impliqués dans une affaire d'agression de PAA (Source Gendarmerie Nationale)

#### 4.3.1. Analyse et intégration dans l'environnement

En général, le malfaiteur traque d'abord la victime et ses proches. Il analyse les habitudes de la victime et son entourage. L'enlèvement se fait ensuite lorsque le malfaiteur se trouve assez près de la victime ou gagne son attention, sa confiance ou celle de son entourage. Par exemple, un enfant ayant vécu dans une commune éloignée à Sakaraha a été enlevé par un homme qui est arrivé dans le village, soi-disant, pour tenter sa chance comme tous les autres hommes dans l'exploitation de la carrière minière locale. Il s'est intégré à la communauté et a enlevé l'enfant lorsque la confiance des villageois en lui s'est installée.

#### 4.3.2. Lieux et circonstances des attaques

Tout acte de vente, mutilation et meurtre passe par un enlèvement qui se fait de jour comme de nuit.

Les attaques se passent souvent dans la maison des cibles ou aux alentours de leur maison. Les malfaiteurs utilisent la force en faisant irruption dans les habitations de leurs cibles. Ils s'introduisent dans la maison en brisant les verrous ou en creusant une partie du mur.

Les ravisseurs profitent que les enfants se retrouvent seuls et aient échappé à l'attention de leurs parents. Une fois les cibles isolées, les malfaiteurs s'approchent de leurs cibles en les appâtant et parfois même les séduisant. C'est aussi le cas d'une FAA qui a été invitée au bar du coin et qui a été enlevée une fois en état d'ébriété.

Généralement, les malfaiteurs opèrent en équipe, masqués et armés, se déplaçant en véhicule, à pied ou à moto. Certains d'entre eux ont identifié des potentiels acheteurs ou ont été envoyés / payés par des personnes qui disent connaître des personnes qui achètent des PAA (vivantes ou leurs organes).

Contrairement aux actes classiques de kidnapping, ces malfaiteurs ne demandent pas de rançon auprès des familles des personnes enlevées. De plus, ils retiennent leurs victimes dans les lieux secrets en prétextant être en attente de receleurs.

#### 4.3.3. Outils utilisés

Les forces de l'ordre et agents de prise en charge des victimes nous ont renseigné que les malfaiteurs interviendraient parfois de manière archaïque et ne seraient pas équipées. Par exemple, en Août 2022, un enfant de 14 ans résidant à Salobe a tenté d'arracher l'œil de son cousin de 10 ans avec une fourchette. Dans d'autres cas, les mutilations ont été faites à partir de couteaux et / ou d'une paire de ciseaux.

### 4.4. Mobile des attaques

Dès 1855, les écrits expliquent la raison des enlèvements, mutilations et sacrifices envers des PAA :

« Araka ny finoana, anisan'ny nahatongan'ilay fitrandrahana singa ao anatin'ilay zaza varira dia neverina fa mitondra harena tsara ho an'ilay olona maka azy ny fakàna an'io taova ao amin'ilay zaza bobo io. Maningana amin'ny olona hafa izy ireny. Raha ny fisainantsika Malagasy dia ireny no anisan'ny olona atao hoe « mahery vintana », ary neverina fa mitondra hery hafa ho an'ilay olona maka azy. » (Webber, 1855, « *Dictionnaire français-malgache* »)

Traduction : « Selon les croyances, une des raisons des trafics d'organes des enfants atteints d'albinisme est que certains organes des enfants atteints d'albinisme apporteraient la richesse à la personne l'ayant extrait de cet enfant. Ces enfants atteints d'albinisme se démarquent des autres. Selon notre mentalité (malgache), ces enfants sont ce qu'on appelle des « chanceux », et ils apporteraient à la personne extractrice une force supérieure. » (Weber, 1855, « *Dictionnaire français-malgache* »).

Il est confirmé que les perpétrateurs sont motivés par la soif de la réussite sociale : l'envie de s'enrichir, d'être socialement valorisés. Ils auraient planifié de vendre la victime vivante (dans une autre région ou à l'étranger) ou de la démembrer / décaper pour des pratiques fétiches. Une autre raison serait la volonté de semer délibérément le trouble.

## 4.5. Cas signalés

De l'année 2020 à 2022, 37 cas d'enlèvement de PAA ont été signalés et traités par la Gendarmerie Nationale. Ces enlèvements ont été constatés en milieu rural dans les Régions de Anosy, Androy, Atsimo Andrefana, Ihorombe et Menabe pour les 31 cas d'enlèvement de PAA. 90 arrestations sur les cas d'enlèvement de PAA ont été faites au cours de ces trois dernières années qui ont abouties à 66 mandats de dépôt et 25 libertés provisoires<sup>17</sup>.

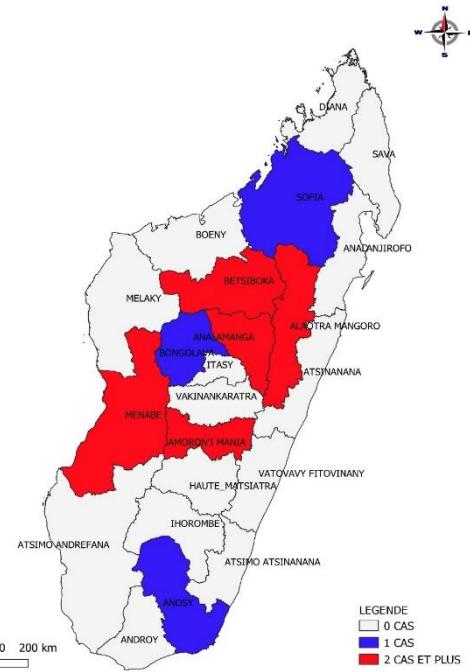
Ci-après un tableau récapitulatif des kidnapping et enlèvements de 2020 à 2022 selon la Gendarmerie Nationale :

Années	Phénomènes d'insécurité	Nombre de cas	Victimes		Arrestations	Suite judiciaire		Milieu	
			Malagasy	Etranger		MD	LP	Urbain	Rural
2020	Kidnapping	32	55	1	101	85	16	2	30
	Enlèvement de PAA	10	11	0	15	7	8	0	10
2021	Kidnapping	47	102	0	87	46	37	1	45
	Enlèvement de PAA	8	8	0	43	30	13	0	8
2022	Kidnapping	22	56	2	28	23	5	1	21
	Enlèvement de PAA	19	21	0	32	29	4	0	33

Tableau 12 : Statistiques des kidnappings et enlèvements de PAA

Source : Gendarmerie Nationale de Madagascar

<sup>17</sup> Gendarmerie Nationale, présentation sur la lutte contre les méfaits envers les personnes atteintes d'albinisme - ANALYSE CAS VARIRA - Slide 8 et 9.

**ENLEVEMENT DE PAA****KIDNAPPING**

*Figure 6 : Cartographie des enlèvements de PAA et kidnapping*

Source : Gendarmerie Nationale de Madagascar

Le nombre de cas d'enlèvements de PAA signalés a connu une hausse entre 2021 et 2022. Les statistiques émanant de la Gendarmerie Nationale font état de 8 cas d'enlèvement en 2021 contre 19 en 2022. Ces enlèvements de PAA représentent 14,5 % et 35,8 % des cas d'enlèvements signalés auprès de la Gendarmerie Nationale, respectivement pour 2021 et 2022. Il faut noter que le nombre réel de cas peut être plus élevé. La Police Nationale dispose également de ses propres statistiques concernant les agressions contre les PAA et une comparaison détaillée, entre autres ventilée par genre et âge, doit être effectuée pour déterminer si ces cas sont les mêmes ou s'ils incluent des cas supplémentaires. Il est également possible que des cas n'aient jamais été signalés aux autorités.

Deux explications ont été évoquées pour expliquer cet accroissement. La première, venant du secteur juridico-judiciaire, stipule que le temps écoulé a contribué à propager les croyances et les rumeurs sur les PAA. La seconde, émanant des acteurs sur terrain, explique que la pandémie de la Covid-19 a eu des répercussions néfastes sur la vie de la population, notamment sur leurs activités économiques. Ces deux observations ont un point commun : les personnes convaincues par les rumeurs et fausses croyances et celles qui ont été victimes de la pandémie recourent aux actes d'attaques envers les PAA pour s'enrichir facilement.

#### 4.6. Séquelles des attaques sur les personnes atteintes d'albinisme et leur entourage

Pour les victimes, les conséquences de l'enlèvement sont majoritairement négatives. L'exposition des PAA aux agressions constitue un des facteurs essentiels du changement radical de leur quotidien, notamment :

- Le traumatisme physico-psychologique tel que la dépression, l'hyper vigilance, les pensées intrusives, l'anxiété et le syndrome post- traumatique ;
- La peur et le manque de confiance : la peur limite la vie et les actions. Les survivants, leur famille, les autres personnes entrant dans la catégorie des cibles s'isolent (certains enfants ne sortent plus pour jouer avec les autres enfants de leur âge, d'autres ont vécu un décrochage scolaire) ou se déplacent toujours avec prudence car ils se sentent toujours en danger. Ainsi, il arrive souvent qu'un parent, voire les deux, abandonne les activités économiques et sociales pour rester en permanence avec leurs enfants ;
- L'empirement du handicap : la perte totale de la vision, en cas d'ablation de l'œil. Le nerf optique qui relie l'œil au cerveau ne peut plus être réparé. Sans intervention urgente, il est possible que le survivant ait une complication infectieuse ou une hémorragie mortelle ;
- Le développement de systèmes de (sur)protection comme (i) l'évitement des endroits calmes ou cachées, (ii) la surveillance continue et l'accompagnement de la PAA par un membre de la famille, (iii) la sollicitation des gendarmes pour faire la ronde de sécurité et protéger la PAA, (iv) le déplacement pour fuir et habiter dans un endroit plus sécurisé et (v) l'appel à l'aide divine.

## Chapitre 5 : Protection, assistance et lutte contre les agressions des personnes atteintes d'albinisme

Des structures et interventions sont déjà implantées pour répondre aux besoins des PAA. Elles découlent d'initiatives communautaires, gouvernementales, associatives ou personnelles. Cette partie du rapport abordera les prises en charges existantes pour les PAA survivants d'attaque ainsi que celles pour les PAA en général.

### 5.1. Prise en charge et protection des survivants d'attaque

Les données collectées montrent que (i) les réactions des victimes après les attaques ou actes de violence, (ii) l'attachement à la tradition et aux valeurs malgaches (*fihavanana* ou lien social, *fifamelana* ou pardon, etc.) et (iii) la soif d'obtenir justice et d'être dédommagé au plus tôt conditionnent le recours aux services d'assistance et de protection. Ce qui explique qu'une proportion faible de 29 % des survivants ou leur entourage ont signalé le cas auprès du chef fokontany, 17 % ont approché les *Olobe*. Seulement 8 % ont déclaré le cas auprès des forces de l'ordre dont 4 % ont déposé plainte, 8 % ont demandé de l'aide auprès des voisins, de la famille ou des membres de la communauté. 4 % des interlocuteurs se sont fait consulter par un médecin et la même proportion a demandé du soutien auprès du CECJ. Une proportion non négligeable de 17 % a déclaré n'avoir rien fait après l'acte de violence.

#### 5.1.1. Prise en charge communautaire

##### *Mobilisation communautaire*

Les attaques engendrent des mobilisations positives et soulèvent une vague de solidarité au sein de la communauté :

- Certains aident les familles des victimes à effectuer le signalement auprès des gendarmes ;
- D'autres n'hésitent pas à leur tenir compagnie, remonter le moral ou à leur aider à se changer les idées ;
- Les hommes organisent une ronde de sécurité ou *jado* et tous les membres de la communauté se mettent à surveiller, de près ou de loin, la PAA ;
- Les croyants organisent des cellules de prière ;
- Les membres de la communauté cotisent ou offrent des vivres à la famille de la victime;
- Le *Fokonolona* ou les membres de la communauté se réunissent pour établir des *dina* ou conventions sociales ;
- Le *Fokonolona* organise une fête à l'occasion du retour de la PAA survivante.

### *Olobe*

Les *Olobe* sont consultés pour jouer le rôle de médiateur. Ils sont sollicités pour régler les cas à l'amiable au sein de la communauté et pour appliquer les *dina*.

### *Chef Fokontany*

Le *Fokontany* qui est la collectivité décentralisée de base constitue une porte d'entrée vers la prise en charge des victimes. Le responsable de *Fokontany* constate les faits et dirige la famille vers les autorités ou structures compétentes, suivant les cas et besoins des victimes.

#### 5.1.2. Prise en charge juridico-judiciaire

##### *Force de l'ordre*

Après les attaques ou les tentatives d'attaques, les familles approchent le poste de gendarmerie / police le plus proche<sup>18</sup>. A leur tour, les forces de l'ordre font leur travail en :

1. Auditionnant les victimes ou les plaignants. Selon l'état et les besoins de la victime, l'officier peut lui rédiger une lettre de réquisition pour examen médical et/ou l'orienter vers un autre service de prise en charge (Exemple : prise en charge psychosociale). S'en suit l'audition des témoins à charge ;
2. Effectuant la perquisition. Il s'agit de faire une investigation en visitant les lieux du crime ou de la violence, en rassemblant toutes les preuves de l'infraction ;
3. Recherchant, en convoquant ou en arrêtant l'auteur de l'infraction s'il est attrapé. Sa version des faits est ensuite entendue, ainsi que celle des témoins à décharge. Si besoin, le présumé auteur est en retenu pour garde à vue ;
4. Déferrant le dossier au Tribunal de Première Instance (TPI) si la victime décide de porter plainte - ce qui est assez rare, ou pour compte-rendu pour le parquet dans le cas où la victime ne veut pas porter plainte ou décide de la retirer.

De ces échanges, les agents de police ou gendarmes déduisent si l'affaire est de nature civile ou pénale.

*Selon les observations préliminaires de l'Experte indépendante sur la jouissance des droits humains par les PAA, beaucoup d'éléments de la police et de la gendarmerie se baseraient sur le suivi des traces de pas, la prise en flagrant délit et l'aveu des individus pour établir les condamnations. Cela remettrait en question l'efficacité des perquisitions et l'arrestation du présumé auteur.*

---

<sup>18</sup> Ce sont majoritairement les Gendarmes qui reçoivent les victimes et leurs familles, dû à leur proximité par rapport à la résidence des victimes

### *Protection des survivants*

Selon l'effectif des gendarmes disponibles, le Chef de brigade peut désigner des officiers pour surveiller et protéger les PAA. Si ces dernières sont victimes de tentative d'attaque ou reçoivent des menaces, des éléments de la Gendarmerie Nationale peuvent effectuer des rondes de sécurité dans le quartier de résidence des PAA. Il arrive aussi que des officiers dorment par tour dans la résidence des PAA ou qu'ils soient envoyés pour résider temporairement dans le village du PAA (période de plus ou moins deux mois). En cas d'indisponibilité des Officiers, les PAA se réfugient au poste de gendarmerie où une salle leur est aménagée en guise de chambre. Il arrive aussi que la PAA habite de manière temporaire dans la maison destinée au Commandant de Brigade de la Gendarmerie ou que des bienfaiteurs lui louent une maison à côté du Poste de gendarmerie. Ces mesures de protection des PAA ont été prises depuis 2021.

### *Justice*

Les démarches au sein du parquet sont effectuées une fois que le dossier leur est transmis. Il est possible que les Officiers de Police Judiciaire soient appelés à recueillir des preuves supplémentaires pour mener à bien le jugement de l'affaire.

#### 5.1.3. Prise en charge psychosociale

Le CECJ, en collaboration étroite avec le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF), a un protocole de prise en charge des personnes victimes de violence, y compris les PAA. En cas d'attaque envers une PAA, la personne survivante bénéficie d'un soutien psychosocial si elle approche le service. Plus concrètement, un intervenant social prête une oreille attentive et sans jugement au survivant, la conseille, évalue ses besoins, identifie les services locaux qui pourraient prendre le survivant en charge et laisse le survivant choisir les types d'accompagnement dont il a besoin. L'intervenant social va ensuite orienter le survivant et faire le suivi de la mise en œuvre du plan d'accompagnement. Cette prise en charge touche à sa fin quand l'intervenant social arrive à apprécier la stabilité psychologique et émotionnelle de la victime ou à la demande de cette dernière. Il est à noter que la prise en charge psychosociale est la même pour les survivants de sexe féminin et masculin.

A part cela, cette prise en charge peut aussi tenir en compte les besoins primaires du survivant en lui offrant de la nourriture et, parfois, des kits de première nécessité (savons, seau, etc.) lorsque le centre en a les moyens. Le pack de prise en charge devrait contenir une offre d'hébergement provisoire, si besoin. Malheureusement, les Directions Régionales de la Population n'ont pas encore les locaux adéquats.

#### 5.1.4. Prise en charge sanitaire

Le survivant peut se faire examiner chez un médecin, membre du Réseau de Protection de l'Enfant (RPE) ou non. Selon le cas, le médecin effectue un examen clinique, psychique et paraclinique. Il peut aussi administrer les premiers soins et octroyer un certificat médical ou un rapport d'expertise médico- légale.

Les membres du RPE collaborent continuellement grâce au référencement des survivants. Si nécessaire, le CECJ ou la DRPPSPF réfère le survivant au médecin ou à l'agent de police membre du RPE et aide les victimes dans le déclenchement des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs présumés.

#### 5.1.5. Difficultés rencontrées par les victimes

79 % des victimes ou de leurs représentants ont déclaré ne pas avoir été satisfaits par les prises en charge qui leur ont été offertes ou qui leur ont été accessibles. En réalité, 18 % ont eu besoin d'un abri (temporaire ou définitif), 16 % n'ont pas pu se faire soigner par faute de moyen financier et 16 % n'ont pas pu bénéficier d'un appui psychosocial. Une autre proportion, équivalant à 11 %, n'ont pas eu accès aux services sanitaires à cause de la distance les séparant du centre de santé ou du médecin. La même proportion a déclaré ne pas avoir été satisfait de la perquisition et n'ont pas confiance en la neutralité de la Police / Gendarmerie. Ces derniers sont soupçonnés par la population d'être corrompus et même d'être derrière les actes de barbarie envers les PAA. Ceci pourrait expliquer la tentative de vindicte populaire à Ikongo en Août 2022, après l'arrestation de quatre individus soupçonnés pour l'enlèvement d'un EAA et l'assassinat de sa mère.



## 5.2. Prise en charge, protection et lutte contre les agressions et enlèvements des personnes atteintes d'albinisme

### 5.2.1. Initiatives communautaires



Sans attendre une quelconque aide extérieure, les communautés ont naturellement développé un système de protection des PAA suite aux différents cas d'attaques de ces deux dernières années. Ce système consiste à désigner des hommes pour garder, accompagner, défendre les EAA où qu'ils aillent et où qu'ils soient. Ces hommes peuvent être assignés définitivement à ce rôle ou travailler en rotation. L'organisation sociale et le rang social du parent ou de la famille de l'EAA déterminent le nombre de gardes mobilisés qui travaillent au moins à deux et souvent armés. Ce système est motivé par trois raisons fondamentales : la volonté de protéger la PAA et sa famille (40 %), le principe d'humanité (40 %) et pour que les PAA puissent jouir de leurs droits comme tout le monde (10 %).

Des groupes d'hommes font le *jado* pour vérifier la sécurisation de la localité où habite la PAA en se déplaçant sur les différents points. Le passage de ces agents de sécurité a tout autant un rôle de dissuasion des malfaiteurs que de contrôle.

De même, des associations villageoises contribuent à la prise en charge des PAA en offrant des aides financières, psychosociales et/ou matérielles, selon les moyens.

Ces mécanismes n'enlèvent en rien le sentiment de responsabilité éprouvé par les parents des EAA. Il arrive souvent qu'un parent, voire les deux, abandonnent les activités économiques et sociales pour rester en permanence avec leurs enfants.

### 5.2.2. Activités d'information, de sensibilisation et de communication

*Organisation et renforcement des discussions thématiques d'information, de sensibilisation et de plaidoyer*

Le Haut- Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), en collaboration avec le Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et l'État de Droit (HCDDED) et des associations œuvrant pour la protection des droits des PAA, a organisé un colloque du 20 au 22 juin 2022, à Antananarivo. Cet évènement avait pour objectif de discuter des droits et de la protection des PAA. A l'issu de cet évènement ont été émis des propositions et des recommandations qui alimenteront les travaux initiés par le Gouvernement, en vue de l'élaboration de la Stratégie nationale de protection des droits des PAA.

Une visioconférence sur le contexte sécuritaire et droits des PAA à Madagascar a aussi été organisée le 16 Avril 2022. Cette visioconférence a été organisée par Autisme Madagascar et le Mouvement pour la différence. L'objectif de l'événement était de « structurer les acteurs, pour avoir plus de voix »<sup>19</sup>, ainsi de discuter du contexte sécuritaire et mettre en place une association des Albinos à Madagascar. Toujours dans cette optique, un atelier sur l'albinisme a été organisé le 29 avril 2022<sup>20</sup>.

L'association Autisme Madagascar utilise aussi les médias locaux et des plateformes sociaux en ligne pour discuter de la situation des PAA à Madagascar, sensibiliser sur l'albinisme et donner l'opportunité aux PAA de s'exprimer.

*Interventions de l'UNICEF*

L'UNICEF, via la Section Social and Behavior Change de l'UNICEF (SBC), a déjà initié des activités afin de contribuer (i) au respect des Droits fondamentaux des PAA, (ii) à un environnement sécurisé pour leur épanouissement et (iii) à l'élimination des causes profondes de la discrimination et des agressions vis à vis des personnes différentes dont les PAA. Pour atteindre ces objectifs, l'UNICEF a fait du plaidoyer auprès de leaders politiques, organisé des mobilisations sociales et adopté l'approche de la communication pour le changement social.

Aussi, via sa Section Protection de l'enfant, l'Agence appuie les Directions Régionales. Concrètement, elle apporte un support psychosocial, médical et judiciaire pour les enfants victimes de violences, d'abus et d'exploitation dont les EAA.

### 5.2.3. Protection juridico- judiciaire

Les éléments de force de l'ordre que nous avons rencontré ont partagé l'idée de mettre en place des actions pour prévenir toute forme de violence envers les PAA, en vue de les protéger. La Gendarmerie Nationale a particulièrement augmenté le nombre de son personnel pour prendre en charge les cas d'enlèvement et étendre les investigations et protections dans les zones limitrophes.

<sup>19</sup> Autisme Madagascar, Présentation du projet Hafakely - albinisme - Slide 1

<sup>20</sup> Autisme Madagascar, Présentation du projet Hafakely - albinisme - Slide 2

Aussi, elle a pris l'initiative d'encourager la population à informer les forces de l'ordre dès qu'il y a suspicion, réception de menace ou cas d'attaque. Cette sensibilisation est accompagnée par la diffusion de numéros (payants) à contacter. De plus, la Gendarmerie Nationale privilégie la prévention en renforçant la sensibilisation auprès des Fokontany où ils sont déployés. Il leur est important d'informer la population et de corriger les idées reçues sur les PAA, en insistant sur le fait que ces derniers sont des êtres humains comme les autres. Tout comme les PAA victimes d'attaques, les autres PAA peuvent bénéficier d'une protection des agents de police ou gendarmerie en demandant refuge auprès des postes avancés, en se faisant accompagner sur la route vers ou depuis l'école ou en bénéficiant d'une garde rapprochée à domicile.



#### 5.2.4. Prise en charge sanitaire

##### *Protection et soin dermatologique*

Depuis Octobre 2022, les membres de l'Association Albinos Madagascar peuvent bénéficier de consultations gratuites au sein du Service de Dermatologie du Centre Hospitalier Universitaire de Befelatanana à Antananarivo. Néanmoins, les médicaments sont encore à la charge des patients et les PAA habitant hors de la capitale doivent se déplacer pour bénéficier de ces soins. Ces paramètres constituent encore un obstacle pour les PAA n'ayant pas les moyens financiers.

D'un autre côté, l'association Albinos Madagascar a développé un partenariat avec une pharmacienne Malgache vivant en Italie pour faciliter l'accès aux crèmes solaires des membres de l'Association au niveau national. La première vague de distribution de crème solaire a été faite en Novembre 2022.

#### *Consultations ophtalmologiques*

Des séances de consultations ophtalmologiques accompagnées de distribution de lunettes à verres antireflets et photochromiques ont eu lieu dans le District de Betroka et Isoanala, région Anosy. Ces activités ont vu le jour grâce à l'Association Andry Fototra ho an'ny Fampandrosoana, le Député de Betroka et d'autres acteurs économiques.



© Soloniaindraibe

### 5.2.5. Aide alimentaire et matérielle

Pendant l'année 2022, une partie des PAA à Madagascar a bénéficié de divers dons sous forme de produits de première nécessité (huile et riz). C'est le cas des PAA dans le Sud, des PAA résidant à l'Akany Sekolin'ny Jamba Farafangana (SEJAFA) et des PAA dans la région Anosy. Ces derniers ont reçu des matelas en supplément.

Ces dons proviennent respectivement d'un parti politique, d'un comité d'aide des PAA au sein de la Préfecture de Farafangana et d'une association caritative dans la Capitale.

### 5.2.6. Protection et prise en charge par les employeurs

Face aux problèmes d'insécurité rencontrées par les PAA qu'ils emploient, les responsables qui en ont les moyens décident d'organiser un transport du personnel, y compris pour les PAA, ou prennent en charge les frais de déplacement des PAA.

### 5.2.7. Protection en milieu scolaire

Quelques écoles accueillant des EAA ont décidé de renforcer le système de sécurité de l'établissement en recrutant des agents de sécurité, en mettant en place un système de surveillance pendant la récupération des enfants. A cela s'accompagne le renforcement de la discipline et les sanctions relatives à la violence.

### 5.2.8. Collaboration entre les acteurs dans le système de protection

Le RPE tient un rôle fondamental dans la réponse aux violences envers les PAA au niveau régional, district et communal. Le réseau est composé par des représentants de la Région / District / Commune, du DRPPSPF, de la Police Nationale et/ou la Gendarmerie Nationale, d'un médecin, de la DREN et de la Direction Régionale de la Communication. Ces membres ont été formés sur les protocoles de prise en charge des victimes de violence et sont les points focaux des entités qu'ils représentent en matière de violence envers les enfants et de violence basée sur le genre. Logiquement, ces personnes recueillent les signalements et les survivants leur sont référés pour les prises en charge.

Paradoxalement, les informations sur terrain ont mis en lumière que les services d'assistance sur le terrain tels que la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, les associations, les médecins, les centres juridiques et les acteurs de réinsertion travaillent de manière indépendante. Les échanges sont assez rares ou se font à sens unique et la coordination des activités est quasi inexistante. Les initiatives positives que nous avons pu recenser concernent certaines associations villageoises qui affirment se porter volontaires pour signaler les actes de violences envers les PAA auprès de la gendarmerie. Pour ces derniers, la collaboration avec les acteurs dans le domaine de la santé se limite au référencement des survivants aux centres de santé ou à l'hôpital le plus proche. Les

médecins quant à eux se retrouvent souvent à référer les patients vers les centres juridiques comme le Trano Aro Zo ou le CECJ.



© Rabemananjara

## Chapitre 6 : Histoires de succès

Cette partie du rapport met en lumière les histoires inspirantes de PAA qui, à force de volonté et d'engagement, ont su affronter les difficultés auxquelles elles ont été confrontées. Des histoires qui démontrent leur façon d'être résilientes en vue de transformer leur vie positivement.

### 6.1. Une résilience au-delà de la différence : Christine, une jeune maman atteinte d'albinisme

**P**leinement épanouie, solaire et confiante, Christine se voit comme toutes autres mamans malgré son état : l'albinisme. Elle qualifie son train de vie d'« ordinaire », à quelques détails près, dont principalement les regards et jugements que certaines personnes de la société portent sur elle au quotidien. Des situations auxquelles elle s'est difficilement habituée et résignée à accepter depuis toujours.

Durant ses premières années de vie, elle n'a pas eu l'ancrage familial et l'affection dont elle avait besoin. Elevée par sa grand-mère, puis par son oncle, sa garde a été controversée, jusqu'à ce qu'elle trouve sa place au sein d'un couple, proche de son oncle, qu'elle a affectionné naturellement. Ce couple sera sa famille adoptive, qu'elle considère désormais comme étant sa « vraie famille », deviendra sa famille adoptive, et l'élèvera dignement. Plus jeune, elle a pu obtenir un diplôme de Droit, et elle rencontre son mari - un homme très attentif qu'elle qualifie de « sérieux et aimant », avec qui elle a pu fonder une famille.

Aujourd'hui, elle est mère de deux petites filles, n'ayant pas hérité de sa différence. Christine est totalement dévouée dans son rôle de mère au foyer et d'épouse. Elle considère sa famille comme son plus grand succès et sa plus grande fierté. Selon Christine, dans son quotidien de mère et d'épouse, rien ne la diffère vraiment des autres notamment dans la façon de s'occuper et d'éduquer ses enfants. Cependant, son statut de « mère », tout en étant une personne atteinte d'albinisme ne passe pas inaperçu au sein de la société, et attire inévitablement la curiosité et le jugement de certaines personnes : « *Il arrive souvent, lorsque je sors avec mon enfant, qu'on me regarde très mal ou parfois même que je sois sévèrement jugée par les passants, voyant une personne atteinte d'albinisme trainer avec une enfant. A chaque fois, ils ressentent le besoin de se renseigner si cette enfant est vraiment la mienne, si je l'ai vraiment portée et enfantée. Il y a des fois où cela m'ennuie vraiment, car le fait que j'aie des enfants qui ne me ressemblent pas forcément est vraiment difficile à croire pour certains.* ». Née et vivant dans le Sud de Madagascar, elle constate que les préjugés sur les personnes atteintes d'albinisme y sont flagrants : « *Pour certaines personnes, nous, les personnes atteintes d'albinisme ne sommes pas des êtres humains. Elles nous considèrent plutôt comme des « choses », quelque chose qu'on peut exporter ou exploiter. Certains sont alors étonnés de voir qu'on puisse se marier et même enfanter. Plus précisément, ils sont étonnés du fait que quelqu'un puisse nous aimer, du fait de notre différence.* ».



Crédit : UNICEF/2022/Rabemananjara

**Légende :** Christine aime passer des moments avec ses deux filles

Actuellement trentenaire, elle est plus déterminée que jamais et s'est engagée auprès de l'Association Albinos Madagascar en tant que vice-présidente pour défendre la cause des personnes comme elle. Elle désire trouver un travail décent pour subvenir aux besoins de sa famille : « *Mes enfants sont sans doute ma plus grande motivation pour mener une vie positive et florissante, et faire face à mes préoccupations et à ma différence dans cette société* ». Impassablement optimiste, son message ultime pour toutes les mamans, porteuses de handicap ou non, est très motivant : « *Nous sommes des mamans. Nous devons toujours rester debout quoi qu'il arrive. Il faut toujours faire l'impossible pour nos enfants.* ».

## 6.2. Le leader de demain : Fulgence, jeune homme atteint d'albinisme au service de l'éducation et de sa communauté

**D**e grandes perspectives pour le système éducatif, mais également pour sa communauté à travers l'Association Albinos Madagascar : Fulgence se bat ardemment pour ses idéaux et sa soif de justice sociale.

De nature débrouillard et polyvalent, il a toujours eu soif de connaissances, et commencé tôt dans la vie associative. Fulgence est notoirement connu pour sa capacité naturelle à diriger depuis son enfance, et pour son aisance relationnelle partout où il va : « *Il arrive que je me surprenne moi-même, parce que ça me venait spontanément : j'aimais parler de petits projets à mes amis, et ils se mettaient naturellement à me suivre. Par exemple, j'aimais organiser des rencontres entre les équipes de football de mon quartier, et je me débrouillais pour chercher les financements des maillots pour mon équipe, etc. A 18 ans, j'ai fondé un club d'entraînement de foot pour des garçons de 13 ans, j'ai d'ailleurs un certificat issu de cela.* ». Loin d'être totalement innées, ses compétences

de leader se sont développées au fur et à mesure, selon lui, grâce à ses expériences personnelles et surtout à sa formation en sciences de l'éducation.

Fulgence est totalement dévoué dans sa fonction d'enseignant. En effet, il exerce dans le domaine de l'éducation depuis 2010, et tend d'ailleurs àachever son Master II en science de l'éducation actuellement. Sa bonne connaissance du système éducatif dans les zones où il a exercé, lui a permis de développer une certaine perspective pour changer et améliorer les réalités dans ces zones. Une contribution, même infime, pour le pays selon lui, mais qui soit de son ressort s'il sera amené à occuper une fonction jouissant d'une autorité et d'un pouvoir de décision à l'avenir : « ... *Entre autres, j'aimerai aider les enseignants à développer leur personnalité et leur potentialité, afin d'exceller dans leur rôle mais aussi à valoriser tout ce qui est éthique dans le cadre de cette fonction* »

En parallèle, étant actif au niveau de plusieurs associations au cours de son existence, il a eu l'initiative et la capacité de créer l'Association Albinos Madagascar, dont il est actuellement le Président. Avec l'aide de ses pairs, ils ont pu fonder et développer petit à petit l'association, grâce à leurs plaidoyers, aux partenariats, aux collaborations et financements de diverses entités et acteurs. Chaque année, leur objectif est de propulser une personne atteinte d'albinisme à réussir dans son domaine de prédilection, car lui-même a été victime de discrimination professionnelle : « ... *Par exemple, cette année, notre ami Docteur a été recruté à l'hôpital Jean Paul II, grâce à la visibilité que nous prônons dans notre association. Une autre personne membre sera sûrement recrutée au Ministère de la Population. Pour 2023, nous espérons qu'une personne de notre communauté soit nommée par décret aux hauts emplois de l'Etat.* ».



Crédit : UNICEF/2022/Rabemananjara

**Légende :** Fulgence se tient pour mission de sensibiliser et de briser les stéréotypes sur les personnes atteintes d'albinisme

Ambitieux, il aspire toujours au meilleur. « *J'ai toujours su soutirer ce qui était bon chez les autres, dans le but de me forger. Chaque année, je fais un bilan de ma vie, je revois mes erreurs et ce que je peux améliorer, car j'aspire à devenir un jour un vrai leader* », confie-t-il. Il poursuit avec un message de force pour les jeunes à la poursuite d'un rêve : « *Rien n'arrive facilement, derrière chaque succès il y a du travail et des efforts constants. Il faut avoir une certaine curiosité intellectuelle pour améliorer notre valeur, et une certaine capacité de concentration dans ce qui est essentiel pour réaliser nos objectifs* ».

### 6.3. Libérer le potentiel de tout un chacun : Les vocations de Jean Richard face à l'albinisme

**A** la fois Pasteur et Journaliste, ses responsabilités lui permettent de tenir des rôles qui lui tiennent à cœur : promoteur de paix et de justice, et porte-parole des personnes, comme lui, atteintes d'albinisme, partout où il exerce et est sollicité. Jean Richard, quadragénaire, s'est forgé une vie engagée et animée par une grande spiritualité, au service de ses pairs et de la société.

Son enfance a été marquée par une discrimination d'ordre affective au sein de sa famille, du fait de son état. Cette discrimination, il l'a plus tard vécue en grandissant au niveau de la société. Ce qui a fait naître en lui cette volonté inouïe de changer le regard de la société sur les personnes comme lui : « ... *Mes frères et sœurs sont plus proches de mes parents que je ne l'ai été. J'ai même été retiré de l'école, mais pas eux. J'ai senti que j'ai plutôt été un étranger pour mes parents. Etant plus jeune, j'ai commencé à ressentir la discrimination physique au niveau de la société : des enseignants, et même de la part de certains leaders religieux. Mais ce que je ne tolérais jamais, c'est qu'on ne confère pas les mêmes droits aux personnes atteintes d'albinisme. A partir de ces moments-là, j'ai trouvé refuge dans la prière, et découvert ma vocation de pasteur. Plus tard, j'ai pu bénéficier de quelques formations et j'ai pu me lancer pleinement dans le journalisme, un autre domaine qui me passionne.* ».

Ces fonctions sont parfaitement complémentaires selon lui. En tant que Pasteur, il est à même de dispenser des enseignements et d'atteindre la sphère de la famille et les jeunes, surtout les jeunes atteintes d'albinisme. En tant que journaliste, il partage les informations et sensibilisations nécessaires à la société, car celle-ci en a vraiment besoin, selon Jean Richard : « *Je suis vraiment passionné par ce que je fais. Je tiens à sensibiliser et à partager que nous les personnes atteintes d'albinismes, sommes comme toute autre personne : aimées par Dieu. Nous avons les mêmes droits, entre autres, à l'éducation ou à la formation, aux infrastructures et bénéfices sociales. Nous possédons des compétences et beaucoup de potentiel faute d'opportunités. On a besoin de nous dans la société et on a notre rôle à jouer. Nous sommes capables d'accomplir de grandes choses.* ».

Aujourd'hui, Père de famille, Jean Richard est pleinement actif, et est vivement sollicité et connu des associations et des autorités locales, et même des organisations d'envergure. Il s'est également engagé en tant que Coordonnateur régional de l'association Albinos Madagascar dans la Région Anosy, au Sud de Madagascar où il réside. Lorsque les cas de violences contre les personnes atteintes d'albinisme se sont émergés et intensifiés dans la région Sud, et bien avant même, il s'est

inconditionnellement dressé pour y lutter. « *Ce qui se passe est inacceptable. Le fait de se dresser contre ces violences donne également la force aux autres personnes atteintes d'albinisme. J'ai un rôle important de représentation à jouer, pour que les personnes comme moi puissent se motiver à atteindre leurs objectifs et se surpasser dans tout ce qu'ils font.* », confie-t-il.



Crédit : UNICEF/2022/Rabemananjara

Légende : Les conseils de Jean Richard sont souvent sollicités par les personnes qu'il rencontre.

Plus tard, il souhaite construire un centre d'accueil et de retraite pour les personnes âgées, en difficultés ou laissées pour compte, mais également un centre d'accueil pour les enfants atteints d'albinisme et pour les orphelins. Un lieu où chacune de ces personnes recevront les soutiens moral, psychologique, mais surtout spirituel dont elles auront besoin.

#### **6.4. La différence n'exclut pas la responsabilité : Deux jeunes personnes atteintes d'albinisme socialement engagées**

ssus d'une famille de six enfants, Dolin et Florentine, sont deux jeunes pleinement engagés. Leur particularité, c'est que tous deux sont atteints d'albinisme. Vivant dans la région Sud-Ouest de Madagascar, ils retiennent vivement l'attention de leur entourage, principalement du fait de leur naturel dévouement aux différentes activités et organisations au sein de leur Eglise, et surtout de leur aisance relationnelle, et ce, en dépit de leur condition souvent sévèrement jugée.

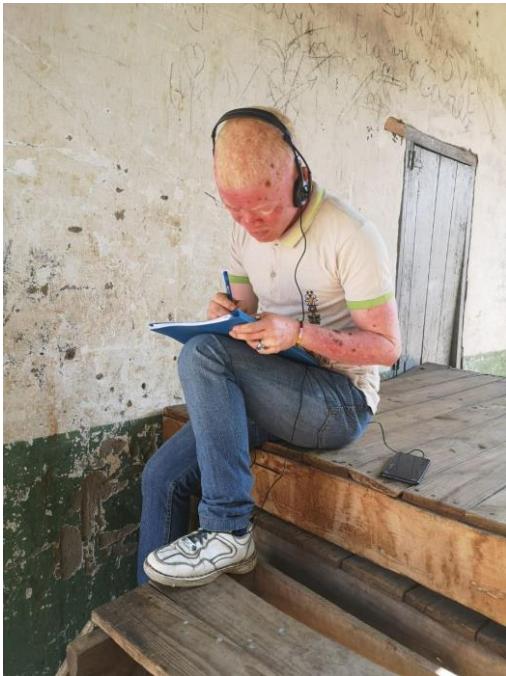
Dolin, le cadet âgé de 23 ans, se démarque par sa jovialité et son altruisme envers sa communauté et son Eglise depuis son jeune âge. Enfant, il s'est spontanément inscrit dans une association de jeunes garçons de son Eglise. Plus jeune, il a adhéré à l'organisation religieuse internationalement reconnue : la Jeunesse Etudiante Chrétienne, dans laquelle il contribue à l'éducation des enfants et des jeunes. Il a également rejoint la chorale de son Eglise depuis 2017, au sein de laquelle il a pu

vivre sa passion pour la musique. Se lancer auprès de ses associations lui permet, selon lui, de s'épanouir et d'exprimer pleinement ses valeurs. « *J'ai toujours aimé aider les autres et surtout mes amis, et j'aime vivre en société. J'ai alors pu apprendre à socialiser davantage et à aider les autres auprès de ces organisations.* », déclare Dolin. Plus tard, il désire se consacrer de plus belle aux activités au sein de son Eglise et aider les fidèles, et éventuellement ouvrir son propre studio de musique.

Florentine, est la quatrième enfant de la famille, une jeune fille de 21 ans animée par le désir de soutenir ses consœurs. Elle est membre d'un groupe de scout féminin depuis toute petite, et a évolué en son sein. Aujourd'hui, elle participe à son tour à la formation et au conseil des jeunes filles, pour qu'elles puissent s'épanouir dignement dans la société. « *C'est vraiment passionnant, car nos valeurs au sein du Scout sont d'abord d'éduquer et montrer le droit chemin aux jeunes filles. Je suis devenue plus mature au fur et à mesure que j'évoluais en tant que scoute. Aujourd'hui, je n'ai pas encore d'attributions particulières, mais j'aide mes consœurs du mieux que je peux.* ». De ce fait, elle souhaite plus tard devenir journaliste et manifeste sa détermination à atteindre son but.

En effet, leur entourage, plus spécifiquement le Curé de l'Eglise, confirme leur soif d'engagement et leur assiduité au niveau de l'Eglise, et a tenu à ce que les deux jeunes prennent part à la vie de l'Eglise pour une autre raison moins évidente : « ... *Quelque part, cette situation les protège des éventuelles attaques dont ils pourraient être victimes, et des malfaiteurs. Au lieu de les laisser traîner dehors, ou de les cloîtrer à la maison, il est plus juste et plus sûr de les voir à l'Eglise, et ce à leur avantage.* ».

Les deux jeunes ressentent la nécessité de jouer un rôle dans la communauté, malgré leur différence, et désirent encourager les autres jeunes à la prise de responsabilités et à soutenir les causes qui les animent : « *N'ayez pas peur de vous engager et de prendre des responsabilités au sein de la société. Lancez-vous tout simplement et faites de votre mieux* », dit Florentine. « *Ayez la volonté de prendre des initiatives, il faut savoir risquer et ne pas avoir peur. Il faut aussi s'engager à faire les choses jusqu'à la fin, et surtout, toujours faire les choses avec son cœur* », complète son frère Dolin.



Crédit : UNICEF/2022/Rabemananjara

**Légende :** Dolin aime passer son temps libre à écouter de la musique et écrire des chansons



Crédit : UNICEF/2022/Rabemananjara

**Légende :** Florentine se sent utile et aide son prochain grâce à son engagement dans le scoutisme

## 6.5. Beauté inclusive et acceptation de soi : la différence de Patricia est devenue son principal atout

Patricia a pour ambition de devenir modèle photo professionnelle et influenceuse en tant que personne atteinte d'albinisme. En effet, elle souhaite faire passer un message d'auto-acceptation et d'inclusivité à travers les métiers qui la passionne : le mannequinat et le « modeling ».

Elle a fait fortuitement son entrée dans le milieu du « modeling » en 2018 grâce au repérage d'une personne dans le milieu du « body painting ». Puis elle a concouru parmi les finalistes du concours de beauté de son lycée en 2019, à l'issu duquel, elle a commencé à attirer l'attention et a été vivement sollicitée par les stylistes pour des défilés ou les photographes pour poser devant leur objectif.

Actuellement, à 22 ans, elle entend d'abord terminer ses études en marketing et exerce le métier de modèle photo occasionnellement et selon ses propres conditions. Elle manifeste un grand désir de poursuivre et d'aller plus loin dans ces métiers, pour valoriser cette différence dont elle voudrait être l'ambassadrice : « *Je voudrais apprendre et montrer aux gens qu'il y a d'autres types de beauté et promouvoir la diversité. Même si tu es différent des autres, tu peux atteindre l'objectif que tu t'es fixé, mais aussi accomplir ce que les autres peuvent accomplir* ».

Dotée d'une grande confiance en elle et d'un charisme avéré, elle a toujours eu un rapport sain avec elle-même et avec son corps, et ce, en grande partie grâce au soutien moral inconditionnel de sa mère par rapport à son état depuis toujours, selon Patricia. Ce qui fait qu'aujourd'hui, son aisance devant l'objectif de l'appareil photo et devant les regards avisés du public pendant les défilés lui vient tout naturellement et plus facilement. Souvent victime de moqueries ou même d'harcèlements, elle continue vaillamment à poursuivre ses objectifs : « ... *Je pense que ça fait partie de la vie, et je m'y adapte. Je ne suis pas du genre à m'attarder à ce que peuvent dire les autres. Je prends les choses positivement : s'ils parlent autant de moi et qu'ils me poursuivent dans tout ce que je fais, c'est que je tends vers la réussite et que je suis douée dans ce que je fais.* ».

Actuellement, dans une carrière naissante, son visage est bien connu des réseaux sociaux à travers les photos de lancement et les collaborations avec des acteurs du milieu de la mode, de la photographie, ou encore de l'esthétique. Les réactions sur les réseaux sociaux étant unanimement positives, ce qui atteste que le public commence à recevoir le message qu'elle s'applique passionnément à véhiculer.



Crédit : Photos fournies

Légende : Patricia se met en valeur de manière naturelle devant l'objectif

Son message, pas forcément pour les personnes atteintes d'albinismes, mais pour toutes les personnes ayant des difficultés à s'accepter telles qu'elles sont, est captivant : « *Lutte contre tes complexes et ne te considère jamais comme étant humainement inférieure aux autres, valorise-toi !* ». D'ailleurs, les personnalités dans le milieu de la mode, telles que le styliste Tantely R. la respectent et la valorisent pour ce qu'elle est, pour sa beauté singulière et sa personnalité affirmée : « ... *travailler avec Patricia est toujours une satisfaction pour la maison Tantely R. Elle sait qui elle est, et c'est une personne fière d'elle. Elle a sa signature sur scène, et à chaque défilé, les regards sont agréablement rivés sur elle, elle est toujours renversante* ».

## 6.6. Une capacité d'adaptation et un optimisme hors pair comme règles d'or face à l'albinisme

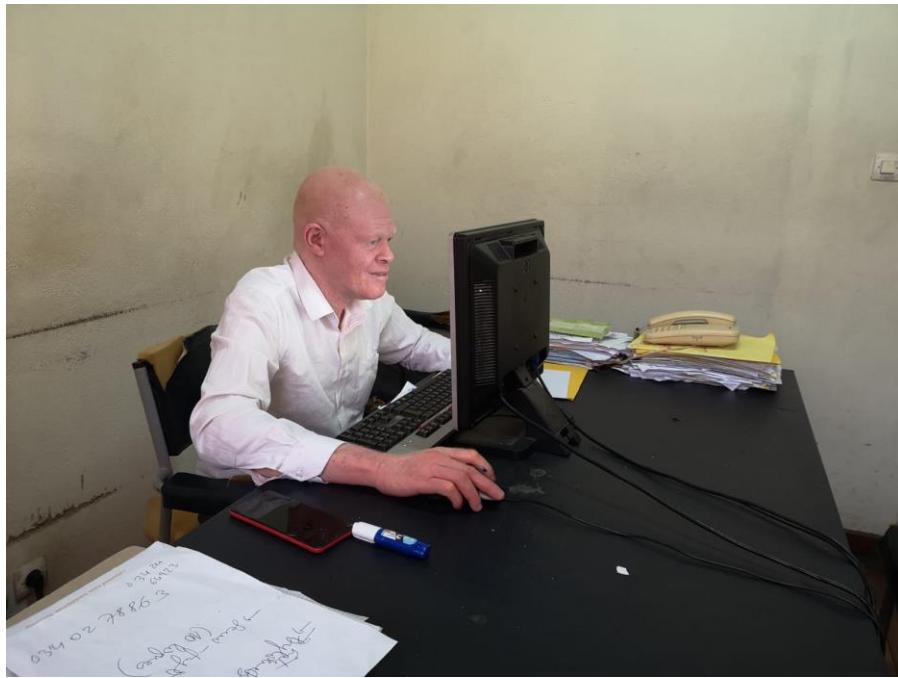
**A**cception de soi, sens de l'initiative, capacité d'adaptation, approche relationnelle bienveillante, et optimisme : telles sont les résolutions adoptées par Jean Landry afin de mener une vie riche et accomplie dans la peau d'une personne atteinte d'albinisme.

En effet, Landry a progressivement connu un épanouissement professionnel et personnel. Après s'être vu offrir une bourse d'étude en Algérie spécialisée en « Traitement des eaux et fluides industriels », il a effectivement mis en pratique ses acquis au sein de la JIRAMA depuis 1997, où il a bravement gravi les échelons jusqu'à ce jour en tant que « Chargé de suivi d'Impact Projet et Immobilisation Eau et Electricité ». Landry se confie humblement sur le secret de ses accomplissements professionnels : « *Je ne suis pas particulièrement doué, mais je suis motivé car je suis passionné par mon travail. Je persévère, et je m'applique à instaurer de bonnes relations -*

*bienveillantes et favorables - avec mes collaborateurs. Pour moi, c'est la base de l'épanouissement professionnel. ».*

Depuis son enfance, ses parents n'ont jamais considéré ou laissé entrevoir son état comme un « blocage » à son développement, selon lui. Ils n'ont également jamais abordé explicitement les sujets de sa différence (la désignation « albinos » n'a jamais été prononcé), et ses handicaps (problèmes de vue et de peau) ont été abordés indépendamment de son état. De ce fait, ils lui ont accordé une grande liberté afin que Landry puisse vivre pleinement son enfance et avoir une vie plus que normale. Ce traitement tout à fait « normal » a, selon lui, principalement forgé son état d'esprit ambitieux, résilient et capable de s'adapter à toutes situations, surtout face aux mépris de certains à son égard.

D'ailleurs, son vécu lui a permis de tirer des leçons et d'adopter une position de force face à sa maladie : d'abord, il a appris à accepter de sa différence et son handicap, et à ne pas avoir de complexes face à ceux-ci. Ensuite, il a travaillé son approche relationnelle afin de pouvoir s'intégrer dans tous les milieux. Il a également développé une grande capacité d'adaptation face à ses handicaps : « *Dans le milieu professionnel, j'adapte ma méthode de travail à mes capacités afin de mener à bien mon travail. Par exemple : miser sur l'écoute de l'autre, doubler le temps consacré à une tâche, etc.* ».



**Crédit :** UNICEF/2022/Rabemananjara

**Légende :** Landry ressent du bonheur et de la satisfaction dans l'accomplissement de son travail

Plus tard, Landry aspire à développer son altruisme en apportant concrètement de l'aide et partager ses expériences (coaching, conseils, etc.) surtout aux personnes atteintes d'albinisme comme lui, afin de déployer leur plein potentiel. Selon lui, il a reçu l'aide et le soutien dont il avait besoin pour arriver à ce stade et être la personne qu'il est devenu.

Landry aimeraient apporter un message aux parents de personnes atteintes d'albinisme afin de les aider à surmonter leurs handicaps : « *Les personnes atteintes d'albinisme sont des êtres humains à part entière, et elles sont uniques. Donnez-leur une bonne éducation et un soutien en abondance. Elles peuvent accomplir de grandes choses, en fonction des qualités et compétences qu'elles ont eu l'opportunité de développer. Aussi, ne soyez pas complexés par leur état et leurs handicaps, et ne considérez jamais ces derniers comme des obstacles à leur réussite. Car cet état d'esprit se transmettra et aura inéluctablement un impact négatif sur la vie de votre enfant atteint d'albinisme. Nos handicaps sont tout à fait surmontables avec de la volonté, il faut alors nous aider et nous apprendre à les surmonter. Car ce problème est souvent relevé dans le milieu scolaire et professionnel, ce qui désavantage les personnes comme nous*

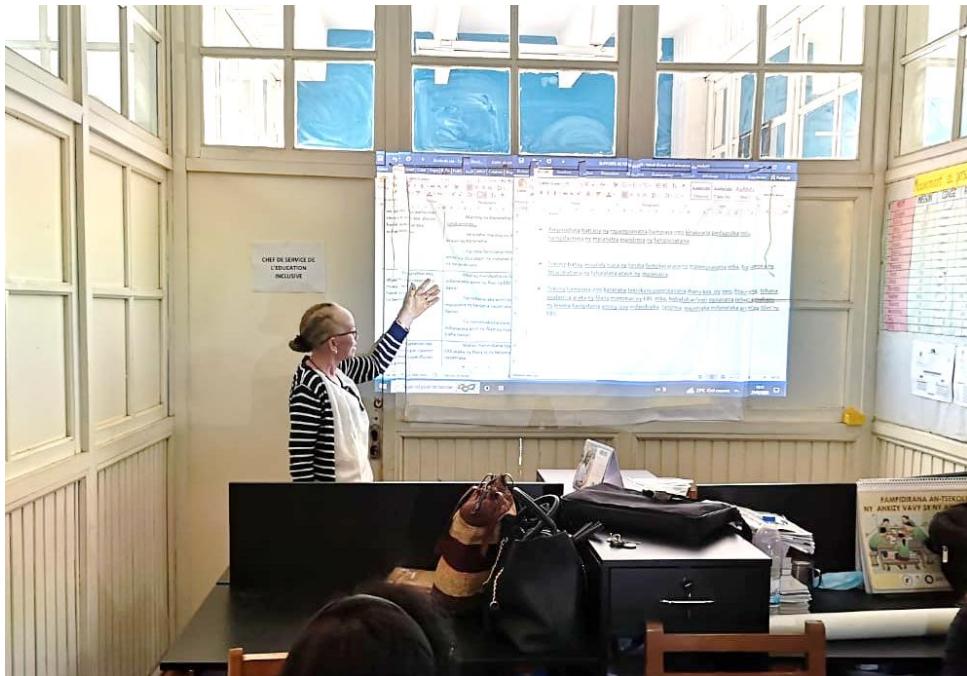
 ».

## 6.7. La promotion de l'éducation inclusive : une vocation pour Claudia

**C**laudia aime continuellement se former et partager, afin de développer ses compétences et d'apporter sa contribution dans le domaine de l'éducation. En effet, elle a eu un parcours professionnel très riche, car elle est passée d'Enseignante, à Directrice dans une Ecole Primaire Publique, puis de Conseillère pédagogique de Circonscription Scolaire. Aujourd'hui, elle est Formatrice et concepteur spécialisée en éducation inclusive au Ministère de l'Education Nationale à Antananarivo. Selon Claudia, elle a toujours été appelée à enseigner : « *Depuis mon enfance, mon passe-temps préféré était de jouer les enseignantes. Je suis d'ailleurs issue d'un père enseignant. De ce fait, j'ai trouvé ma vocation dans l'éducation et je me suis surpassée afin d'exceller dans le domaine en étudiant les Sciences de l'éducation à l'Université* ».

Dans le milieu professionnel, Claudia affirme qu'elle n'a pas eu de problèmes, sous forme de discrimination ou autres, découlant de son état. Elle est acceptée et respectée tant par ses élèves, leurs parents, que par ses collaborateurs. « *De notre époque, je trouve que la société n'était pas aussi exigeante et sévère face à la diversité. Je constate alors que je pouvais librement m'épanouir, étudier, etc., car la société était plus solidaire et plus compatissante. Aujourd'hui, ça a changé, et les insécurités se multiplient de plus en plus* ». Cependant, afin de se démarquer parmi les autres dans le milieu professionnel, elle a dû se poser des défis. Principalement celui de revendiquer sa place et exprimer sa valeur face au doute et aux mépris de certains. Elle se devait donc de prouver, par le dur labeur, que son état n'est pas un obstacle à sa réussite. C'est grâce à ces défis qu'elle a pu atteindre ses objectifs, selon elle.

Claudia est totalement passionnée par son travail, car le domaine de l'éducation inclusive lui permet d'échanger et de partager avec autrui. D'ailleurs, elle est souvent amenée à aller sur terrain pour donner des formations et échanger avec différents acteurs de l'éducation inclusive. « *J'éprouve beaucoup de plaisir à échanger et apporter concrètement son aide aux autres enseignants. D'ailleurs, les échanges et les soutiens peuvent aller au-delà du domaine l'éducation. Je constate alors que les gens n'hésitent pas à m'approcher et je m'aperçois de l'impact que je peux avoir sur la vie des autres* ».



Crédit : UNICEF/2023/Rabemananjara

Légende : L'apprentissage et le partage, facteurs de motivation de Claudia

D'ailleurs, elle tient à diffuser un message aux enseignants afin de garantir un enseignement de qualité : sans discrimination et répondant aux besoins spécifiques des élèves. « *Nous, les enseignants, ne devrons pas nous contenter des connaissances et diplômes que nous avons acquis à nos débuts. Nous devrions toujours chercher à en acquérir davantage afin d'évoluer continuellement, et par conséquent contribuer à améliorer l'éducation dans le pays. Il est aussi important d'adopter une éducation inclusive au sein des établissements. Pour que chaque enfant jouisse de leur droit à l'éducation, y compris les enfants atteints d'albinisme, et puisse bénéficier d'une éducation adaptée à leurs besoins* », déclare-t-elle.

Plus tard, Claudia aimeraient construire un centre d'écoute et d'orientation des enfants atteints d'albinisme, entre autres, si elle a l'opportunité de recevoir l'aide nécessaire. Le centre y dispensera des conseils et formations sur l'éducation parentale pour que les parents soient à même d'aider adéquatement leurs enfants. Ensuite, un soutien moral et psychologique qui manque fortement aux personnes atteintes d'albinisme, selon elle. Ce centre fera également des sensibilisations sur le terrain afin d'informer la société sur les réalités des personnes atteintes d'albinisme et d'instaurer une culture de tolérance, et surtout des plaidoyers dans tous les niveaux afin que tout le monde puisse vivre librement.



## IV. CONCLUSIONS

Les conclusions formulées dans ce rapport émanent des avis formulés par les PAA, des autres personnes ressources et des observations et analyses de l'auteure. Ces conclusions sont catégorisées par thématique pour faciliter la prise de décision et l'engagement des acteurs concernés par secteur.

### Chapitre 1 : Personnes atteintes d'albinisme

#### *1.1. Recensement des personnes atteintes d'albinisme*

Jusqu'en Décembre 2022, l'association Albinos Madagascar a regroupé 435 PAA Malgaches qui ont entre 2 et 70 ans. Selon l'association, le nombre de PAA à Madagascar est aujourd'hui estimé à huit milliers. Plusieurs PAA ne sont pas encore inscrites à l'association pour différentes raisons : méconnaissance de l'association, absence de motivation / intérêt pour intégrer l'association, manque de moyen financier pour payer le droit d'adhésion, etc. Le recensement des PAA permettra ainsi de connaître les informations importantes sur toutes les PAA à Madagascar (données ventilées par sexe, âge, lieu, profession...) afin de mieux répondre à leurs besoins.

#### *1.2. Accompagnement des personnes atteintes d'albinisme survivants d'agression*

Un accompagnement holistique des PAA est nécessaire, surtout pour qu'ils aient l'assurance nécessaire pour développer une résilience et affronter la vie quotidienne de manière la plus normale possible.

##### *1.2.1. Soutien psychosocial et refuge pour les victimes d'agression et de violence basée sur le genre*

Quelques PAA victimes d'agression que nous avons rencontrées survivent dans la détresse. Elles ont spécialement besoin de (plus de) soutien psychosocial pour les aider à se délester des émotions et traumatismes causées par les agressions, afin qu'elles puissent développer une résilience et reprendre leur vie en main. Les familles des victimes devraient aussi en bénéficier pour qu'ils puissent aider et accompagner les victimes. Les centres de prise en charge psychosociaux devraient s'équiper d'un refuge pour accueillir temporairement les survivants. On notera aussi qu'il est important d'assurer le suivi régulier du survivant et de sa famille.

##### *1.2.2. Assistance juridique*

Il s'agit de faire accompagner les PAA, surtout celles victimes de violence et d'attaque, pour qu'elles connaissent leurs droits et les lois en vigueur, soient en capacité d'agir et aient les moyens de

revendiquer leurs droits humains (notamment en matière de soins de santé, éducation, emploi, etc.).

### 1.2.3. Fonds de prise en charge des victimes

Les charges liées aux médicaments, soins et interventions chirurgicaux et soins psychologiques après les agressions devraient être pris en charge en totalité. Si nécessaire, le fonds devrait aussi tenir en compte les frais liés au relogement des victimes



© Anjaranasy

## 1.3. Accompagnement des personnes atteintes d'albinisme

### 1.3.1. Accès égal aux opportunités de formations et coaching

Les PAA vivant dans la Capitale sont privilégiées par rapport aux autres à cause de la variété des opportunités et la « facilité » d'accès aux formations et informations. Il est essentiel de délocaliser les formations, ateliers et / ou augmenter l'effectif des PAA venant des autres régions assistant aux formations dans la Capitale. En matière de formation et coaching, les PAA auraient besoin d'appui en développement personnel et « life skills » pour augmenter leur estime et confiance en soi, clé de leur autonomie et insertion sociale. Les cours de self- défense ont aussi été mentionnées plusieurs fois, pour qu'elles puissent se protéger elles-mêmes.

### 1.3.2. Considération des besoins de toutes les personnes atteintes d'albinisme et répartition égale des aides

De la présente étude a découlé la constatation que les aides matérielles et sanitaires pour les PAA se concentrent à Antananarivo et dans le Sud, surtout dans la région Anosy. La priorisation de ces régions a été définie à cause de la situation d'urgence dans le Sud et les avantages offerts par la Capitale en matière de soins. Nous rappelons donc qu'il est important de considérer les besoins des PAA dans les autres régions et y répondre pour éviter le sentiment de discrimination entre les PAA.

### 1.3.3. Accompagnement en réinsertion socio- professionnelle

Les centres de réinsertions socio- professionnelle pour les survivants d'agression et les PAA sont quasi inexistantes.

### 1.3.4. Sécurité sociale

Pour le moment, les techniciens œuvrant dans le domaine de la protection sociale font face à une difficulté de catégorisation des PAA puisqu'elles ne sont ni en situation de handicap sévère (méritant de l'aide à cause de l'incapacité physique ou psychologique), ni des personnes dites « normales ». Les PAA faisant partie des personnes les plus vulnérables, il faut veiller à ce qu'elles soient incluses dans les programmes gouvernementaux et non- gouvernementaux d'aide et de protection sociale pour qu'elles ne soient pas considérées comme des charges pour leur famille.

## 1.4. Accompagnement des parents et frères et sœurs

Les PAA mises en avant dans les histoires à succès dans le document<sup>21</sup> ont pour point commun d'avoir été bien entourées par le noyau familial. Elles ont été bien accueillies et aimées dès leur naissance. Leur différence n'a jamais été considérée comme un handicap, cela a été au contraire un non- évènement pour la famille. Ces PAA ont toujours été éduquées comme tous les autres enfants et leur état s'est adapté à leur rythme de vie, non l'inverse. Enfin, leurs parents leur ont inculqués des valeurs tels que le travail, le courage, la détermination et la persévérance. Ces paramètres ont permis à ces PAA de s'équiper et de développer les caractères et les compétences pour affronter les difficultés quotidiennes (personnelles, sociales, scolaires et professionnelles) et ainsi atteindre les objectifs qu'elles se sont fixées.

Il est suggéré que les membres de la famille proche des PAA aient accès à des plateformes et associations (par exemple Albinos Madagascar) auprès desquels ils pourraient être conseillés et informés de manière simple sur les aspects génétiques et les problèmes de santé liés à l'albinisme (problèmes de vision, de peau, comorbidité, etc.). Ils pourraient ainsi s'informer sur la vulnérabilité de leurs enfants, leurs besoins, les modalités d'accès aux services d'assistance en place et surtout

---

<sup>21</sup> Cf. Chapitre 6

sur l'accompagnement des enfants pour assurer leur épanouissement physique, psychologique, émotionnel et social. En parallèle, l'autonomisation des parents devrait aussi figurer parmi les priorités, pour assurer l'accès des EAA à l'éducation et aux soins de santé.

Le soutien des frères et sœurs des PAA est tout aussi important pour ne pas créer de discrimination et de différence de traitement au sein de la fratrie.

### *1.5. Participation et autonomisation des filles et femmes atteintes d'albinisme*

Les filles et FAA sont doublement vulnérables et marginalisées, à cause de leur particularité et du système patriarcal dans lequel elles évoluent. Leur permettre d'adhérer à des associations, de prendre des responsabilités, d'accéder aux postes de prise de décision, et de devenir des leaders reste un défi à relever. Leur autonomisation est toute aussi importante pour qu'elles puissent vivre de façon indépendante.

### *1.6. Implication des personnes atteintes d'albinisme*

Il est fondamental de consulter et travailler avec les PAA tout au long de l'identification de leurs besoins et dans tous les processus décisionnels concernant l'amélioration de leur vie. Il en est de même pour toutes les activités de communication, pour gagner en légitimité et assurer un plus grand impact des messages transmis.

## **Chapitre 2 : Association Albinos Madagascar**

Albinos Madagascar a été fondée en 2022. Elle a pour mandat d'améliorer la vie des PAA à Madagascar, surtout à résoudre les problèmes d'insécurité et de santé des PAA. Ayant une envergure Nationale, l'association est très active et effective. Elle a déjà pu assurer sa visibilité sur les différentes plateformes de communication et développer différents partenariats.

### *2.1. Renforcement des capacités des membres de bureau*

Pour que les membres de bureau soient sur le même pied d'égalité en matière de compétences, pour assurer la pertinence et l'efficience des activités et projets menés par l'association il est nécessaire de former ou renforcer les compétences des ces membres. Les modules de formation proposées sont nombreux, particulièrement le plaidoyer, les droits humains, le leadership, le montage et la gestion de projet, la communication, la redevabilité (transparence de gestion et rapportage), les techniques de levée de fonds, le développement personnel, le soutien psychosocial, et le « life skills », etc.

## *2.2. Echange d'expériences et bonnes pratiques*

N'ayant connu de discriminations et agressions envers les PAA que depuis récemment, Madagascar peut apprendre et s'inspirer des autres pays africains qui ont déjà une longueur d'avance dans la protection et l'amélioration du mode de vie des PAA. Ces pays sont, entre autres, le Malawi, le Mozambique, le Togo, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, l'Angola, la Guinée, etc.

Outre le fait d'être informatifs et enrichissants, les forums et rencontres internationales sur l'albinisme permettent de développer des réseaux et d'identifier des potentiels partenaires et bailleurs de fonds pour l'association.

## *2.3. Mise en valeur des membres*

L'association est riche de jeunes et adultes expérimentés, talentueux, généreux, prêts à mettre leurs connaissances au service de l'association et d'autres PAA, prêts à partager leurs expériences. D'un autre côté, les membres ont exprimé la soif de connaissance, d'évolution. Ainsi, l'association pourrait faciliter la concrétisation de la rencontre entre cette offre et cette demande.

## *2.4. Développement de partenariats*

L'association est recommandée de continuer à développer des partenariats avec les différents Ministères (Education, Communication, Santé, Travail ...), Organisations de la Société Civile (OSC), agences des Nations Unies et autres structures au niveau national et international. Parmi les conventions de partenariat déjà en œuvre, nous pouvons citer celle avec la Gendarmerie Nationale, signée en Décembre 2022. Le partenariat a pour finalité (i) d'identifier les PAA dans toute l'île, (ii) de faciliter la prise en charge des PAA<sup>22</sup> et (iii) de sensibiliser et éduquer sur les sujets relatifs à l'albinisme.

## *2.5. Renforcement des activités de communication*

L'association est encouragée à continuer toutes les activités de communication qu'elle entreprend sur les réseaux sociaux et mass media pour étendre sa visibilité et inciter plus de PAA à rejoindre l'association pour pouvoir bénéficier des prérogatives offertes aux membres.

---

<sup>22</sup> Suite à cette convention, les PAA peuvent plus facilement aviser la gendarmerie en cas d'attaque ou suspicion de danger pour que la gendarmerie intervienne

## Chapitre 3 : Communication

### 3.1. Communication de masse et sensibilisations

La culture compose la base de toutes les informations véhiculées dans les communications de masse et sensibilisation, pour que les nouvelles informations injectées à la population ne s'opposent pas directement aux us et coutumes, et aux cultures de celle-ci.

#### 3.1.1. Messages clés

Dans le cadre du partage et transmission d'informations et de la diffusion de masse, il est vital de parler des causes de l'albinisme, des difficultés que les PAA vivent au quotidien et de l'attitude à adopter face à une PAA.

Il est aussi capital d'intégrer la pensée selon laquelle « les PAA ont leur rôle à jouer dans la société, et leur différence ne les exclue pas ». En deuxième lieu, il est nécessaire de souligner l'importance de la différence et de la diversité (*fahasamihafàna*), et donc l'importance de l'acceptation, du respect et de l'inclusion des PAA. Il ne faut pas non plus oublier de mettre en exergue les valeurs malgaches prônant le respect de la vie (*aina*), l'unité du peuple malgache, l'égalité de tous les Malgaches, qu'il importe la classe sociale et la couleur de peau. Evidemment, ces messages devraient être accompagnés par la diffusion des connaissances biologiques et scientifiques au sujet des origines génétiques de l'albinisme.

Des réponses collectées pendant l'enquête sur le terrain découlent les gestes simples et basiques de protection des PAA que tout individu est prêt à adopter pour la protection de ces derniers. Il s'agit principalement (i) d'accompagner la PAA dans ses déplacements, (ii) de surveiller individuellement et organiser des rondes de sécurité, et (iii) de signaler toute suspicion de menace ou de violence envers une PAA auprès de la Gendarmerie ou la Police. Ces membres de la communauté ressentent avoir la responsabilité de protéger les PAA par acte humanitaire et pour qu'elles puissent jouir de leurs droits fondamentaux. Toutefois, la pauvreté, la peur des conséquences et l'insécurité pourraient être les facteurs de blocage de la communauté pour la protection des PAA. Ces gestes, motivations et obstacles<sup>23</sup> pourraient être exploités sous forme de messages lors des sensibilisations.

---

<sup>23</sup> Ces gestes à adopter, facteurs de motivation et de blocage confirment les informations collectées via la consultation communautaire d'urgence organisée en Janvier 2022 par la Section SBC de l'Unicef

# VARIRA

**V**oafidin'i Ray ahita masoandro,

**A**nehoany ny asany fa tsy atambo.

**R**aiso am-pitavana, fa tsy ho vonoina;

**I**zy ireo mahavita raha toa ka koloina!

**R**y MALAGASY mpandala fihavanana,

**A**rovy izy ireo amin'ny fifankatiavana.

**Jean LANDRY**

**Légende :** Elément de sensibilisation sur le thème de l'albinisme écrit par Jean Landry, PAA

### 3.1.2. Canaux de communication efficaces et formats préconisés

Il a été démontré que la culture basée sur l'oralité, typique à la société malgache, est encore très ancrée dans les trois Régions. Le bouche- à- oreille a été mentionné comme étant le canal de communication le plus efficace et le plus utilisé, viennent ensuite les stations de radio locales et la télévision. Les nouvelles technologies comme les réseaux sociaux et le téléphone aussi tiennent une grande place dans la transmission de messages et informations.

Dépasser les préjugés, démentir les rumeurs sur les PAA et sensibiliser sur l'albinisme peuvent se faire de différentes manières, entre autres en :

- Produisant un film documentaire, des vidéos de format réseaux sociaux ;
- Produisant une émission radio et télévisée ;
- Publiant des articles ;
- Organisant des expositions, conférences et colloques.

Ces activités devraient se faire de manière claire et simple, en langue malgache officielle et dialecte (Antandroy, Antanosy, et Mahafaly pour le Sud) et se concentreront sur les thématiques liées à l'albinisme et au quotidien des PAA.

### 3.1.3. Personnes influentes

Nombreuses sont les personnes influentes citées qui devraient bénéficier de renforcement des capacités relatives à l'albinisme, pour qu'ils puissent à leur tour mobiliser leurs pairs et relayer les messages dans la communauté. Il s'agit particulièrement des :

- Chefs Fokontany (43 %) ;
- Maires (26 %) ;
- *Olobe* (25 %) ;
- *Dinabe* (23 %) ;
- Leader politiques et représentants des autorités comme les Maires, Gouverneurs, Députés, Ministres, etc. (14 %).

Etant dans une société patriarcale, les hommes ont une place importante dans la prise de décision, dans l'influence sociale et familiale. Toutefois, il est recommandé d'impliquer les femmes et ainsi de partager équitablement les rôles entre les hommes et les femmes pour la mobilisation sociale.

### 3.2. *Mise en valeur et représentation des PAA*

La mise en valeur des PAA dans les médias et visuels a connu un essor pendant l'année 2022. La presse (papier, numérique, audiovisuelle), les sites web d'actualité, des stylistes, ou encore des instituts de beauté ont produit des articles, reportages, et ont intégré des PAA dans leurs visuels et évènements pour démontrer qu'elles ont leur place dans la société.

Il est fortement conseillé de continuer à donner plus de visibilité aux PAA (femmes et hommes, de tout âge et milieu social) ayant « réussi » dans le but de briser les stéréotypes, prouver leur potentiel et talent, et faire évoluer les standards de beauté. Transmettre des messages positifs sur et venant des PAA dans différents domaines et circonstances (art, culture, sport, politique, famille, éducation, profession, ...) fait aussi d'eux des sources d'inspiration et modèles à suivre pour les autres PAA et pour les personnes typiques.

### 3.3. *Célébration de la Journée Internationale de Sensibilisation à l'Albinisme*

La première célébration de la Journée Internationale de Sensibilisation à l'Albinisme ou JISA à Madagascar s'est tenue le 13 Juin 2022 dans la Région Anosy. Marquer cet évènement chaque année permet de renouveler l'engagement du pays de célébrer et protéger les PAA, revendiquer leurs droits fondamentaux et sensibiliser sur l'albinisme. Il est conseillé de continuer à décentraliser l'évènement pour qu'il s'étende dans toute l'île.

*La table ronde pendant la JISA 2022 a été dirigée par les leaders traditionnels avec la participation de six membres du Gouvernement, deux Parlementaires, trois Gouverneurs, six Leaders Religieux, 25 Leaders traditionnels. Au total, 128 participants avec les représentants des OSC, de l'UNICEF et du HCDH se sont engagés pour protéger les PAA. Les résolutions qui en ont découlé sont:*

- *Elaboration d'un plan stratégique nationale pour assurer la protection des PAA dans laquelle participeront les leaders traditionnels, les communautés*
- *Etat des lieux sur la situation de l'albinisme à Madagascar*
- *Mise en place du "andrimasompokonolona" ou organisation communautaire de sécurité*
- *Proposition de loi renforçant la protection des PAA*
- *Renforcement des "dina" indiquant les peines et amendes pour ceux qui agressent les personnes atteintes d'albinisme*
- *Intégration des "Droits humains" dans le programme scolaire*
- *Application de l'éducation inclusive*
- *Suivi des plaintes déposées au niveau des Tribunaux*
- *Implémentation d'un centre de prise en charge pour les PAA*
- *Renforcement des sensibilisations communautaires faites par les leaders traditionnels, suivies de formations*

### **3.4. Mobilisation sociale et engagement communautaire**

Pour assurer le changement de comportement, il est nécessaire de veiller à ce que la communauté soit un acteur des activités de sensibilisation, non juste un récipiendaire. Les structures locales de concertation analysent les besoins de la communauté et suggèrent des solutions communautaires pour y répondre. Ces derniers sont ensuite traduits en arrêtés communales et en projet de développement communautaires. Les communautés ayant ces structures sont invitées à insérer le sujet de l'albinisme et de la vie quotidienne des PAA dans leurs sujets de discussion. Evidemment, la PAA habitant dans la communauté est encouragée à participer à la structure pour faire entendre sa voix.

### **3.5. Plaidoyer**

Le plaidoyer en faveur des PAA va de pair avec les actions de communication et mobilisations sociales. Cela inclut le plaidoyer pour la facilitation de l'inclusion et participation des PAA dans toutes les structures, à tous les niveaux (national, régional, district, communal, fokontany...).

Le plaidoyer devrait aussi se pencher sur l'encouragement des gestes symboliques de la part des autorités publiques : déclarations, discours, communiqués de presse, publications sur les réseaux sociaux, etc.

Pour bien structurer les actions à mener, il est important d'avoir un plan de plaidoyer qui définit les personnes à cibler, les partenaires et les messages à véhiculer.

### 3.6. Veille informationnelle

La veille informationnelle continue facilite l'évaluation des risques et la gestion des rumeurs. Elle permet d'ajuster les activités de communication et les mobilisations communautaires pour aborder les sujets sur les fausses croyances et les rumeurs. En parallèle, un mécanisme de retour d'informations permettra à la communauté d'alerter, de recevoir des informations vérifiées et authentiques et d'avoir des réponses aux questions qu'elle se pose.



## Chapitre 4 : Education

### 4.1. Accès à l'éducation

Il faudrait veiller à ce que les PAA aient accès à l'éducation et à l'alphabétisation, en leur offrant un accès gratuit à l'enseignement, aux fournitures scolaires et en élaborant des offres de bourse.

## 4.2. Education inclusive

L'éducation inclusive tient en compte les besoins spéciaux des enfants et facilite sa scolarité. Elle concerne la mise en place de dispositifs et l'adaptation des infrastructures et du personnel scolaire. Les aménagements peuvent, par exemple, concerner la place de l'EAA dans la salle de classe, en le mettant sur le premier banc, dos à la lumière et dans un endroit où il n'y a pas de reflet du soleil sur le tableau. Les supports d'apprentissage peuvent aussi être rendus plus lisibles et plus accessibles : lettres en gros caractères, avec un contraste prononcé, partage des leçons et énoncés d'examen en version papier, etc.

## 4.3. Intégration dans le programme scolaire

Il est important de s'assurer que les messages clés et valeurs citées plus haut soient intégrées les programmes scolaires d'Education civique et de Malagasy. Il est aussi conseillé d'inclure le sujet de l'albinisme dans les programmes de Sciences de la Vie et de la Terre.

**VARIRA**

**V**itsy ao anatin'ny maro,

**A**hilika mba tsy hifangaro.

**R**y MALAGASY mpiray tanindrazana;

**I**zy ireo anie lehiretsy ka tena namana!

**R**aiso amin'ny fiaraha-monina sy firenena,

**A**rovy izy ireny f'aza hosihosena.

**Jean LANDRY**

**Légende :** Elément de sensibilisation sur le thème de l'albinisme écrit par Jean Landry, PAA

## 4.4. Formation des enseignants

La formation des enseignants aide à mitiger le décrochage scolaire des EAA. Un enseignant formé comprend l'enfant et ses besoins, a conscience de son rôle dans l'éducation de l'EAA, et adapte son enseignement. Le module sur l'albinisme peut être inclus dans une formation sur les maladies ou troubles qui sont de plus en plus identifiés au niveau des élèves en ce moment.

## 4.5. Sensibilisation des élèves

L'encouragement des élèves et étudiants à (i) s'approcher de leurs pairs atteints d'albinisme, (ii) les aider, soutenir, (iii) abandonner et signaler toute attitude se rapportant à la stigmatisation et harcelements des EAA.

## 4.6. Renforcement de la sécurité

La sécurité dans les établissements accueillant des PAA devrait être renforcée par la mise en place de clôtures autour de l'établissement, de la surveillance accrue de la PAA et du contrôle des accompagnateurs des PAA.

## 4.7. Education et sensibilisation pour les enfants non scolarisés

Selon l'Institut National de la Statistique Madagascar<sup>24</sup>, le taux net de scolarisation au niveau primaire à Madagascar a été de 67,5 % en 2018. Ceci implique qu'il est nécessaire d'identifier d'autres canaux pour enseigner et sensibiliser une partie non négligeable des enfants Malgaches sur le sujet de l'albinisme. Cette éducation peut se faire à l'église, dans les rassemblements communautaires dédiés aux enfants, dans les associations, etc.

# Chapitre 5 : Sécurité et protection

## 5.1. Mise en place ou renforcement des systèmes de protection communautaires

L'effectif des agents et le budget serré ne permettent pas de mobiliser des policiers et gendarmes pour protéger personnellement chaque PAA. Aussi, les PAA placées dans les postes de police ou gendarmerie deviennent des charges pour ceux qui les accueillent. Pour pallier à cela, il est recommandé de renforcer et de multiplier les activités de surveillance et alerte comme les *andrimasom-pokonolona, jado*, cellules de veille et autres organisations sociales qui font partie des bonnes pratiques dans la protection des PAA.

## 5.2. Dina

Le *dina* tient un grand rôle dans la régularisation de la sécurité dans le Grand Sud. Suite à l'insecurité (attaque de *Malaso*, meurtres, etc.) aux alentours de 2011, le *Fokonolona* de la Commune de Bezaha a organisé des réunions pour déterminer les sanctions à mettre en place pour ceux qui commettent ces actes. Des conventions sociales en ont emanées et ont été documentées dans un livre appelé *Dinabe*. Ce dernier a été homologué par le Tribunal, diffusé et adopté par tous et pour

---

<sup>24</sup> Rapport thématique RGPH 3-Thème 2 - Compétences linguistiques et scolarisation à Madagascar (p. V)

tous, les PAA incluses. Par conséquent, les malfaiteurs arrêtés par le *Fokonolona* font face au *Dinabe*, ici prenant le sens de l'association et sont assignés des sanctions proportionnelles à leur acte.

Exemples de *dina* existants applicables au cas des PAA:

- Ceux qui sont arrêtés pour kidnapping ou meurtre doivent dédommager la victime / la famille de la victime à raison de 33 têtes de zébu ;
- Ceux qui sont arrêtés pour blessures doivent indemniser la victime avec un zébu et une somme de 100 000 Ar.

La mise en place du *dina* a permis de réduire drastiquement les actes de banditisme et est un outil à exploiter pour renforcer la protection des PAA.

**Remarque :** Le *dina*, en tant que convention communautaire, rétablit l'ordre au niveau de la collectivité mais ne doit pas remplacer le système juridico-judiciaire.

### 5.3. Clarification et redéfinition des responsabilités des *Olobe*

L'intervention des *Olobe* dans le règlement communautaire des attaques est parfois néfaste car elle favorise les arrangements communautaires. Suite aux interventions des *Olobe*, les survivants sont amenés à tolérer les violences et les auteurs restent parfois impunis. Face à cela, il est recommandé de renforcer les formations et sensibilisations à destination des *Olobe* pour les convaincre à se concentrer dans un rôle de référencement des victimes auprès des services de prise en charge formels.

### 5.4. Renforcement de la sécurité

Le renforcement de la sécurité peut se traduire par l'engagement et mobilisation des policiers et/ou gendarmes dans les rues, et dans les endroits calmes et populaires, même dans la journée. Il est aussi recommandé d'effectuer des visites périodiques des sites d'exploitations minières.

### 5.5. Non isolement de la personne atteinte d'albinisme

L'isolement ou le regroupement des PAA dans un endroit particulier est souvent évoqué comme étant une des solutions pour les gérer et les protéger plus facilement. Or, non seulement elle consiste à déraciner la PAA de ses repères familiaux et sociaux - facteurs primordiaux pour son développement et son épanouissement, mais elle restreint aussi la liberté de déplacement de la PAA. Malgré les bonnes intentions, le centre ne fait qu'accentuer la marginalisation des PAA et laisse les malfaiteurs en liberté. La plupart des acteurs de prise en charge ont également confié que l'accueil et l'assistance des PAA engendrent une charge financière importante alors que le budget de fonctionnement est limité, voire inexistant. Cette restriction budgétaire les oblige parfois à limiter les prises en charge dans le temps et dans la variété.

Les centres et abris pourraient être considérés comme des solutions temporaires, n'accueillant pas plus de six mois, ou en cas d'urgence par exemple, mais ne sont aucunement des solutions pérennes. Dans ce cas de figure, il est obligatoire de bien faire l'étude sur le financement et la gestion, l'accompagnement familial de la PAA, et les services proposées (exemple : santé, éducation, écoute, formation, etc.).



Pour les PAA habitant dans les endroits reculés, plus à risques aux agressions, une des solutions proposées serait de la déplacer avec sa famille ou de faire rejoindre des membres de la famille en ville, avec leur consentement. Par ailleurs, ceci requiert une préparation importante au niveau logistique et financier. La planification devrait tenir compte de la vie des PAA une fois installée : sa scolarité, sa source de revenu et celle de ses parents, etc.

## Chapitre 6 : Justice

### 6.1. Suivi rigoureux des enquêtes

Les malfaiteurs jugés ont été condamnés à perpétuité. D'autres affaires ont été classées sans suite ; notamment celles impliquant des personnes haut placées, tenant des postes politiques ou responsabilités importantes, ayant des moyens financiers et relationnels importants. Par ailleurs, il y a ceux qui sont encore en captivité.

Les PAA réclament l'aboutissement des enquêtes. Les auteurs interceptés devraient, selon eux, faire l'objet d'enquête approfondie afin d'identifier et sanctionner le ravisseur Numéro 1.

## 6.2. Réinstallation de la confiance de la population en la justice

Pour augmenter le taux de signalement et de dossiers transférés au TPI, il est recommandé d'entreprendre des efforts afin de regagner la confiance de la population envers le système juridico-judiciaire. Cela passe par :

- Le renforcement et facilitation du recours au mécanisme de signalement ;
- La protection des victimes et des témoins ;
- L'amélioration de la qualité de la prise en charge de la victime et de sa famille par la formation des forces de l'ordre ;
- Le progrès dans la transparence sur les procédures et le processus de prise en charge judiciaire afin d'obtenir des informations fiables sur les causes et les personnes responsables des attaques et kidnapping de PAA ;
- L'amélioration des matériels et méthodes d'investigation, pour faciliter les enquêtes et améliorer les compétences en matière d'enquête afin que les cas d'agression de PAA ne soient pas un prétexte pour emprisonner des innocents ;
- L'accélération des procédures de traitement de dossiers (qui durent actuellement au moins un an). Cette accélération peut se faire en augmentant les ressources humaines, matérielles et financières des TPI. Une autre possibilité est de prioriser les affaires d'agressions à l'encontre des PAA à travers l'émission d'un circulaire d'ordre hiérarchique (solution à court terme) et une réforme de la loi pour le traitement des cas d'attaques envers les PAA (solution à moyen et long termes) ;
- La mise en vigueur de la lutte anti-corruption ou trafic d'influence ;
- La conduite de visites carcérales inopinées par les Procureurs des TPI pour vérifier la présence des malfaiteurs en prison.

## 6.3. Application des lois

Madagascar fait partie des pays africains les plus avancés en matière de législation. Par exemple, le pays dispose de la Loi n° 2007-023 du 20 Août 2007 sur les droits et la protection des enfants, une loi qui est applicable à tous les enfants, incluant les EAA. Il est surtout recommandé d'appliquer ces lois déjà existantes. Sur le long terme, il s'agit de créer des cadres juridiques englobantes pour les personnes en situation de handicap ou les groupes minoritaires, en y incluant les lois appliquées au cas des PAA.

## Chapitre 7 : Santé

### *7.1. Sensibilisation des personnes atteintes d'albinisme et entourage*

Des moyens simples comme le port de vêtements (chemises à manches longues, pantalons longs et chapeau à large bord), la bonne planification des activités en plein air, l'utilisation de crème solaire et le port de lunettes adaptés permettent de prévenir les lésions cutanées et alléger les problèmes de vision des PAA. Ces informations devraient être relayées auprès des PAA et de leur entourage, via l'accompagnement des PAA et de leur famille<sup>25</sup>.

### *7.2. Sensibilisation par les professionnels de la santé*

Les médecins et professionnels de la santé sont socialement respectées de par leur métier. De plus, ils sont bien placés pour expliquer l'état d'albinisme et les besoins des PAA de manière simple et scientifique, la comorbidité liée à l'albinisme telle que la drépanocytose. L'inclusion des professionnels de la santé dans les activités de sensibilisation est ainsi à tenir en compte.

### *7.3. Suivi et prise en charge dermatologique et ophtalmologique*

Il est proposé que les PAA soient suivies annuellement pour le développement des lésions cutanées précancéreuses et cancéreuses. La surveillance ophtalmologique annuelle est aussi recommandée, surtout avant l'âge de 8 ans, afin que l'état visuel de la PAA soit le meilleur possible. Evidemment, l'accès aux différentes consultations et traitement qui en découlent devrait être facilité grâce à différents systèmes de facilitation d'accès et partenariats.

### *7.4. Favorisation de solutions locales et à long terme*

Les projets tels que la production locale de crème solaire spécialement conçue pour les PAA proposés par Albinos Madagascar sont fortement encouragés et constituent une solution à moyen et court terme pour la protection dermatologique des PAA.

### *7.5. Formation des professionnels de santé*

Les premières explications reçues par les parents à la naissance de l'EAA contribuent à définir l'attitude des parents vis- à -vis de son enfant et sa maladie. Il est donc recommandé d'adapter les formations des élèves médecins et paramédicaux afin qu'ils puissent renseigner les parents d'EAA de manière simple et scientifique.

---

<sup>25</sup> Cf. partie 7.1

## **7.6. Accessibilité des consultations, traitements et protections solaires**

L'accessibilité des traitements médicaux passe par l'allocation de ressources financières et l'assurance que les PAA aient un accès à des services de santé de qualité, gratuits et de proximité. Ce dernier implique la décentralisation des soins dans les régions autres qu'Analamanga et Anosy. Il est aussi encouragé de réaliser des programmes de distribution d'écrans solaires et de lunettes.

# **Chapitre 8 : Emploi**

## **8.1. Formation et inclusion financière**

Les PAA ont besoin d'avoir accès à la formation et à l'emploi pour acquérir une indépendance financière. Pour atteindre cet objectif, il est capital de prévoir :

- La facilitation d'accès (financier, logistique, proximité, ...) des PAA aux organisations et centres de formations socio- professionnelles déjà fonctionnels ;
- Le renforcement des capacités des PAA par des formations qualifiantes ou des formations sur des activités génératrices de revenu (agriculture, élevage, alimentation, artisanat, etc.) ;
- La formation en éducation financière ;
- L'appui à l'accès aux moyens requis pour le démarrage de l'activité génératrice de revenu (capital, outils, matières premières, etc.) ;
- L'accompagnement technique des PAA une fois les activités lancées ;
- Des formations sur les bases du recrutement : la rédaction de CV et lettre de motivation, l'entretien, etc. ;
- Les chances égales d'accès aux études universitaires.

## **8.2. Insertion en entreprise**

Une fois formées, il est indispensable que les PAA puissent mettre les acquis en pratique et accumuler des expériences. Il est conseillé d'identifier des entreprises prêtes à accueillir des PAA dans l'objectif d'un stage ou d'une embauche.

## **8.4. Politique de diversité et inclusion professionnelle**

Il s'agit de convaincre et d'accompagner les entreprises, recruteurs et employeurs à développer et mettre en place une politique publique de diversité et d'inclusion professionnelle. De cela découlera une plus grande facilité de recrutement et d'intégration en entreprise des personnes en situation de handicap, y compris les PAA.

## Chapitre 9 : Système de prise en charge et de protection

### 9.1. Coordination des activités

Les consultations pendant l'état des lieux a révélé que l'albinisme est un sujet d'actualité au sein de différents Ministères, OSC et agences des Nations Unies. Chaque entité veut contribuer à la lutte contre les formes de violences envers les PAA à son échelle et par rapport à son expertise. Chacun a des propositions de projet et est à la recherche de financement pour l'implémentation des activités. Il est fortement conseillé de regrouper ces acteurs pour harmoniser les activités, éviter les doublons et en assurer l'efficience.

Pour assurer la protection ainsi que la prise en charge complète et de qualité des PAA, il est aussi indispensable de renforcer et de coordonner les RPE et les plateformes de lutte contre les violences basées sur le genre.

### 9.2. Sensibilisation sur les acteurs de prise en charge de victime et processus de signalement

Inciter le signalement des cas et la prise en charge des survivants passe par les campagnes d'informations. En particulier, il est question de sensibiliser sur les canaux de signalements existants (lignes vertes, coordonnées de la police, etc.), les récepteurs de signalement et le système de référencement des survivants.

## Chapitre 10 : Causes profondes des attaques

### 10.1. Lutte contre la sorcellerie

S'attaquer à une des causes profondes des attaques contribue à les prévenir. Cela consiste, par exemple, à mener une campagne de sensibilisation continue au sujet des préjudices que porte la sorcellerie à la société, de créer et d'appliquer des lois interdisant la sorcellerie, et réglementer la médecine traditionnelle.

### 10.2. Lutte contre la pauvreté

L'analyse des informations recueillies démontre que la pauvreté, intellectuelle et financière, est la deuxième cause entraînant les personnes à croire aux rumeurs, à se faire escroquer facilement et à tout tenter pour gagner de l'argent. Quelques solutions à moyen et long termes pour lutter contre cette vulnérabilité seraient de promouvoir (i) l'éducation de qualité pour tous, (ii) l'accès aux services sociaux à proximité et (iii) la sécurité sociale.

## Chapitre 11 : Données et informations

### *11.1. Amélioration de la qualité des informations sur les attaques et prise en charge*

L'état des lieux a révélé une dissimilitude entre les données et informations délivrées par les différents acteurs de prise en charge, surtout en ce qui concerne les statistiques et caractéristiques des attaques survenues pendant ces trois dernières années. Dans un second temps, le rôle que jouent les réseaux sociaux est devenu de plus en plus important. Non seulement ils sont utilisés comme canal de relais d'informations sur les agressions envers les PAA mais ils alimentent aussi les rumeurs et la désinformation<sup>26</sup>. Il est ainsi fondamental de s'assurer qu'un système de transmission, de centralisation / harmonisation et de publication des données sur les PAA soit en place.

### *11.2. Rapport de la visite officielle de l'Expert indépendante*

Le présent état des lieux a été effectué en parallèle et en complément de l'appréciation de l'Experte indépendante de la situation des PAA à Madagascar, suite à sa visite officielle en septembre 2022. Le Comité Technique devrait tenir compte des deux documents et élaborer le futur plan d'action national sur la protection des PAA sur la base des recommandations émises dans ces deux documents.

### *11.3. Encouragement des recherches*

Au cours de cette étude, il a été constaté que les recherches sur l'albinisme en Afrique sont encore très peu nombreuses. De plus, aucun ouvrage ne se penche sur les sujets liés à l'albinisme et les PAA à Madagascar. En conséquence, il est opportun d'encourager les recherches et travaux (universitaires, scientifiques, médicales, sécuritaires, anthropologiques, etc.) locaux. Les thèmes proposés à approfondir concernent notamment :

- Les pratiques de sacrifice et sorcellerie sur les PAA ;
- Le trafic d'organes ou membres des PAA, la localisation du marché, les utilisateurs finaux, etc. ;
- Le lien profond entre les agressions envers les PAA et la politique ;
- La réinsertion scolaire et socio- professionnelle des PAA ;
- Les crèmes solaires adaptées aux PAA à partir des matières premières disponibles à Madagascar ;
- Le genre.

La conduite d'un état des lieux périodique serait aussi intéressant pour mettre à jour régulièrement les données existantes, en envisageant d'étendre l'étude dans d'autres régions.

---

<sup>26</sup> Communiqué conjoint SNU, situation et réponse sur les actes d'enlèvement d'enfants, de jeunes filles et de femmes à Madagascar

## Chapitre 12 : Société civile

Il est aussi important de s'assurer que les organisations de la société civile, en particulier les organisations de personnes en situation de handicap et des minorités, soient incluses et adhèrent à tous les processus de protection, sensibilisation et prise de décision sur les PAA.

## Chapitre 13 : Plan d'action national de prévention et de réponse de protection des personnes atteintes d'albinisme

Le Plan d'action national de prévention et de réponse de protection des PAA identifiera de manière spécifique les mesures concrètes à court, moyen et long termes pour mettre en œuvre toutes les recommandations pré- citées dans ce document. Ce plan d'action englobera et responsabilisera tous les secteurs et acteurs concernés par la prévention, la protection et la non- discrimination des PAA. Dans cette lancée, Madagascar sera le cinquième pays africain à avoir un Plan d'action national sur l'albinisme.



## RESUME

Les PAA, communément appelées *varira* et *bobo*, font partie des groupes de population minoritaires marginalisées et discriminées dû à leur particularité physique. Les croyances et rumeurs interprètent cette différence comme étant soit une bénédiction, soit une malédiction, selon le contexte socio- culturel et la communauté d'origine de la PAA. Ces superstitions et rumeurs ont des répercussions sur la vie quotidienne des PAA. Ceci peut aller de leur valorisation, en passant par le déni de leurs droits fondamentaux jusqu'aux différentes formes de violence envers elles.

Il a été confirmé à travers cette étude que les nombreuses superstitions autour des PAA bloquent leur inclusion sociale et autonomie. Aussi, ces constructions sociales entraînent les enlèvements, mutilations et meurtres qui ont pour fin des pratiques liées à la sorcellerie et aux actes de sacrifice. De plus, il a été démontré que l'ignorance de la maladie ne fait qu'empirer l'incompréhension et la persécution des PAA.

La protection et la promotion des droits des PAA devrait être traitée comme une urgence et une priorité nationale. La réponse aux besoins et problèmes des PAA concerne tout le monde, allant de la communauté, en passant par les organisations et institutions sur la promotion des droits humains, jusqu'au Gouvernement. Elle requiert une mobilisation et une approche multisectorielle et interdisciplinaire, incluant non seulement la sécurité, mais aussi l'éducation, la communication, le social, la justice, la santé, le handicap, l'emploi, les mines, les collectivités territoriales, l'économie, etc. ainsi que les OSC, autorités locales et personnes influentes. A moyen et long termes, il s'agit surtout de lutter contre la pauvreté et les actes de sorcellerie qui sont intimement liés aux causes profondes des violences et attaques envers les PAA.

Grâce au présent document, Madagascar sera équipé pour avancer vers son objectif d'avoir un Plan d'actions national de prévention et de réponse de protection des PAA. La Grande Ile pourra s'inspirer des expériences du Malawi, de l'Ouganda, du Mozambique et de Kenya pour renforcer l'inclusion, la participation et l'autonomie des PAA dans différents domaines.

Il est fortement encouragé de continuer les recherches, la documentation et la diffusion des informations liées au sujet de l'albinisme à Madagascar. Ces études pourraient se focaliser sur les rituels de sacrifice et sorcellerie sur les PAA, le trafic d'organes et la traite des PAA, le lien entre la politique et les attaques envers les PAA, la réinsertion scolaire et professionnelle des PAA, l'albinisme et le genre, etc. De nouvelles informations contribueraient à faire progresser les interventions pour l'amélioration de la vie des PAA.

# REFERENCES

## Articles et communiqués de presse

- Laeticia Bezain, Madagascar : les enlèvements d'albinos, en particulier des enfants, se multiplient (rfi.fr), 12 Décembre 2021
- Farah Rahariaona, Question à Falihery Razafindrakoto, président du réseau malgache du handicap - « Les enfants albinos méritent une dignité » (lexpress.mg), L'Express de Madagascar, 29 Mai 2020
- Jeannot Ramambazafy, Tianarivelo Gilardy Totozandry. Albinos et fier de l'être (madagate.org), Gazette de la Grande Ile, 25 Novembre 2020
- SNU (UNICEF, UNFPA, OHCHCR), « Communiqué conjoint : Situation et réponse sur les actes d'enlèvement d'enfants, de jeunes filles et de femmes à Madagascar », 18 Août 2022
- UNICEF Madagascar, « A Madagascar, l'UNICEF condamne les actes dont sont victimes les personnes atteintes d'albinisme et s'engage à collaborer avec toutes les parties prenantes pour leur protection », 7 Mars 2022
- UNICEF Madagascar, « Atelier d'échange sur les droits des personnes atteintes d'albinisme », 20 Juin 2022
- UNICEF Madagascar, « Revue de presse SBC JISA 12 au 13 juin 2022 », Juin 2022
- UNICEF Madagascar, « Veille médiatique sur la situation des EAA de Janvier à Août 2022 », Août 2022

## Ouvrages et rapports

- Akademia Malagasy, « *Rakibolana rakiolahalalana* », 2005
- Association nationale des albinos de Togo, « Plan de plaidoyer pour les personnes atteintes d'albinisme au Togo 2018 – 2020, Août 2018
- Ikponwosa Ero, « Protection des droits humains des personnes atteintes d'albinisme », Juillet 2020
- Ikponwosa Ero et al. « Report on albinism worldwide », Juin 2021
- « Pratiques préjudiciables et crimes de haine visant les personnes atteintes d'albinisme », Janvier 2022
- Beneta Fall, « Albinisme et sorcellerie en Afrique Subsaharienne ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en Science Politique, Octobre 2018
- Tom van Herwijnen, « Directives de sécurité pour les personnes atteintes d'albinisme », Aout 2017
- Muluka-Anne Miti-Drumond, « Visite officielle en République de Madagascar du 20 au 30 Septembre 2022. Observations préliminaires », Septembre 2022
- Rajaonarimanana Narivelo (Pr), « *Rakibolana ho an'ny mpianatra* », Editions Karthala Paris, 2019
- Rajemisa Régis, « *Rakibolana Malagasy* », Editions Ambozontany, 1985,

- Sheryl Reimer-Kirkham, Barbara J. Astle, Ikponwosa Ero, Kristi Panchuk & Duncan Dixon (2019): Albinism, spiritual and cultural practices, and implications for health, healthcare, and human rights: a scoping review, *Disability & Society*, DOI: 10.1080/09687599.2019.1566051
- Ravelojaona et al., « *Firaketana* », 1937,
- Webber, « *Dictionnaire français-malgache* », 1855

## Plans d'Actions Nationaux

- Malawi Government, “National action plan on persons with albinism in Malawi 2018 - 2022”, Juin 2018
- Ministry of Gender, Labour and Social Development Uganda, “The National Action Plan for persons with albinism 2020-2025”, Juin 2022

## Présentations

- Autisme Madagascar, « Présentation du projet Hafakely – albinisme », Mai 2022
- Gendarmerie Nationale, « Présentation sur la lutte contre les méfaits envers les personnes atteintes d'albinisme - ANALYSE CAS VARIRA », Mai 2022
- OHCHR, « Une approche basée sur les droits humains pour faire face aux attaques contre les personnes atteintes d'albinisme », Mai 2022
- OHCHR, « Une approche basée sur les droits humains pour faire face aux attaques contre les personnes atteintes d'albinisme : *L'expérience de Malawi : élaboration d'un plan d'action national* », Mai 2022
- UNICEF Madagascar, « Fanadihadiana mikasika ny herisetra mihatra amin'ireo zaza varira », Juin 2022
- UNICEF Madagascar, « Promotion et protection des Droits des Personnes Atteintes d'Albinisme », Mai 2022

## Vidéos

- 2424.mg, « Le quotidien difficile des personnes atteintes d'albinisme dans le Sud de Madagascar », 20 Juin 2022 [Watch | Facebook](#)
- Dream'in, « Life Talk du 04 Novembre 2022 », 4 Novembre 2022, [Facebook](#)
- Kolo TV, « ALALINO Varira du 10 Juillet 2022 », 10 Juillet 2022, <https://youtu.be/-8LXHbtJcxU>
- Newsmada, « Ny fianan'ny varira », 14 Janvier 2023, [Facebook](#)
- Paolo Emilio Raholinarivo Solonavalona, « Tena misy ilay halatra olona varira na albinos ka tokony hitandrina ny rehetra », 30 Novembre 2021, [Facebook](#)
- TV Plus Madagascar, « Don-dresaka live du 25 Septembre 2022 », 25 Septembre 2022, [Facebook](#)
- UNICEF Madagascar, [Giraldy has albinism, he talks about it... - YouTube](#), 4 Mars 2022

# ANNEXES

## Fiche localité

**1. Isan'ny mponina :**

- 1.1. Isan'ny mponina :
- 1.2. Isan'ny olona manana fahasembanana :
- 1.3. Isan'ny olona manana toe- tena varira :

**2. Fotodrafitr'asa :**

- 2.1. Isan'ny toeram- pitsaboana :
  - CSB :
  - Dispensaire :
  - Clinique :
  - Hopitaly :
  - Toeram- pitsaboana nentim- paharazana :
- 2.2. Isan'ny toeram- pampianarana :
  - Primaire :
  - Secondaire :
  - Lycée :
  - Fampianarana asa :
    - Hafa (faritana): asa tanana, association fambolena
- 2.3. Isan'ny Fiagonana :
- 2.4. Mpiaro sy mpandray an- tanana ny olona iharan'ny herisetra :
  - a. CECJ
  - b. Trano Aro Zo
  - c. Gendarmerie
  - d. Poste de police
  - e. Centre de santé de base
  - f. Toby voaaro
  - g. Intervenants sociaux
  - h. Agents communautaires
  - i. Hafa (farito)

**3. Toe-karena :**

- 3.1. Fitadiavana sy fidiram- bola tena mibahana :
  - a. Fambolena (farito)
  - b. Fiompiana (farito)
  - c. Jono
  - d. Fananganana trano
  - e. Taozavatra
  - f. Fitrandrahana harena an- kibon'ny tany (farito)
  - g. Fampiantranoana
  - h. Fampisakafoanana
  - i. Varotra (farito)
  - j. Fitaterana (farito)
  - k. Asa mandehandeha (farito)
  
- 3.2. Karazan'ny trano tena betsaka :
  - a. Trano mitokana
  - b. Trano lehibe sy avo
  - c. Hafa (farito)
  
- 3.3. Akora nanamboarana ny rindrina amin'ny ankapobeny:
  - a. Hazo
  - b. Biriky
  - c. Tôle
  - d. Simenitra
  - e. Ravin- kazo
  - f. Plastique
  - g. Hafa (farito)
  
- 3.4. Akora nanamboarana ny tafo amin'ny ankapobeny :
  - a. Tôle
  - b. Tuile
  - c. Simenitra
  - d. Bozaka
  - e. Ravin- kazo
  - f. Plastique
  - g. Hafa (farito)
  
- 3.5. Loharanon'angovo tena be mpampiasa:
  - a. Labozia
  - b. Jiro pétrole
  - c. Hazo, kitay
  - d. Herin'aratra
  - e. Groupe électrogène
  - f. Angovo avy amin'ny masoandro
  - g. Angovo avy amin'ny rivotra
  - h. Hafa (farito)
  
- 3.6. Loharanon'ny rano tena be mpampiasa :

- a. JIRAMA
- b. Paompy
- c. Vovo
- d. Renirano
- e. Orana
- f. Loharano
- g. Hafa (farito)

**4. Fiaraha- monina sy kolontsaina :**

4.1. Karazan'ny fiaraha- monina :

- a. Fahefana, fanjakana sy tombony ho an'ny lehilahy
- b. Fahefana, fanjakana sy tombony ho an'ny vehivavy

4.2. Foko hita eny an- toerana :

- |                 |               |
|-----------------|---------------|
| a. Antaisaka    | j. Bezanozano |
| b. Antaifasy    | k. Mahafaly   |
| c. Antakarana   | l. Masikoro   |
| d. Antambahoaka | m. Merina     |
| e. Antandroy    | n. Sakalava   |
| f. Antanosy     | o. Sihanaka   |
| g. Antemoro     | p. Tanala     |
| h. Bara         | q. Tsimihety  |
| i. Betsileo     | r. Vezo       |

4.3. Fety tena ankalazaina:

- a. Noely
- b. Paka
- c. Famadihana
- d. Famoran- jaza
- e. Fetim- pirenena
- f. Tsena isan- kerinandro
- g. Hafa (farito)

4.4. Finoana be mpivavaka:

- a. Protestanta
- b. Katolika
- c. Loterana
- d. Anglikanina
- e. Hafa (farito)

4.5. Fikambanana misy eny an- toerana :

- a. Tanora
- b. Vehivavy
- c. Olona manana fahasembanana
- d. VSLA

- e. Scout
- f. Sport (farito)
- g. Hafa (farito)

- 4.6. Famaritana ny atao hoe « tafita » :
- a. Miasa amin'ny sehatry ny politika
  - b. Miasa toy ny mpitsabo, mpampianatra, mpiasam- panjakana..., etc.
  - c. Mianatra
  - d. Manana diploma
  - e. Manana omby
  - f. Manana trano
  - g. Manana tany
  - h. Manambady aman- janaka
  - i. Fahavitana zavatra sokajiana ho ratsy : halatr'omby, manana vady maro... (farito)
  - j. Hafa (farito)

## 5. Serasera :

- 5.1. Olona to teny :
- a. Filoham- pokontany
  - b. Maire
  - c. Olobe
  - d. Agent communautaire (AC)
  - e. Intervenant social (IS)
  - f. Mpampianatra
  - g. Mpitsabo
  - h. Hafa (farito)
- 5.2. Fitaovan- tserasera sy fomba fanaparitahana vaovao :
- a. Resaka miampita
  - b. Radio
  - c. Fahitalavitra
  - d. Afisy
  - e. Tambajotra sosialy
  - f. Fivoriam- pokonolona
  - g. Hafa (farito)

## Guide de focus group

### Code Personnes Ressources (PR)

- A : tous
- B : Mpiara- miasa
- C : Mpiara- mianatra
- D : Mpiara- monina olon- dehibe
- E : Mpiara- monina ankizy
- F : Olona manana toe- tena varira

Personnes ressources (PR)	Code Question	Questions	Sauts
<b>1. Finoana sy angano isankarazany</b>			
B/C/D/E		<p><b>1.1</b> Araka ny fahalalanao, inona no mahatonga ny olona ho manana toe- tena varira ?</p> <p><b>1.2</b> Inona avy ireo finoana sy angano isan- karazany henonao mikasika ny olona manana toe- tena varira ?</p>	<i>Si Pr="B" continuer avec question 2.1</i> <i>Si Pr="C" continuer avec question 2.10</i> <i>Si Pr="D" continuer avec question 1.3</i> <i>Si Pr="E" continuer avec question 2.26</i>
D		<p><b>1.3</b> Araka ny hevitrao, nahoana no mbola manome lanja sy mino an'ireo angano sy finoana ireo ny olona hatramin'izao ?</p> <p><b>1.4</b> Inona no azo atao mba hanovàna ireo toe-tsaina ireo?</p>	<i>Continuer avec question 2.17</i>
F		<p><b>1.5</b> Firy ny isan'ny mpiray tampo aminareo ?</p> <p><b>1.6</b> Firy aminareo mpiray tampo no manana toe- tena varira ?</p> <p><b>1.7</b> Ahoana no fomba fiantson'ny olona anareo ? Ary inona no dikany sy nahatonga ireo fiantsoana ireo?</p> <p><b>1.8</b> Ahoana no tianareo iantsoana anareo?</p>	

**1.9** Inona avy ireo finoana sy angano isan- karazany henonareo mikasika ny olona manana toe- tena varira ?

**1.10** Inona no fiantraikan'ireo angano sy finoana ireo amin'ny fiainanareo manokana? (fitiavana, fahatokisan- tena, fomba fijery ny tena...?)

**1.11** Inona no fiantraikan'ireo angano sy finoana ireo amin'ny fiainan'ireo ray amandreninareo ?

**1.12** Inona no fiantraikan'ireo angano sy finoana ireo amin'ny fiainan'ireo iray tampo aminareo ?

**1.13** Inona no ataonareo manoloana ireo angano sy finoana ireo?

*Continuer avec question 2.30*

## 2. Fampiatiana ara-tsosialy sy fahaleovan-tena

B

**2.1** Ahoana ny fahitanareo sy hevitrareo momba ny olona manana toe- tena varira ?

**2.2** Miara- miasa @ olona manana toe- tena varira ve ianareo?

**2.3** Nandray tsara azy ve ireo mpiara-miasa? Inona no mahatonga anao hilaza izany?

**2.4** Mandray anjara amin'ny fiainana ao am- piasana ve ilay olona manana toe- tena varira? Inona no mahatonga anao hilaza izany?

**2.5** Nanao ahoana ny fihetsiky ny mpiara- miasa manoloana ny fandraisana olona varira ao @ orinasa ?

**2.6** Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ny olona varira amin'ny sehatry ny asa ?

**2.7** Inona avy ireo olana sy fahasahiranana atrehin'ilay olona varira ivelan'ny asa ?

**2.8** Inona no ataon'ny tompon'andraikitra na ny mpitantana mba hanampiana ilay mpiara-miasa varira hiatrika ireo olana ireo?

**2.9** Inona no ilain'ny mpiara-miasa varira mba hahomby sy handray anjara tsara amin'ny fiainan'ny orinasa?

*Continuer avec question 3.1*

C

**2.10** Misy ankizy manana toe- tena varira ve miara- mianatra aminareo ?

- 2.11** Manana namana ve izy ? Miara- milalao aminy ve ianareo ? Mora mahita namana iara- hianatra aminy ve izy rehefa misy devoir de groupe ?
- 2.12** Nanao ahoana ny fihetsiky ny mpianatra tamin'ny nidiran'ilay mpianatra manana toe- tena varira eo anivon'ny sekoly?
- 2.13** Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ilay mpiaramanatra manana toe- tena varira rehefa mianatra ?
- 2.14** Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ilay mpiaramanatra aminareo manana toe- tena varira rehefa tsy ao am-pianarana?
- 2.15** Inona no ataon'ny Tale sy ny mpampianatra mba hanampiana ilay mpiara-miantra aminareo manana toe- tena varira hiatrica ireo olana ireo?
- 2.16** Inona no ilain'ny zaza / olona varira mba hahomby sy handray anjara tsara amin'ny fiainan'ny sekoly? *Continuer question 3.5 avec*
- 2.17** Misy olona manana toe- tena varira ve eto @ tanàna misy anareo ?
- D** **2.18** Nandray tsara azy ve ny fiaraha- monina ? Inona no mahatonga anareo hilaza izany?
- 2.19** Mandray anjara amin'ny fiainam-piaraha-monina ve ilay olona manana toe- tena varira? Inona no mahatonga anao hilaza izany?
- 2.20** Ahoana ny fahitanareo sy hevitrareo momba ny olona manana toe- tena varira ?
- 2.21** Ahoana no fihetsiky ny fiaraha- monina rehefa misy zaza manana toe- tena varira vao teraka?
- 2.22** Ahoana no fihetsiky ny fiaraha- monina rehefa misy olona manana toe- tena varira mifindra- monina eto @ tanàna?
- 2.23** Ahoana no mety ho fihetsikareo na fihetsehamponareo raha miteraka zaza manana toe- tena varira ianareo? Fa maninona?
- 2.24** Raha ny hevitrareo, inona no ilain'ny olona manana toe- tena varira mba handraisany anjara tsara amin'ny fiainan'ny fiaraha- monina?
- 2.25** Ary inona kosa no ilainareo mba handray tsara kokoa ny olona manana toe- tena varira? *Continuer question 3.9 avec*

- 2.26** Misy ankizy manana toe- tena varira ve eto @ tanàna misy anareo ?
- E**
- 2.27** Manana namana ve izy ? Misy namany ve aminareo ? Miaramilalao aminy ve ny ankizy hafa?
- 2.28** Ahoana no mety ho fihetsikareo na fihetsehamponareo raha miteraka zaza manana toe- tena varira ny reninareo? Fa maninona?
- 2.29** Ahoana indray no mety ho fihetsika sy fihetseham- pon'ny RADninareo raha miteraka zanaka manana toe- tena varira? *Continuer avec question 3.16*
- F**
- 2.30** Raha ny notantaraina anareo, ahoana no fihetsika sy fihetseham- pon'ny RADninareo t@ nahalala izy fa manana toe- tena varira ianareo ?
- 2.31** Raha ny resaka efa renareo, inona no niova t@ fainanareo tao an- tokantrano hatramin'ny nahaterahanareo ?
- 2.32** Ahoana sy oviana no nahalalanareo fa manana fahasamihafana ianareo mihoatra @ olona hafa?
- 2.33** Raisinareo ho fahasembanana ve ny fahasamihafanareo?
- 2.34** Ahoana no iainanareo ilay hoe manan toe- tena varira?
- 2.35** Ahoana no nandraisan'ny fiaraha- monina anareo ?
- 2.36** Mitovy ve ny fomba fanabeazana sy fitaizaina anareo sy ireo mpiray tampo aminareo ? Inona no mahatonga anareo hilaza izany?
- 2.37** Mandray anjara amin'ny fainana ao an- tokantrano ve ianareo? (manao raharaha, mandray anjara @ fety...) Ary mandray anjara amin'ny fainana eo amin'ny fiaraha- monina ve?
- 2.38** Inona no nataonareo mba hahay hiaraka @ mpiara- belona sy hanana fainana sosialy?
- 2.39** Mahatsapa hoe mahaleo tena ve ianareo amin'izao ? Inona no andraikitra noraisin'ny RADninareo nahatonga anareo lehibe sy mahaleo tena toy izao ?
- 2.40** Ary inona no fanapahan- kevitra noraisinareo mba hahatonga anareo ho lehibe sy mahaleo tena toy izao?
- 2.41** Inona kosa no hitanareo fa tokony nampiana na namafisina tamin'ny fitaizana anareo mba hahaleo tena kokoa noho izao ianareo ?

- 2.42** Nianatra ve ianareo ? kilasy fahafiry @ izao sa kilasy fahafiry avy no nijanona?
- 2.43** Miasa ve ianareo ? Amin'ny sehatry ny inona ?
- 2.44** Inona no nofinofy sy tanjonareo @ izao? Mahatsapa hoe manana ny traikefa sy ny tohana ampy ahatratrarana izany ve ianareo?
- 2.45** Inona no mampiasa saina sy manahirana anareo @ izao taonanareo izao?
- 2.46** Inona avy ny olana sedrainareo eo amin'ny fiainana andavanandro? Amin'ny lafiny fianarana ? Asa ? Fiarahamoina? Fahasalamana ? Fiainana manokana ? Fihetsehampo ? Fitiavana ?
- 2.47** Inona no ataonareo manoloana ireo olana ireo ? Iza no manampy sy mitan- tsoroka anareo ?
- 2.48** Inona no tombony @ ilay manana toe- tena varira ? efa nisy tranga niainanareo nahatonga anareo nahazo tombony ve noho ny toe- tenanareo ?
- 2.49** Inona no ilain'ny olona manana toe-tena varira mba hivoatra sy hitombo ara-batana sy ara-tsaina toy ny olona hafa ?

*Continuer avec question 3.20*

### 3. Herisetra mianjady @ olona manana toe-tena varira

- B**
- 3.1** Efa niharan'ny herisetra ve ilay mpiara- miasa aminareo manana toe- tena varira? Inona no herisetra niatra taminy?
- 3.2** Taiza sy oviana no nitrangan'izany herisetra izany ? Iza no nanao ilay herisetra ?
- 3.3** Araka ny hevitrareo, nahoana no mitranga na mitombo ny trangan- kerisetra mahazo ireo olona manana toe-tena varira?
- 3.4** Inona no fiantraikan'izany herisetra izany @ ilay mpiara-miasa manana toe-tena varira ? @ fanatanterahany ny asany? @ fahasalamany? @ fiainan'ny fianakaviany? Ary aminareo?

*Continuer avec question 4.1*

	<b>3.8</b> Inona no fiantraikan'izany herisetra izany @ ilay mpiaramanatra manana toe-tena varira ? @ naotiny aty am-pianarana sy fahazotoany mianatra? Ary aminareo?	<i>Continuer question 4.1</i>	<i>avec</i>
D	<b>3.9</b> Efa niharan'ny herisetra ve ireo olona manana toe- tena varira fantatrareo ? Raha eny, herisetra toy ny ahoana izany ? Taiza no nitrangany, oviana ?		
	<b>3.10</b> Inona no fiantraikan'izany herisetra izany amin'ilay olona manana toe-tena varira ? @ fahasalamany? @ asany? @ fianarany? @ fiainany manokana?		
	<b>3.11</b> Sokajin'olona manana toe-tena varira toy ny ahoana no tena iharan'ny herisetra indrindra? (vavy/ lahy? Taona? Asa? Toerana eo @ fiaraha- monina?... )		
	<b>3.12</b> Iza no nanao na mety nanao izany herisetra izany ? Ahoana ny fomba fiasan'ilay / ireo olon-dratsy ?		
	<b>3.13</b> Araka ny fantatralo, hangalàrana taova @ ilay olona manana toe-tena varira ve no nahatonga ny sasany @ ireny herisetra sy tranga ireny ? Raha eny, hatao inona ireo taovan'olona manana toe-tena varira nangalàrina ireo ?		
	<b>3.14</b> Raha ny fahalalanareo azy, aiza ireo nahavanon-doza ireo ankehitriny?		
	<b>3.15</b> Araka ny fantatralo, nafindra monina/toerana na nifindra monina ve ireo olona manana toe-tena varira mba hialàna @ izany tranga izany?	<i>Continuer question 4.3</i>	<i>avec</i>
E	<b>3.16</b> Efa niharan'ny herisetra ve ilay mpianatra manana toe- tena varira fantatrareo ? Raha eny, herisetra toy ny ahoana izany ?		
	<b>3.17</b> Taiza no nitrangany, oviana ?		
	<b>3.18</b> Araka ny fahalalanareo azy, fa maninona no niharan'izany herisetra izany izy ?		
	<b>3.19</b> Inona no fiantraikan'izany herisetra izany amin'ilay mpianatra manana toe-tena varira ?	<i>Continuer question 4.3</i>	<i>avec</i>
F	<b>3.20</b> Efa niharan'ny herisetra ve ianao? Raha eny, herisetra toy ny ahoana izany ?		
	<b>3.21</b> Taiza no nitrangany, oviana ?		
	<b>3.22</b> Iza no nanao na mety nanao izany herisetra izany ?		
	<b>3.23</b> Ahoana ny fomba fiasan'ilay / ireo olon-dratsy ?		

**3.24** Inona no fiantraikan'izany herisetra izany aminareo? @ fahasalamanareo? @ asanareo? @ fianaranareo? @ fiainanareo manokana?

**3.25** Araka ny hevitrapo, nahoana no mitranga na mitombo ny trangan-kerisetra mahazo ireo olona manana toe-tena varira?

**3.26** Inona no ataonareo mba isorohana izany herisetra izany?

*Continuer  
question 4.3*

*avec*

#### 4. Fiarovana sy fandraisana an-tanana

**4.1** Inona no fepetra fiarovana ny olona manana toe-tena varira noraisina tao amin'ny toeram- piasanareo / fianaranareo?

B/C

**4.2** Inona avy ny fandraisana an-tanana ny mpiara-miasa / ankizy manana toe-tena varira izay niharan'ny herisetra ato @ orinasareo / fianaranareo ?

*Si Pr="B" ou "C"  
continuer avec  
question 5.1*

Nety / nifanaraka t@ filàna / sahaza ve ireo fepetra ireo?

**4.3** Inona avy ireo fepetra fiarovana ny olona manana toe-tena varira noraisina tao @ faritra/tanàna/toerana misy anao?

Misy dina mifehy ny hiarovana ireo olona manana toe-tena varira na hisorohana ny herisetra ve eo @ tanàna misy anareo ?

D/E/F

**4.4** Inona avy ireo fandraisana an-tanana an'ireo olona manana toe-tena varira nianjadian'ny herisetra eto @ faritra/tanàna misy anareo ? Nety / nifanaraka t@ filàna / sahaza ve ireo fandraisana an- tanana ireo?

*Si Pr="D" ou "E"  
continuer avec  
question 5.1  
Si Pr="F" continuer  
avec question 4.5*

F

**4.5** Iza sy aiza ireo fikambanana miasa amin'ny fiarovana sy ny fandraisana an-tanana ny olona manana toe-tena varira ao an-toerana?

**4.6** Inona no tokony hatsaraina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ?

*Continuer  
question 5.1  
avec*

Inona no tokony hamafisina?

Inona no tsy ampy?

#### 5. Fihetsika fotora tsara atao hiarovana ireo olona manana toe-tena varira

**5.1** Araka ny hevitrapo, inona avy ireo fihetsika fotora tsara sady mahavonjy tokony hatao mba hiarovana ny olona manana toe-tena varira ?

A

**5.2** Inona no mety hanosika anao na ny fiaraha- monina hanaraka ireo fihetsika ireo?

- 5.3** Inona no mety hanakana anao na ny fiaraha-monina handray anjara amin'ireo fihetsika ireo ?

**6. Fitaovan- tserasera sy olona to teny**

- 6.1** Avy aiza no ahazoanareo vaovao mahakasika ny fandriam-pahalemana na ny mahakasika ireo olona manana toe-tena varira?

A

- 6.2** Iza avy ireo olona to teny sy henoin'ny olona indrindra eto an-tanana?

- 6.3** Iza avy ny vondrona na hery afaka iaraha- miasa ao @ fifaneraserana eo @ fiaraha- monina/ eto an- tanàna?

## Guide d'entretien

### **Code Personnes Ressources (PR):**

- A : Rehetra
- B : Ray aman-drenin'ny zaza manana toe-tena varira niharan'ny fakàna ankeriny, fangalàrana taova, na vono
- C : Ray aman-drenin'ny zaza manana toe-tena varira tsy niharan'ny fakàna ankeriny, fangalàrana taova, na vono
- D : Mpitonundra ara-pomba malagasy
- E : Mpitonundra ara-pivavahana
- F : Mpitantana ara-politika
- G : Mpitandro filaminana
- H : Tompon'andraikitra anaty orinasa
- I : Tompon'andraikitra fikambanana
- J : Mpiantsehatry ny fahasalamana
- K : Mpiantsehatry ny fanabeazana
- L : Mpiantsehatra anivon'ny fiaraha- monina

PR	Code question	Fanontaniana	Vali ny	Sauts
		<b>1. Finoana sy angano isankarazany</b>		
A	1.1	<p>Araka ny fahalalanao, inona no mahatonga ny olona ho manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Ny tsy fisian'ny « mélanine »</li> <li>ii. Nanao firaisan'ara-nofo tamin'ny lehilahy fotsy hoditra ilay renin'ilay zaza</li> <li>iii. Nijery/nibanjina ny volana ilay reny tamin'ny fotoanana nanaovana ilay zaza</li> <li>iv. Taratry ny olona na aloka hitan'ilay reny nandritra ny vohoka</li> <li>v. Fitahian-janahary</li> <li>vi. Vokatra ratsy nateraky ny fihetsika voarara na fady nataon'ilay reny</li> <li>vii. Vokatry ny firaisansana amin'ny mpihavana</li> <li>viii. Vokatry ny fampirafesana</li> <li>ix. Natao nandritran'ny fadim-bolan'ny reny ilay zaza</li> <li>x. Tsy haiko</li> <li>xi. Hafa (farito)</li> </ul>		
	1.2	<p>Inona avy ireo finoana sy angano isan- karazany henonao mikasika ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Areti-mifindra no mahazo ireo olona manana toe-tena varira</li> <li>ii. Manana hery mahagaga ireo olona manana toe-tena varira</li> <li>iii. Olona tsara vintana ireo manana toe-tena varira</li> <li>iv. Ambinin-karena na mora manankarena izay manao sorona azy ireo</li> <li>v. Ny fanaovana sorona azy ireny dia mahatonga ny olona tsy ho hita maso</li> <li>vi. Fitaovana fanaovana sorona izy ireny</li> <li>vii. Misy safira ny mason'izy ireny</li> <li>viii. Mahita anaty maizina na amin'ny alina ireo olona manana toe-tena varira</li> <li>ix. Ny fanaovana firaisansana amin'ny olona manana toe-tena varira dia manasitrana ny SIDA</li> <li>x. Mahery ny taovam-pananahan'izy ireny</li> <li>xi. Ny fampiasana taovan'izy ireny mandritra ny sorona dia ahafahana miakatra na mijanona eo amin'ny fahefana</li> <li>xii. Ny fanaovana sorona ny taovan'izy ireny dia manamora ny asa @ sehatra politika</li> </ul>		

		<p>xiii. Ny fanaovana sorona ny taovan'izy ireny dia ahafahana misarika mpivavaka bebe kokoa</p> <p>xiv. Tsy haiko</p> <p>xv. Hafa (farito)</p>		
	1.3	<p>Ahoana sy taiza no fomba nahafantaranao ireo finoana sy angano ireo ?</p> <p>i. Resaka miampita</p> <p>ii. Avy any amin'ny RAD</p> <p>iii. Avy any amin'ny fiaraha- monina</p> <p>iv. Avy any amin'ny mpitarika ara-politika</p> <p>v. Avy any amin'ny mpitarika ara-pomba</p> <p>vi. Avy any amin'ny mpitarika fivavahana</p> <p>vii. Tsy haiko</p> <p>viii. Hafa (farito)</p>		<p><i>Si Pr="B" ou "C" continuer avec question 1.4</i></p> <p><i>Si PR = "D" ou "E" ou "F" ou "G" ou "I" ou « L » continuer avec question 1.14</i></p> <p><i>Si Pr="H" continuer avec question 2.50</i></p> <p><i>Si Pr="J" continuer avec question 2.78</i></p> <p><i>Si Pr="K" continuer avec question 2.83</i></p>
B/C	1.4	<p>Firy ny zanakao ?</p> <p>i. Iray</p> <p>ii. Roa</p> <p>iii. Telo</p> <p>iv. Efatra</p> <p>v. Dimy</p> <p>vi. Enina</p> <p>vii. Fito</p> <p>viii. Valo</p> <p>ix. Sivy</p> <p>x. Folo</p> <p>xi. Hafa (farito)</p>		
	1.5	<p>Firy amin'ny zanakao no manana toe-tena varira?</p> <p>i. Iray</p> <p>ii. Roa</p> <p>iii. Telo</p> <p>iv. Efatra</p> <p>v. Dimy</p> <p>vi. Enina</p> <p>vii. Fito</p> <p>viii. Valo</p> <p>ix. Sivy</p> <p>x. Folo</p> <p>xi. Hafa (farito)</p>		

	<b>1.6</b>	Firy taona avy ny zanakao manana toe-tena varira ?		
	<b>1.7</b>	<p>Inona ny fiantraikan'ireo finoana sy angano ireo eo amin'ilay zanakao manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Tsy mivoaka ny trano izy</li> <li>ii. Tsy milalao amin'ny ankizy mitovy taona aminy izy</li> <li>iii. Tsy manana namana izy</li> <li>iv. Tsy mandeha mianatra izy</li> <li>v. Niala tamin'ny fianarana izy</li> <li>vi. Tsy mahazo fitsaboana sahaza azy izy</li> <li>vii. Miaina ao anatin'ny tahotra sy ny tebiteby tsy tapaka izy</li> <li>viii. Tsy mahita asa izy</li> <li>ix. Tena mailo izy</li> <li>x. Rarintsaina</li> <li>xi. Tsy misy</li> <li>xii. Tsy haiko</li> <li>xiii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>1.8</b>	<p>Inona ny fiantraikan'ireo finoana sy angano ireo eo aminareo RAD ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Manahy momba ny hoaviny aho</li> <li>ii. Matahotra foana aho</li> <li>iii. Tsy miasa aho mba ahafahako miaro ny zanako</li> <li>iv. Tsy matoky olona aho</li> <li>v. Tsy misy</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>1.9</b>	<p>Inona ny fiantraikan'ireo finoana ireo eo amin'ny mpiray tampo aminy?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Manahy momba ny hoavin'ny zokiny / zandriny manana toe-tena varira izy</li> <li>ii. Matahotra foana ho an'ny zokiny / zandriny manana toe-tena varira izy</li> <li>iii. Tsy miasa / tsy mandeha mianatra izy mba hiarovany ny zokiny / zandriny manana toe-tena varira</li> <li>iv. Manampy ny zokiny / zandriny manana toe-tena varira amin'ny entimody sy mianatra lesona izy ireo</li> <li>v. Tsy matoky olona izy</li> <li>vi. Tsy misy</li> <li>vii. Tsy haiko</li> <li>viii. Hafa (Farito)</li> </ul>		

	<b>1.10</b>	Inona no ataonao manoloana ireo finoana sy angano ireo ? i. Manabe ny manodidina ahy aho / manao fanentanana aho ii. Laviko ireo tsaho iii. Niditra fikambanan'ny ray aman-drenin'ny zaza manana toe-tena varira aho iv. Tsy misy v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)	<i>Si Pr="B" ou "C" continuer avec question 2.1</i>
	<b>1.11</b>	Inona no fiantraikan'ireo finoana sy angano ireo eo @ fahasalaman'ny zanakao manana toe-tena varira sy ny fisitrahany ny fitsaboana ilainy ? i. Mijery azy avokoa ireo marary hafa ao @ efitrano fiandrasana ii. Tsy misy tobim-pahasalamana/dokotera manaiky handray azy iii. Miezaka mitsabo azy ato an- trano izahay ireo rehefa marary izy iv. Matahotra ny hitady fitsaboana any @ mpitsabo izahay v. Tsy maintsy nifindra fonenana izahay mba ahazoany fikarakarana sy fitsaboana sahaza vi. Andeha toerana lavitra ny fonenanay izahay mba hahazoana fikarakarana/fitsaboana sahaza vii. Tsy misy viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)	
	<b>1.12</b>	Inona no fiantraikan'ireo finoana sy angano ireo eo amin'ny fianaran'ny zanakao manana toe-tena varira sy ny fisitrahany fampianarana ? i. Tsy misy sekoly manaiky handray azy ii. Manapaka fianarana matetika izy iii. Niala tamin'ny fianarana izy iv. Misy mandrahona sy mampitahotra foana izy v. Tsy manana namana izy vi. Tsy milalao miaraka @ mpiara-mianatra aminy izy vii. Tsy maintsy mipetraka eny @ latabatра voalohany izy ao an-dakilasy viii. Tsy mivoaka ny lakilasy izy @ fotoanan'ny fakan-drivotra ix. Tsy mandray anjara amin'ny fanatanjahan-tena izy x. Tsy misy manampy izy any am-pianarana xi. Ahiliky ny mpampianatra izy xii. Ratsy ny naotiny	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>xiii. Tsy maitsy nandoa vola betsaka kokoa ny RADniny mba haneken'ny fianarana handray azy</li> <li>xiv. Tsy maitsy nifindra monina/trano izy ireo</li> <li>xv. Sarotra ho azy ny nahazoany diploma</li> <li>xvi. Tsy nahazo diploma mihitsy izy</li> <li>xvii. Tsy misy</li> <li>xviii. Tsy haiko</li> <li>xix. Tsy voakasika</li> <li>xx. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>1.13</b>	<p>Inona no fiantraikan'ireo finoana sy angano ireo amin'ny fidiran'ny zanakao manana toe-tena varira @ sehatry ny asa?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Tsy voaray foana izy isaky ny mametraka antontan- taratasy (CV, lettre de motivation)</li> <li>ii. Tsy voaray foana izy rehefaavy mihaona voalohany @ mpampiassa (entretien)</li> <li>iii. Tsy nahita asa mihitsy izy</li> <li>iv. Mahazo karama ambany noho ny mpiara-miasa aminy izy</li> <li>v. Misy mandrahona sy mampatahotra izy any ampiasana</li> <li>vi. Tsy misy te hiara-hiasa aminy</li> <li>vii. Tsy misy</li> <li>viii. Tsy haiko</li> <li>ix. Tsy voakasika</li> <li>x. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>D/E/F /G/I/ L</b>	<b>1.14</b>	<p>Araka ny hevitrao, nahoana no mbola manome lanja sy mino an'ireo angano sy finoana ireo ny olona hatramin'izao ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Satria ny angano dia mbola miampita isaky ny taranaka</li> <li>ii. Satria maro ny olona mbola tsy nahita fianarana</li> <li>iii. Satria mbola misy olona manaparitaka azy ireny</li> <li>iv. Tsy misy</li> <li>v. Tsy haiko</li> <li>vi. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>1.15</b>	<p>Inona no azo atao mba hanovàna ireo toe-tsaina ireo?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Manao fanentanana</li> <li>ii. Miara- miasa amin'ny olona manana fahefana sy to teny</li> <li>iii. Fanomezana lanja ny olona manana toe-tena varira ho modely eo amin'ny fiaraha- monina</li> </ul>		<i>Si Pr="D" continuer avec question 2.25</i> <i>Si Pr="E" continuer avec question 2.35</i> <i>Si Pr="F" ou "G" continuer avec</i>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>iv. Manomana hetsika mba hampafantarina ny olona ny fisian'ny olona manana toe-tena varira</li> <li>v. Ofanina ny mpampianatra hanamora ny fanohanana olona manana toe-tena varira</li> <li>vi. Avela haneho ny heviny ary hametraka fitarainana momba ny fanavakavahana niainany ireo olona manana toe-tena varira</li> <li>vii. Tsy misy</li> <li>viii. Tsy haiko</li> <li>ix. Hafa (farito)</li> </ul>	<p><b>question 2.45</b>  <i>Si Pr="I" continuer avec question 2.67</i>  <i>Si Pr = « L » continuer avec question 2.45</i></p>	
		<p><b>2. Fampiatiana ara-tsosialy sy fahaleovan-tena</b></p>		
B/C	2.1	<p>Nanao ahoana ny fihetseham- ponao na ny fihetsikao t@ nahafantatra voalohany fa manana toe-tena varira ny zanakao ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Natahotra aho</li> <li>ii. Menatra aho</li> <li>iii. Nanome tsiny ny tenako aho</li> <li>iv. Te hanafina azy aho</li> <li>v. Saika nankiniko t@ olon- kafa na saika nariako ilay zaza</li> <li>vi. Tsy tiako izy</li> <li>vii. Avy hatrany dia nanaiky sy nitia azy aho</li> <li>viii. Nisalassala/nametram-panontaniana momba ny rain'ilay zaza aho</li> <li>ix. Elaela aho no tsy nivoaka ny trano</li> <li>x. Tsy nisy fiatraikany tamiko</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	2.2	<p>Inona no niova t@ fiainanareo tato an- tokantrano hatramin'ny nahaterahan'ilay zanakao manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Mifanampy sy mifankatia kokoa izahay mianakavy</li> <li>ii. Tsy maintsy najanona na nahemotra ny tetikasanay sasany</li> <li>iii. Natokana ho an'ny fahasalam'an'ilay zaza manana toe-tena varira ny ampahany betsaka amin'ny fidiram-bolanay</li> <li>iv. Tsy mivoaka matetika izahay</li> <li>v. Mikorontana ny fiainanay mivady</li> <li>vi. Tsy voakarakara ny mpiray tampo amin'ilay zaza manana toe-tena varira</li> <li>vii. Tsy misy</li> <li>viii. Tsy haiko</li> <li>ix. Hafa (farito)</li> </ul>		

	<b>2.3</b>	Nanao ahoana no nandraisan'ny fiaraha-monina ilay zaza manana toe-tena varira?  i. Noraisiny tsara ii. Tena noraisiny tsara iii. Tsy noraisiny tsara iv. Tena tsy noraisiny tsara v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)		
	<b>2.4</b>	Mitovy ve ny fomba fanabeazanao sy fitaizainao ny zanakao manana toe-tena varira sy ireo mpiray tampo aminy ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko iv. Tsy voakasika v. Hafa (farito)		<i>Si 2.4 = « i » ou « iii » ou « iv » ou « v »   continuer avec la question 2.6</i>  <i>Si 2.4 = « ii », continuer avec la question 2.5</i>
	<b>2.5</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany ?  i. Mila fikarakaràna bebe kokoa izy ii. Marefo kokoa izy iii. Manana filàna manokana izy iv. Tsy dia mavitrika loatra izy v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)		
	<b>2.6</b>	Mandray anjara amin'ny fiainam-pianakaviana (raharaohao an-trano, fety, sns.) ve ny zanakao manana toe-tena varira?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.6 = « i » ou « iii »   continuer avec la question 2.8</i>  <i>Si 2.6 = « ii », continuer avec la question 2.7</i>
	<b>2.7</b>	Nahoana ?  i. Tsy afaka izy ii. Mbola kely loatra izy iii. Tsy mahita tsara izy iv. Tsy haiko v. Hafa (farito)		
	<b>2.8</b>	Mandeha any an-tsekoly ve ny zanakao manana toe-tena varira?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko iv. Tsy voakasika		<i>Si 2.8 = « i », continuer avec la question 2.9</i>  <i>Si 2.9 = « ii » ou « iii » ou « iv » ou « v », continuer</i>

		v. Hafa (farito)	<i>avec la question 2.10</i>
	<b>2.9</b>	Kilasy faha firy ilay / ireo zanakao manana toe-tena varira ?  i. Préscolaire ii. Maternelle iii. 11-ème iv. 10-ème v. 9-ème vi. 8-ème vii. 7-ème viii. 6-ème ix. 5-ème x. 4-ème xi. 3-ème xii. Kilasy faharoa (Seconde) xiii. Kilasy voalohany (Première) xiv. Terminale xv. Fampianarana manokana (Cours spécial) xvi. Fanofanana matihanina / Fianarana asa xvii. Tsy haiko xviii. Hafa (farito)	
	<b>2.10</b>	Miasa ve ilay / ireo zanakao manana toe-tena varira ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko iv. Tsy voakasika v. Hafa (farito)	<i>Si 2.10 = « i », continuer avec la question 2.11</i>  <i>Si 2.10 = « ii » ou « iii » ou « iv » ou « v », continuer avec 2.12</i>
	<b>2.11</b>	Inona no asany ?	
	<b>2.12</b>	Inona no ataon'ny zanakao manana toe-tena varira mba hiarahany @ mpiara- monina ?  i. Milalao miaraka amin'ny ankizy hafa ii. Miditra amin'ny fikambanana iii. Manao fanatanjahan-tena iv. Mandeha any an-tsekoly v. Mandeha any am-piangonana vi. Mitsidika ny fianakaviana akaiky vii. Tsy misy viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)	
	<b>2.13</b>	Inona no ataon'ny zanakao mba hahaleo tena izy ?  i. Manao raharaha ato an-trano ii. Mikarakara irery ny tenany	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>iii. Mianatra tsara any ampianarana</li> <li>iv. Mitady asa</li> <li>v. Tsy misy</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.14</b>	<p>Inona no nofinofy sy tanjon'ny zanakao manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Mamita fianarana ary mahazo diploma</li> <li>ii. Ho lasa mpitsabo, mpampianatra, mpiasam-panjakana, sns.</li> <li>iii. Manambady</li> <li>iv. Mananjanaka</li> <li>v. Tsy haiko</li> <li>vi. Tsy voakasika</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.15</b>	<p>Manohana azy @ izany tanjony izany ve ianao ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		
	<b>2.16</b>	<p>Inona no nofinofinao sy tanjonao ho an'ny zanakao manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Mamita fianarana ary mahazo diploma</li> <li>ii. Ho lasa mpitsabo, mpampianatra, mpiasam-panjakana, sns.</li> <li>iii. Manambady</li> <li>iv. Miteraka</li> <li>v. Ho faly</li> <li>vi. Hahaleo tena</li> <li>vii. Ho raisin'ny eo amin'ny fiaraha- monina araka ny maha izy azy</li> <li>viii. Ho salama</li> <li>ix. Tsy misy</li> <li>x. Tsy haiko</li> <li>xi. Tsy voakasika</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.17</b>	<p>Inona no ataonao hamporisika azy hahatratra izany nofinofinao ho azy izany?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Mampahery azy</li> <li>ii. Mandefa azy any an-tsekoly</li> <li>iii. Mamporisika azy hanana fainana ara-tsosialy</li> <li>iv. Tsy misy</li> <li>v. Tsy haiko</li> <li>vi. Hafa (farito)</li> </ul>		

	<b>2.18</b>	Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ny zanakao manana toe-tena varira amin'ny sehatry ny fianarana ?  i. Tsy mifanaraka @ filàny ny fanaka any an- tsekoly ii. Tsy azon'ny mpampianatra sy ny mpianatra ny aretiny iii. Fandrahonana sy fampitahorana iv. Tsy maharaka izy v. Tsy misy vi. Tsy haiko vii. Tsy voakasika viii. Hafa (farito)		
	<b>2.19</b>	Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ny zanakao manana toe-tena varira amin'ny sehatry ny asa ?  i. Fahasahiranana amin'ny firesahana sy fanehoana ny heviny ii. Tsy mahita tsara izy iii. Fahasahiranana amin'ny fifaneraserana @ mpiaramiasa (tia mitokana, tsy dia mifandray @ hafa...) iv. Tsy misy v. Tsy haiko vi. Tsy voakasika vii. Hafa (Farito)		
	<b>2.20</b>	Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ny zanakao manana toe-tena varira amin'ny lafiny sosialy ?  i. Fahasahiranana amin'ny firesahana sy fanehoana ny heviny ii. Fahasahiranana amin'ny fifandraisana @ hafa (tia mitokana, tsy dia mifandray @ hafa...) iii. Tsy misy iv. Tsy haiko v. Tsy voakasika vi. Hafa (Farito)		
	<b>2.21</b>	Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ny zanakao manana toe-tena varira amin'ny lafiny ara-pahasalamana ?  i. Tsy mahita tsara ii. Sarotra ny mahazo solomaso sahaza/mifanentana iii. Sarotra ny mahazo fanositra miaro amin'ny masoandro (crème solaire) iv. Sarotra no fanatonana manam- pahaizana manokana momba ny hoditra, maso, sns. v. Sarotra ny manaraka ny toromarika takian'ny toe-pahasalamany na toe-batany (tsy mitaninandro, sns.) vi. Tsy misy vii. Tsy haiko		

		viii. Hafa (Farito)		
	2.22	Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ny zanakao manana toe-tena varira amin'ny lafiny ara-pihetseham-po ?  i. Fahasahiranana @ fanehoan- kevitra ii. Fahasahiranana @ fifehezana ny fihetseham-po iii. Fahasiahana iv. Fiovaovan'ny fihetseham-po v. Tsy misy vi. Tsy haiko vii. Hafa (Farito)		
	2.23	Inona koa ny fahasarotana sy olana atrehin'ny zanakao manana toe-tena varira eo @ lafiny ara-pitiavana ?  i. Tsy fahampian'ny fitiavana sy tambitamby ii. Mila rarahiana iii. Tsy misy mihaino iv. Tsy misy v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)		
	2.24	Inona no ilain'ny zaza manana toe-tena varira mba hivoatra sy hitombo ara-batana sy ara-tsaina toy ny ankizy hafa ?  i. Fanampiana ara-bola ii. Fanamorana ny fidirana amin'ny fampianarana iii. Mpanabe manokana iv. Fanampiana ho an'ny fahitàna (solomaso) v. Fanamorana ny fahazoana fitsabooana vi. Toby voaaro vii. Fanatsarana ny rafitra fiarovana ireo ankizy viii. Tsy misy ix. Tsy haiko x. Hafa (Farito)		<i>Si Pr="B" ou "C" continuer avec question 3.1</i>
D	2.25	Misy olona manana toe-tena varira ve ao @ tanàna misy anao ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		
	2.26	Nandray tsara azy / azy ireo ve ny fiaraha- monina ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.26 = « i », continuer avec la question 2.27</i>

			<i>Si 2.26 = « ii », continuer avec la question 2.28</i> <i>Si 2.26 = « iii », continuer avec la question 2.29</i>
	<b>2.27</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Noheverina ho toy ny ankizy hafa foana izy ii. Tia azy ny rehetra iii. Tsy haiko iv. Hafa (farito)	<b>Continuer avec la question 2.29</b>
	<b>2.28</b>	Nahoana ?  i. Voahilikilika izy sy ny fianakaviany ii. Nila fotoana ny fiaraha-monina vao nanaiky azy iii. Matahotra azy ny fokonolona iv. Tsy misy ankizy miara- milalao aminy v. Norahonana sy nampitahorina izy sy/na ny fianakaviany vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)	
	<b>2.29</b>	Mandray anjara amin'ny fainam-piaraha-monina ve ilay olona manana toe-tena varira?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy voakasika iv. Tsy haiko	<i>Si 2.29 = « i », continuer avec la question 2.30</i> <i>Si 2.29 = « ii », continuer avec la question 2.32</i> <i>Si 2.29 = « iii » ou « iv », continuer avec la question 2.33</i>
	<b>2.30</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Manatrika favoriana izy ii. Mandray anjara amin'ny ireo hetsika eo amin'ny fiaraha-monina izy iii. Manatrika ireo hetsika ara-tsosialy izy iv. Manolo-tena sy manome soso-kevitra izy v. Mandray ny andraikiny izy vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)	
	<b>2.31</b>	Nanao ahoana ny fihetsiky ny fiaraha- monina manoloana ny fandraisan'ilay olona manana toe-tena varira anjara amin'ny hetsika sosialy?	<b>Continuer avec 2.33</b>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Noraisiny tsara izany</li> <li>ii. Namporisika azy ny fiaraha-monina</li> <li>iii. Tezitra ny fiaraha-monina</li> <li>iv. Noraràn'ny fiaraha-monina tsy hiverina izy</li> <li>v. Tsy nisy fiatraikany tamin'ny fiaraha-monina izany</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	2.32	<p>Nahoana ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Mbola tanora loatra izy</li> <li>ii. Tsy tiany izany</li> <li>iii. Manilika ny tenany izy</li> <li>iv. Tsy haiko</li> <li>v. Hafa (farito)</li> </ul>		
	2.33	<p>Inona no ilain'ny fiaraha-monina hanamora ny fampiatiana ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fanentanana sy fampianarana momba ny albinisma sy ny olona manana toe-tena varira</li> <li>ii. Dina</li> <li>iii. Fandeferana</li> <li>iv. Fanekena</li> <li>v. Toby voaaro ho an'ny olona manana toe-tena varira</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	2.34	<p>Araka ny hevitrao, inona no ilain'ny olona manana toe-tena varira mba handraisany anjara kokoa amin'ny hetsika eo @ fiaraha-monina ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Faneken'ny ny fiaraha-monina azy ireo</li> <li>ii. Fanampiana ny fianakavian'izy ireo</li> <li>iii. Tsy haiko</li> <li>iv. Hafa (farito)</li> </ul>		<i>Continuer avec question 3.12</i>
E	2.35	<p>Misy olona manana toe-tena varira ve ao @ fiangonana na tanàna misy anao ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		<i>Si 2.35 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.43</i>
	2.36	<p>Nandray tsara azy / azy ireo ve ny mpiara-mivavaka na ny fiaraha- monina ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		<i>Si 2.36 = « i » , continuer avec la question 2.37</i> <i>Si 2.36 = « ii », continuer avec la question 2.38</i>

			<i>Si 2.36 = « iii », continuer avec la question 2.39</i>
<b>2.37</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Noraisina ho toy ny olon-drehetra foana izy ii. Tia azy ny rehetra iii. Tsy haiko iv. Hafa (farito)		<i>Continuer avec la question 2.39</i>
<b>2.38</b>	Nahoana?  i. Voahilikilika izy sy ny fianakaviany ii. Nila fotoana ny fiaraha-monina / mpiara-mivavaka vao nanaiky azy iii. Matahotra azy ny fiaraha- monina / mpiara-mivavaka iv. Nisy nandrahona sy nampitahotra izy / ny fianakaviany v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)		
<b>2.39</b>	Mandray anjara amin'ny fainam-piaraha-monina / fainam-piagonana ve ilay olona manana toe-tena varira?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy voakasika @ izany iv. Tsy haiko		<i>Si 2.39 = « i », continuer avec la question 2.40</i> <i>Si 2.39 = « ii », continuer avec la question 2.42</i> <i>Si 2.39 = « iii » ou « iv », continuer avec la question 2.43</i>
<b>2.40</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Manatrika favoriana izy ii. Mandray anjara amin'ny ireo hetsika eo @ fiaraha-monina / fiagonana izy iii. Manatrika ireo hetsika ara-tsosialy /eo @ fiagonana izy iv. Tsy haiko v. Hafa (farito)		
<b>2.41</b>	Nanao ahoana ny fihetsiky ny fiaraha- monina / mpiara-mivavaka manoloana ny fandraisani'lay olona manana toe-tena varira anjara amin'ny hetsika?  i. Noraisiny ho zava-tsara izany ii. Namporisika azy ny fiaraha-monina / mpiara-mivavaka		<i>Continuer avec 2.43</i>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>iii. Tezitra ny fiaraha-monina / mpiara-mivavaka</li> <li>iv. Noraràn'ny fiaraha-monina / mpiara-mivavaka tsy hiverina izy</li> <li>v. Tsy nisy fiatraikany tamin'ny fiaraha-monina/ mpiara-mivavaka izany</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
2.42	Nahoana?	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Mbola kely loatra izy</li> <li>ii. Tsy tiany izany</li> <li>iii. Manilika ny tenany izy</li> <li>iv. Tsy haiko</li> <li>v. Hafa (farito)</li> </ul>		
2.43	Inona no ilain'ny fiangonana na ny fiaraha-monina hanamora ny fampiatiana ny olona manana toe-tena varira ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fanentanana sy fampianarana momba ny albinisma sy ny olona manana toe-tena varira</li> <li>ii. Dina</li> <li>iii. Fandeferana</li> <li>iv. Fanekena</li> <li>v. Toby voaaro ho an'ny olona manana toe-tena varira</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
2.44	Araka ny hevitrao, inona no ilain'ny olona manana toe-tena varira mba handraisana anjara kokoa amin'ny hetsika eo @ fiaraha-monina / fiangonana?	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Faneken'ny ny fiaraha-monina / mpiara-mivavaka azy ireo</li> <li>ii. Fanampiana ny fianakavian'izy ireo</li> <li>iii. Tsy haiko</li> <li>iv. Hafa (farito)</li> </ul>		<b>Continuer avec question 3.12</b>
F/G/L	2.45	Misy olona manana toe-tena varira ve ao @ tanàna misy anao ?		
	2.46	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul> <p>Ahoana no fihetsikin'ny RAD rehefa miteraka zaza manana toe-tena varira na rehefa tonga eo amin'ny fiaraha-monina ilay zaza manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Matahotra izy ireo</li> <li>ii. Menatra izy ireo</li> </ul>		

		<ul style="list-style-type: none"> <li>iii. Nanome tsiny ny tenany</li> <li>iv. Te hanafina azy</li> <li>v. Saika nankininy t@ olona hafa / Saika nariany ilay zaza</li> <li>vi. Tsy nitia azy</li> <li>vii. Avy hatrany dia nanaiky sy nitia azy</li> <li>viii. Nisalasala/nametram-panontaniana momba ny rain'ilay zaza</li> <li>ix. Elaela izy ireo tsy nivoaka ny trano</li> <li>x. Tsy nisy fatraikany taminy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.47</b>	<p>Raha arian'ny fianakaviany ny zaza manana toe-tena varira iray, iza no mandray an-tànana azy / iza no afaka mandray an-tànana azy?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Olona hafa ao @ fianakaviana</li> <li>ii. Fikambanana (farito)</li> <li>iii. Fikambanan'ny masera na frera</li> <li>iv. Tsy misy</li> <li>v. Tsy haiko</li> <li>vi. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.48</b>	<p>Inona no ilain'ny fiaraha-monina hanamora ny fampiatiana ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fanentanana momba ny albinisma</li> <li>ii. Dina</li> <li>iii. Fandeferana</li> <li>iv. Fanekena</li> <li>v. Toby voaaro ho an'ny olona manana toe-tena varira</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.49</b>	<p>Araka ny hevitrao, inona no ilain'ny olona manana toe-tena varira mba handraisana anjara kokoa amin'ny hetsika eo @ fiaraha-monina?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Faneken'ny ny fiaraha-monina azy ireo</li> <li>ii. Fanampiana ny fianakavian'zy ireo</li> <li>iii. Tsy haiko</li> <li>iv. Hafa (farito)</li> </ul>		<i>Si Pr="F" ou "G" ou « L » continuer avec question 3.12</i>
H	<b>2.50</b>	<p>Ahoana ny fahitanao sy hevitrao momba ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Tsy mampaninona</li> <li>ii. Olona marefo</li> <li>iii. Mampalahelo</li> </ul>		

		iv. Mampatahotra izy ireo v. Loharanon-kenatra vi. Vesatra ho an'ny fianakaviana vii. Olona tsy tokony hifaneraseràna viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)		
	2.51	Mampiasa olona manana toe-tena varira ve ianao / ny orinasa ? i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.51 = « i », continuer avec question 2.52</i> <i>Si 2.51 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.62</i>
	2.52	Nandray tsara azy / azy ireo ve ireo mpiara-miasa? i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.52 = « i » continuer avec question 2.53</i> <i>Si 2.52 = « ii » continuer avec question 2.54</i> <i>Si 2.52 = « iii », continuera avec 2.55</i>
	2.53	Inona no mahatonga anao hilaza izany? i. Noheverina ho toy ny olon-drehetra foana izy ii. Tia azy ny rehetra iii. Tsy haiko iv. Hafa (farito)		<i>Continuer avec question 2.55</i>
	2.54	Nahoana? i. Manilika ny tenany izy ii. Matahotra azy ny mpiara-miasa sao mifindra ny aretiny iii. Tsy haiko iv. Hafa (farito)		
	2.55	Mandray anjara amin'ny fiainana ao am- piasana ve ilay olona manana toe-tena varira? i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.55 = « i » continuer avec question 2.56</i>

			<b><i>Si 2.55 = « ii » ou « iii » continuer avec question 2.57</i></b>
	<b>2.56</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Mandray anjara amin'ny ireo hetsika karakarain'ny orinasa izy ii. Manatrika ireo hetsika ao am-piasana izy iii. Manolo-tena sy manome soso-kevitra izy iv. Mandray ny andraikiny izy v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)	
	<b>2.57</b>	Nanao ahoana ny fihetsikin'ny mpiara- miasa manoloana ny fandraisana olona manana toe-tena varira ao @ orinasa?  i. Noraisiny ho zava-tsara izany ii. Namporisika azy ny mpiara-miasa iii. Tezitra ny mpiasa iv. Mataotra azy ny mpiara-miasa v. Tsy nisy fiaftraikany tamin'ny mpiasa izany vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)	
	<b>2.58</b>	Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ny olona manana toe-tena varira amin'ny sehatry ny asa  i. Fahasahiranana amin'ny firesahana sy fanehoana ny heviny ii. Tsy mahita tsara iii. Fahasahiranana amin'ny fifaneraserana @ mpiara-miasa (tia mitokana...) iv. Tsy misy v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)	
	<b>2.59</b>	Inona avy ireo olana sy fahasahiranana atrehin'ilay olona manana toe-tena varira ivelan'ny asa ?  i. Fahasarotan'ny fivezivezena (trano lavitra loatra, tsy misy na sarotra ny fitaterana, sns.) ii. Fahasahiranana ara-bola iii. Sarotra ny mahazo fitsabooana iv. Fanavakavahana sy fanilikilihana v. Tsy fandriam-pahalemana vi. Tsy misy vii. Tsy haiko viii. Hafa (farito)	

	<b>2.60</b>	Inona no atao'n'ny tompon'andraikitra na ny mpitantana mba hanampiana ilay mpiara-miasa manana toe-tena varira hiatrika ireo olana ireo?  i. Mandray an-tànana ny fahasalamany ii. Nividy solomaso ho azy iii. Nividy fanositra miaro @ masoandro (crème solaire) iv. Omena fiofanana v. Manara- maso azy akaiky vi. Mampahery azy vii. Mamporisika azy handray anjara amin'ny fiainan'ny orinasa viii. Tsy misy ix. Tsy haiko x. Hafa (farito)	
	<b>2.61</b>	Inona no ilain'ny mpiara-miasa manana toe-tena varira mba hahomby sy handray anjara tsara amin'ny fiainan'ny orinasa?  i. Raisina an-tànana ny fahasalamany ii. Solomaso sahaza azy iii. Fanositra miaro @ masoandro (crème solaire) iv. Fanaraha- maso akaiky v. Fiofanana vi. Fahaizana mizatra amin'ny zava- misy vii. Tsy misy viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)	
	<b>2.62</b>	Efa nisy olona manana toe-tena varira nangataka asa tato aminareo ve?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko	<i>Si 2.62 = « i », continuer avec la question 2.63</i>  <i>Si 2.62 = « ii » continuer avec 2.64</i>  <i>Si 2.62 = « iii » continuer avec 2.65</i>
	<b>2.63</b>	Inona no nahatonga azy tsy voaray t@ ilay asa?  i. Tsy ampy traikefa momba ilay asa ii. Tsy manana ny fahaiza-manao ilaina iii. Natahotra izahay sao mifindra ny aretiny iv. Natahotra izahay sao hanimba ny endriky ny orinasa izy v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)	<i>Continuer avec la question 2.65</i>

	<b>2.64</b>	Nahoana, araka ny hevitrao ?  i. Tsy mbola nisy fahafahana nanaovany izany ii. Tsy misy olona manana toe-tena varira eto antoerana iii. Tsy mety/mifanaraka amin'ny olona manana toe-tena varira ny asan'ny orinasa iv. Efa nandà olona manana toe-tena varira izahay v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)		
	<b>2.65</b>	Mikasa ny hampiasa olona manana toe-tena varira na olona manana fahasembanana ve ianareo any aorianany?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.65 = « i », continuer avec question 3.23</i>  <i>Si 2.65 = « ii » ou « iii » continuer avec question 2.66</i>
	<b>2.66</b>	Nahoana?  i. Tsy manana ny fitaovana mifanaraka @ izy ireo izahay ii. Tsy mbola manana ny fahaiza-manao izahay iii. Tsy ao anatin'ny drafiray izany iv. Tsy haiko v. Hafa (farito)		<i>Continuer avec question 3.23</i>
I	<b>2.67</b>	Misy olona manana toe-tena varira ve ao @ fikambananareo ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.67 = « i », continuer à la question 2.68</i>  <i>Si 2.67 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.74</i>
	<b>2.68</b>	Nandray tsara azy / azy ireo ve ny mpikambana ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 2.68 = « i », continuer avec 2.69</i>  <i>Si 2.88 = « ii », continuer avec la question 2.70</i>  <i>Si 2.68 = « iii », continuer avec 2.71</i>
	<b>2.69</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Noraisina ho toy ny olon-drehetra foana izy ii. Tia azy ny rehetra iii. Tsy haiko		<i>Continuer avec la question 2.71</i>

		iv. Hafa (farito)		
2.70	Nahoana?  v. Manilika ny tenany izy vi. Matahotra azy ny mpiara-miasa sao mifindra ny aretiny vii. Tsy haiko viii. Hafa (farito)			
2.71	Mandray anjara amin'ny fiainan'ny fikambanana ve ilay olona manana toe-tena varira?  iv. Eny v. Tsia vi. Tsy haiko		<i>Si 2.71 = « i », continuer avec la question 2.72</i>  <i>Si 2.68 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.73</i>	
2.72	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Mandray anjara amin'ny ireo hetsika izy ii. Mpikambana anatin'ny biraon'ny fikambanana izy iii. Manatrika ireo hetsika izy iv. Tsy tapaka ny fandoavany ny adidy sy cotisations v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)			
2.73	Nanao ahoana ny fihetsiky ny mpikambana manoloana ny fidirann'ilay olona manana toe-tena varira tao @ fikambanana ?  i. Noraisiny ho zava-tsara izany ii. Namporisika azy ny mpikambana iii. Tezitra ny mpikambana iv. Matahotra azy ny mpikambana v. Tsy nisy fiafraitany tamin'ny mpikambana izany vi. Tsy voakasika @ izany vii. Tsy haiko viii. Hafa (farito)			
2.74	Inona no ilain'ny fikambanana na ianao mpitarika hanamora ny fampiatiana sy fandraisan'ny olona manana toe-tena varira anjara ?  i. Fanentanana sy fampianarana momba ny albinisma sy ny olona manana toe-tena varira ii. Fiarhana anamafisana ny fifankahalalana sy fiafaha- miasa (team building) iii. Fandeferana iv. Fanekena			

		<p>v. Tsy haiko vi. Tsy voakasika @ izany vii. Hafa (farito)</p>		
	2.75	<p>Araka ny hevitrao, inona no ilain'ny olona manana toe-tena varira mba handraisany anjara kokoa amin'ny hetsika ataon'ny fikambanana ?</p> <p>i. Faneken'ny ny mpikambana azy ireo ii. Fanampian'ny mpikambana azy ireo iii. Tsy haiko iv. Hafa (farito)</p>		
	2.76	<p>Mikasa ny hampiditra olona manana toe-tena varira na olona manana fahasembanana anatin'ny fikambanana ve ianareo any aoriania?</p> <p>i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko</p>		<p><i>Si 2.76 = « i » ou « iii », continuer avec la question 3.12</i></p> <p><i>Si 2.76 = « ii », continuer avec la question 2.77</i></p>
	2.77	<p>Nahoana?</p> <p>i. Tsy misy olona manana toe-tena varira eto antoerana ii. Tsy mety amin'ny olona manana toe-tena varira ny hetsika ataonay iii. Efa nandà olona manana toe-tena varira izahay iv. Tsy haiko v. Hafa (farito)</p>		<p><i>Continuer avec question 3.12</i></p>
J	2.78	<p>Efa nitsabo olona manana toe-tena varira ve ianao?</p> <p>i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko</p>		<p><i>Si 2.78 = « i », continuer avec la question 2.79</i></p> <p><i>Si 2.78 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.82</i></p>
	2.79	<p>Noho ny antony inona?</p> <p>i. Olana @ hoditra ii. Olana @ fahitana iii. Fizaham- pahasalamana mandritra ny vohoka iv. Fampiterahana v. Fizaham- pahasalamana aorian'ny fiterahana vi. Aretina isan- karazany : gripa, tazomoka, sns. vii. Tsy haiko viii. Hafa (farito)</p>		
	2.80	<p>Manao ahoana ny fijery sy ny fihetsik'ireo marary hafa manoloana ilay olona manana toe-tena varira?</p>		

		<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Faly izy ireo</li> <li>ii. Tsy misy fiatraikany aminy</li> <li>iii. Misalasala izy ireo</li> <li>iv. Matahotra azy izy ireo</li> <li>v. Tsy haiko</li> <li>vi. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.81</b>	<p>Inona no olana atrehinao isaky ny mitsabo olona manana toe-tena varira ianao?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Ny tsy fahazoana fanafody</li> <li>ii. Ny tsy fahampian'ny traikefa sy ny fahaiza-manao momba ny aretina</li> <li>iii. Fahantran'ny Ray aman-dreniny</li> <li>iv. Fahasiahany marary</li> <li>v. Matahotra an'ilay marary</li> <li>vi. Olana aram-pifandraisana @ marary</li> <li>vii. Tsy haiko</li> <li>viii. Hafa (farito)</li> </ul>		<b>Continuer avec question 3.12</b>
	<b>2.82</b>	<p>Inona no antony araka ny hevitrao?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Tsy misy olona manana toe-tena varira eto antoerana</li> <li>ii. Matahotra ny hivoaka izy ireo</li> <li>iii. Matahotra ny hanatona mpitsabo izy ireo</li> <li>iv. Aleon'izy ireo mitsabo tena</li> <li>v. Aleon'izy ireo manantona mpitsabo nentimpaharazana</li> <li>vi. Aleon'izy ireo manatona mpitsabo siantifika</li> <li>vii. Tsy haiko</li> <li>viii. Hafa (farito)</li> </ul>		<b>Continuer avec question 3.12</b>
K	<b>2.83</b>	<p>Ahoana ny fiheveranao ny olona manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Tsy mampaninona</li> <li>ii. Olona marefo</li> <li>iii. Mampalahelo</li> <li>iv. Mampatahotra izy ireo</li> <li>v. Loharanon-kenatra</li> <li>vi. Vesatra ho an'ny fianakaviana</li> <li>vii. Olona tsy tokony hifaneraseràna</li> <li>viii. Tsy haiko</li> <li>ix. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>2.84</b>	<p>Mampianatra ankizy manana toe-tena varira na mampiasa olona manana toe-tena varira ve ny sekoly ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		<p><b>Si 2.84 = « i », continuer avec 2.85</b></p> <p><b>Si 2.84 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.95</b></p>

	<b>2.85</b>	Nandray tsara azy / azy ireo ve ny mpianatra na mpiaramiasa rehetra ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko	<i>Si 2.85 = « i », continuer avec 2.86</i>  <i>Si 2.85 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.87</i>
	<b>2.86</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Noheverina ho toy ny ankizy/olona rehetra foana izy ii. Tia azy ny rehetra iii. Tsy haiko iv. Hafa (farito)	<i>Continuer avec 2.88</i>
	<b>2.87</b>	Nahoana?  i. Manilika ny tenany izy, mitokatokana ii. Matahotra azy ny mpiara-mianatra / mpiara-miasa sao mifindra ny aretiny iii. Tsy haiko iv. Hafa (farito)	
	<b>2.88</b>	Mandray anjara amin'ny fiainam-pianarana ve ilay olona / ankizy manana toe-tena varira?  i. Eny ii. tsia iii. Tsy haiko	<i>Si 2.88 = « i », continuer avec 2.89</i>  <i>Si 2.88 = « ii » ou « iii », continuer avec 2.90</i>
	<b>2.89</b>	Inona no mahatonga anao hilaza izany?  i. Mandray anjara amin'ny ireo hetsiky ny sekoly izy ii. Mavitrika izy iii. Mpianatra mahay izy iv. Manolo-tena sy manome soso-kevitra izy v. Mandray ny andraikiny izy vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)	
	<b>2.90</b>	Nanao ahoana ny fihetsiky ny mpianatra / mpiasa manoloana ny fidiran'ilay olona / mpianatra manana toe-tena varira eo anivon'ny sekoly?  i. Noraisiny ho zava-tsara izany ii. Namporisika azy ny mpiara-mianatra / mpiara-miasa iii. Tezitra ny mpiara-mianatra / mpiara-miasa	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>iv. Mataotra azy ny mpiara-mianatra / mpiara-miasa</li> <li>v. Tsy nisy fiatrainy tamin'ny mpiara-mianatra / mpiara-miasa</li> <li>vi. Tsy haiko</li> <li>vii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>2.91</b>	<p>Inona avy ireo fahasarotana sy olana atrehin'ilay zaza / olona manana toe-tena varira amin'ny sehatry ny asa</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fahasahiranana amin'ny firesahana sy fanehoana ny heviny</li> <li>ii. Tsy mahita tsara</li> <li>iii. Fahasahiranana amin'ny fifaneraserana @ olona (tia mitokana...)</li> <li>iv. Tsy maharaka ny mpianatra hafa izy</li> <li>v. Tsy maharaka ny mpampianatra hafa izy</li> <li>vi. Tsy misy</li> <li>vii. Tsy haiko</li> <li>viii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>2.92</b>	<p>Inona avy ireo olana sy fahasahiranana atrehin'ilay olona manana toe-tena varira ivelan'ny asa ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fahasarotan'ny fivezivezena (trano lavitra loatra, tsy misy na sarotra ny fitaterana, sns.)</li> <li>ii. Fahasahiranana ara-bola</li> <li>iii. Sarotra ny mahazo fitsabooana</li> <li>iv. Fanavakavahana sy fanilikilohana</li> <li>v. Tsy fandriam-pahalemana</li> <li>vi. Tsy misy</li> <li>vii. Tsy haiko</li> <li>viii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>2.93</b>	<p>Inona no ataon'ny mpitantana sekoly sy ny mpampianatra mba hanampiana ilay zaza / mpiara-miasa manana toe-tena varira hiatrika ireo olana ireo?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Mandray an-tànana ny fahasalamany</li> <li>ii. Nividy solomaso ho azy</li> <li>iii. Nividy fanositra miaro @ masoandro (crème solaire)</li> <li>iv. Ampanarahany fiofanana</li> <li>v. Manara- maso azy akaiky</li> <li>vi. Manome toky sy mampahery azy</li> <li>vii. Mamporisika azy handray anjara amin'ny fiainan'ny sekoly</li> <li>viii. Fampianarana manokana (cours particulier)</li> <li>ix. Tsy misy</li> <li>x. Tsy haiko</li> <li>xi. Hafa (farito)</li> </ul>		

	<b>2.94</b>	Inona no ilain'ny zaza / olona manana toe-tena varira mba hahomby sy handray anjara tsara amin'ny fiainan'ny sekoly?  i. Raisina an-tanana ny fahasalamany ii. Solomaso sahaza azy iii. Fanositra miaro @ masoandro (crème solaire) iv. Fanaraha- maso akaiky v. Fiofanana vi. Fahaizana mizatra amin'ny zava- misy vii. Tsy misy viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)		
	<b>2.95</b>	Mikasa ny hampiditra olona manana toe-tena varira na olona manana fahasembanana ve ianareo any aorianana any?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko	<i>Si 2.95 = « i », continuer avec question 3.23</i>  <i>Si 2.95 = « ii », continuer avec question 2.96</i>	
	<b>2.96</b>	Nahoana?  i. Tsy manana ny fitaovana mifanaraka @ izy ireo izahay ii. Tsy mbola manana ny fahaiza-manao izahay iii. Tsy ao anatin'ny drafitray izany iv. Tsy haiko v. Hafa (farito)	<i>Continuer avec question 3.23</i>	
		<b>3. Herisetra mianjady @ olona manana toe-tena varira</b>		
<b>B/C</b>	<b>3.1</b>	Efa niharan'ny herisetra ve ny zanakao manana toe-tena varira ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko	<i>Si 3.1 = « i », continuer avec la question 3.2</i>  <i>Si 3.1 = « ii » ou « iii », continuer avec la question 3.11</i>	
	<b>3.2</b>	Karazana herisetra manao ahoana izany ?  i. Fandrahonana miverimberina ii. Fanavakavahana iii. Fampitahorana iv. Fakàna an-keriny v. Fanararaotana ara-nofo vi. Vono olona vii. Fangalàrana taova viii. Tsy haiko		

		ix. Hafa (farito)		
	<b>3.3</b>	Oviana no nitranga izany herisetra izany?  i. Herinandro vitsy lasa izay ii. Volana vitsy lasa izay iii. Taona vitsy lasa izay iv. Tsy haiko v. Hafa (farito)		
	<b>3.4</b>	Taiza no nitrangan'izany herisetra izany?  i. Tany an-sekoly ii. Teny an-dalana ho any / hody avy any an-tsekoly iii. Tany am-piasana iv. Teny an-dalana ho any / hody avy any am-piasana v. Tao amin'ireo mpifanolo- bodirindrina vi. Tany @ fianakaviana vii. Teo an-tsena viii. Tao an-trano ix. Tany ampiangonana x. Teo an-tokotanin'ny trano xi. Teo akaikin'ny trano xii. Lavitra ny trano xiii. Tsy haiko xiv. Hafa (farito)		
	<b>3.5</b>	Iza no nanao izany herisetra izany ?  i. RAD ii. Fianakaviana akaiky iii. Mpriara-miasa iv. Mpriara-mianatra any an-tsekoly v. Mpianatra any amin'ny sekoly hafa vi. Mpampianatra vii. Mpitonandra ara- politika viii. Mpitonandra fivavahana ix. Olobe x. Olona avy any amin'ny faritra/kaominina/fokontany/ tanàna hafa xi. Dahalo xii. Tsy haiko xiii. Hafa (farito)		
	<b>3.6</b>	Inona no mety ho anton'izany herisetra izany ?  i. Valy faty ii. Tahotra iii. Hanatsarana vintana iv. Mba hanan-karena v. Mahatonga olona tsy hita maso vi. Ho atao sorona ilay zaza manana toe-tena varira vii. Hahita anaty maizina		

		viii. Hanasitrana SIDA ix. Ahafahana mijanona eo amin'ny fahefana x. Hanamorana ny fitaomana ara-politika xi. Hisarihina mpivavaka bebe kokoa xii. Ilaina amin'ny fombafomba xiii. Tsy haiko xiv. Hafa (farito)		
	<b>3.7</b>	Ahoana ny fomba fiasan'ilay / ireo olon-dratsy ?		
	<b>3.8</b>	Araka ny hevitrao, nahoana no mitranga na mitombo ny trangan- kerisetra toy ny fakàna ankeriny, fangalàrana taova sy vono mahazo ireo zaza manana toe-tena varira? <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Valy faty</li> <li>ii. Tahotra</li> <li>iii. Hanatsarana vintana</li> <li>iv. Mba hanan-karena</li> <li>v. Ho amidy</li> <li>vi. Mahatonga olona tsy hita maso</li> <li>vii. Ho atao sorona ilay zaza manana toe-tena varira</li> <li>viii. Hahitàna anaty maizina</li> <li>ix. Hanasitrana ny SIDA</li> <li>x. Ahafahana miakatra sy mijanona eo amin'ny fahefana</li> <li>xi. Hanamorana ny fitaomana ara-politika</li> <li>xii. Hisarihina mpivavaka bebe kokoa</li> <li>xiii. Ilaina amin'ny fombafomba</li> <li>xiv. Ho amidy</li> <li>xv. Antomotra ny fotoam-pifidianana</li> <li>xvi. Malaza (lamaody) ny fanaovana herisetra amin'ny zaza manana toe-tena varira</li> <li>xvii. Mba hiteraka korontana ara-tsosialy</li> <li>xviii. Tsy haiko</li> <li>xix. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>3.9</b>	Inona ny fiantraikan'izany herisetra izany teo amin'ilay zaza manana toe-tena varira ? <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Tsy mivoaka ny trano izy</li> <li>ii. Tsy milalao amin'ny ankizy mitovy taona aminy izy</li> <li>iii. Tsy manana namana izy</li> <li>iv. Tsy mandeha mianatra izy</li> <li>v. Niaina tao anatin'ny tahotra sy ny tebiteby tsy tapaka izy</li> <li>vi. Tsy mahita asa izy</li> <li>vii. Tena mailo izy</li> <li>viii. Rarintsaina</li> <li>ix. Tsy misy</li> <li>x. Tsy haiko</li> </ul>		

		xi. Hafa (farito)		
	3.10	Inona no fiantraikan'izany herisetra izany eo aminao ?  i. Matahotra aho sao tsy vooaro izy ii. Matahotra foana aho iii. Tsy miasa aho mba ahafahako miaro ny zanako iv. Tsy matoky olona aho v. Tsy misy vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)		
	3.11	Inona no ataonao mba hisorohana izany tsy hitranga amin'ny zanakao manana toe-tena varira ?  i. Miaraka aminy aho na aiza na aiza alehany ii. Tsy aveloako handeha anaty toerana maizina sy mangina mihitsy izy iii. Tsy mandefa azy any an-tsekoly intsony aho iv. Tsy miasa intsony aho v. Tsy ankiniko amin'iza na iza izy vi. Tsy misy vii. Tsy haiko viii. Hafa (farito)		<i>Si PR = "B" continuer avec la question 4.1</i> <i>Si Pr="C" continuer avec question 4.5</i>
D/E/F /G/I/ J/L	3.12	Ao anatin'ny fanatanterahina ny asanao, efa naheno momba ny fanaovana herisetra @ olona manana toe-tena varira mifandraika amin'ny ireo finoana sy angano ireo ve ianao? Efa nisy nanatona ve ianao tamin'ny tranga toy izany? Manana fahalalana na antontan'isa momba izany ve ianao ?		
	3.13	Iza amin'ireo sokajin'olona manana toe-tena varira ireo no tena kendrena indrindra amin'izany tranga izany?  i. Vavy ii. Lahy iii. Zaza iv. Adolantsento v. Tanora vi. Olon-dehibe vii. Olona sahirana viii. Olona mpanan-karena ix. Olona eo antenantenany x. Olona nahita fianarana xi. Olona tsy nahita fianarana xii. Tsy haiko xiii. Tsy voakasika @ izany xiv. Hafa (farito)		
	3.14	Iza no nanao na mety nanao izany herisetra izany ?  i. RAD		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>ii. Fianakaviana akaiky</li> <li>iii. Mpriara-miasa</li> <li>iv. Mpriara-mianatra any an-tsekoly</li> <li>v. Mpianatra any amin'ny sekoly hafa</li> <li>vi. Mpampianatra</li> <li>vii. Olom-boafidy</li> <li>viii. Mpitonundra fivavahana</li> <li>ix. Olobe</li> <li>x. Olona avy any amin'ny faritra/kaominina/fokontany/ tanàna hafa</li> <li>xi. Dahalo</li> <li>xii. Tsy haiko</li> <li>xiii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>3.15</b>	<p>Taiza no nitrangan'izany herisetra izany?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Tany an-sekoly</li> <li>ii. Teny an-dalana ho any / hody avy any an-tsekoly</li> <li>iii. Tany am-piasana</li> <li>iv. Teny an-dalana ho any / hody avy any am-piasana</li> <li>v. Tao amin'ireo mpifanolo-bodirindrina</li> <li>vi. Tao/teny amin'ny fianakaviana</li> <li>vii. Teo an-tsena</li> <li>viii. Tao an-trano</li> <li>ix. Tany ampiangonana</li> <li>x. Teo an-tokotanin'ny trano</li> <li>xi. Teo akaikin'ny trano</li> <li>xii. Lavitra ny trano</li> <li>xiii. Tsy haiko</li> <li>xiv. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>3.16</b>	<p>Aiza ireo navanon-doza ireo ankehitriny?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Any am-ponja</li> <li>ii. Tsy meloka, tsy migadra</li> <li>iii. Tsy haiko</li> <li>iv. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>3.17</b>	Ahoana ny fomba fiasan'ilay / ireo olon-dratsy ?		
<b>3.18</b>	<p>Araka ny fantatrao, hangalàrana taova @ ilay olona manana toe-tena varira ve no nahatonga ny sasany @ ireny herisetra sy tranga ireny ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		<p><i>Si 3.18 = « i », continuer avec la question 3.19</i></p> <p><i>Si 3.18 = « ii » ou « iii », continuer avec la question 3.20</i></p>
<b>3.19</b>	Hatao inona ireo taovan'olona manana toe-tena varira nangalàrina ireo ?		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Hanatsarana vintana</li> <li>ii. Mba hanan-karena</li> <li>iii. Ho amidy</li> <li>iv. Mahatonga olona tsy hita maso</li> <li>v. Ho atao sorona ilay zaza manana toe-tena varira</li> <li>vi. Hahita anaty maizina</li> <li>vii. Hanasitrana ny SIDA</li> <li>viii. Ahafahana miakatra sy mijanona eo amin'ny fahefana</li> <li>ix. Hanamorana ny fitaomana ara-politika</li> <li>x. Hisarihina mpivavaka bebe kokoa</li> <li>xi. Ilaina amin'ny fombafomba</li> <li>xii. Ho amidy</li> <li>xiii. Antomotra ny fotoam-pifidianana</li> <li>xiv. Malaza (lamaody) ny fanaovana herisetra amin'ny zaza manana toe-tena varira</li> <li>xv. Mba hiteraka korontana ara-tsosialy</li> <li>xvi. Tsy haiko</li> <li>xvii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>3.20</b>	<p>Araka ny hevitrao, nahoana no mitranga na mitombo ny trangan- kerisetra mahazo ireo olona manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Valy faty</li> <li>ii. Tahotra</li> <li>iii. Hanatsarana vintana</li> <li>iv. Mba hanan-karena</li> <li>v. Mahatonga olona tsy hita maso</li> <li>vi. Ho atao sorona ilay olona manana toe-tena varira</li> <li>vii. Hahitana anaty maizina</li> <li>viii. Hanasitrana ny SIDA</li> <li>ix. Ahafahana miakatra sy mijanona eo amin'ny fahefana</li> <li>x. Hanamorana ny fitaomana ara-politika</li> <li>xi. Hisarihina mpivavaka bebe kokoa</li> <li>xii. Ilaina amin'ny fombafomba</li> <li>xiii. Antomotra ny fotoam-pifidianana</li> <li>xiv. Malaza (lamaody) ny fanaovana herisetra amin'ny zaza manana toe-tena varira</li> <li>xv. Mba hiteraka korontana ara-tsosialy</li> <li>xvi. Tsy haiko</li> <li>xvii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>3.21</b>	<p>Araka ny fantatrao, nafindra monina/toerana na nifindra monina ve ireo olona manana toe-tena varira mba hialàna @ izany tranga izany?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> </ul>		

		iii. Tsy haiko		
	3.22	Inona no karazana fandraisana an-tanana nomenao azy?  i. Fitsaboana ii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy iii. Fanefasana/fanoroana any @ mpitandro filaminana / zandarimaria iv. Fanadihadiana v. Fanefasana/fanoroana any @ fikambanana vi. Fanefasana/fanoroana any @ sampan-draharaha misahana ny lalàna vii. Fanefasana/fanoroana any @ toerana fampiatiana (centre de réinsertion) viii. Fanefasana/fanoroana any @ toby voaaro ix. Tsy haiko x. Hafa (farito)	<i>Si Pr="D" ou "E" ou "F" continuer avec question 4.5</i> <i>Si Pr="G" continuer avec question 4.14</i> <i>Si Pr="I" continuer avec question 4.30</i> <i>Si Pr= « J » continuer avec question 4.43</i> <i>Si Pr= « L » continuer avec question 4.5</i>	
H/K	3.23	Efa niharan'ny herisetra ve ilay olona/ankizy manana tote-tena varira ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy voakasika iv. Tsy haiko	<i>Si Pr = « i », continuer avec question 3.24</i> <i>Si « Pr » = « ii » ou « iii » ou « iv », continuer avec question 4.27 si Pr = « H »</i> <i>Si « Pr » = « ii » ou « iii » ou « iv », continuer avec question 4.55 si Pr = « K »</i>	
	3.24	Ahoana no nisehoan'izany herisetra izany?  i. Fandrahonana ii. Fanilikilihana iii. Fampitahorana iv. Fakàna an-keriny v. Fanararaotana ara-nofo vi. Vono olona vii. Fangalàrana taova viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)		
	3.25	Oviana no nitrangan'izany herisetra izany?  i. Nandritra ny ora fiasàna / fianarana ii. Ivelan'ny ora fiasàna / fianarana iii. Tsy haiko		

		iv. Hafa (farito)		
	3.26	Taiza no nitrangan'izany herisetra izany?  i. Tao ampiasana / an-tsekoly ii. Tany ivelan'ny sekoly iii. Teny an-dalana ho any / hody avy any am-piasana iv. Tsy haiko v. Hafa (farito)		
	3.27	Iza no nanao izany herisetra izany ?  i. Mpriara-mianatra ao an-tsekoly ii. Mpampianatra iii. Mpisia ao @ orinasa / sekoly iv. Ray aman-drenin'ny mpianatra v. Olona avy any ivelan'ny orinasa / sekoly vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)		
	3.28	Araka ny hevitrao, nahoana no mitranga na mitombo ny tranganà herisetra mahazo ireo olona manana toe-tena varira?  i. Valy faty ii. Tahotra iii. Hanatsarana vintana iv. MBA hanan-karena v. Mahatonga olona tsy hita maso vi. Ho atao sorona ilay olona manana toe-tena varira vii. Hahitànà anaty maizina viii. Hanasitrana ny SIDA ix. Ahafahana miakatra sy mijanona eo amin'ny fahefana x. Hanamorana ny fitaomana ara-politika xi. Hisarihina mpivavaka bebe kokoa xii. Ilaina amin'ny fombafomba xiii. Antomotra ny fotoam-pifidianana xiv. Tsy haiko xv. Hafa (farito)		
	3.29	Iza amin'ireo sokajin'olona manana toe-tena varira ireo no tena misy mikendry indrindra amin'izany tranga izany?  i. Zaza vavy ii. Zaza lahy iii. Lahy iv. Vavy v. Olona sahirana vi. Olona mpanan-karena vii. Mpianatra tsy dia mahomby @ fianarana viii. Mpianatra mahomby @ fianarana		

		ix. Mpianatra tena mahomby @ fianarana		
	3.30	Inona no fiantraikan'izany herisetra izany amin'ny mpianatra / mpiara-miasa manana toe-tena varira ?  i. Tsy dia mazoto izy ii. Midina ny naotiny iii. Manapaka fianarana / asa matetika iv. Nijanona t@ fianarana v. Fametrahama-pialana vi. Tahotra sy tebiteby vii. Tsy misy viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)		<i>Si Pr = « H », continuer avec question 4.27</i>  <i>Si Pr = « K », continuer avec question 4.55</i>
		<b>4. Fiarovana sy fandraisana an-tanana</b>		
B	4.1	Inona no nataonareo taorian'ilay tranga ? Inona avy ny dingana narahanareo, iza avy ny fikambanana na olona nangatahina fanampiana?  i. Niantso ny lehiben'ny fokontany ii. Nanatona Olobe iii. Niantso mpitsabo / nanatona mpitsabo na tobim-pahasalamana iv. Niantso / nanatona zandarimaria na mpitandro filaminana v. Nangataka fanampiana tamin'ny fianakaviana, mpifanolobodirindrina na mpiara-monina vi. Nanatona ny CECJ vii. Nanatona ny Trano Aro Zo viii. Nanatona fikambanana (farito) ix. Nametraka fitarainana x. Tsy misy xi. Tsy haiko xii. Hafa (farito)		
	4.2	Noraisina an-tanana na nomena fanampiana sahaza ve ilay zaza ?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 4.2 = « i » ou « iii », continuer avec la question 4.4</i>  <i>Si 4.2 = « ii », continuer avec la question 4.3</i>
	4.3	Nahoana ? Inona no tsy ampy taminareo ? Inona no olana na fahasahiranana natrehanareo tamin'izany fandraisana an-tanana izany?  i. Tsy nolazaina/nazavaina taminay ny dingana tokony harahina		

		<ul style="list-style-type: none"> <li>ii. Tsy nisy fitsaboana sy fikarakarana sahaza eto antoerana</li> <li>iii. Tsy nanam-bola hitsaboana izahay</li> <li>iv. Nangatahana vola hanaovana ny fanadihadiana izahay</li> <li>v. Nangatahana vola hamindrana ilay nahavanon-doza izahay</li> <li>vi. Tototry ny fahamehanana tamin'ny fandevenana izahay</li> <li>vii. Tsy afaka nandray an-tanana tranga iray hafa intsony ny fikambanana</li> <li>viii. Tantsoroka ara-tsaina sy ara-tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara-tsosialy</li> <li>x. Fampiatiana ara-ekonomika</li> <li>xi. Tsy misy</li> <li>xii. Tsy haiko</li> <li>xiii. Hafa (Farito)</li> </ul>		
	<b>4.4</b>	Inona avy ireo fepetra fiarovana ny zaza manana toe-tena varira noraisin'ny fiaraha-monina hatramin'izay ? <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fametrahana dina (Farito)</li> <li>ii. Fananganana na fametrahana ny andrimasom-pokonolona</li> <li>iii. Fanampiana ara-bola</li> <li>iv. Fanampiana ara-pitaovana</li> <li>v. Fanohanana ara-tsaina</li> <li>vi. Fampiatiana ara-tsosialy</li> <li>vii. Fampiatiana ara-ekonomika</li> <li>viii. Tsy misy</li> <li>ix. Tsy haiko</li> <li>x. Hafa (farito)</li> </ul>		<b>Continuer avec question 5.1</b>
<b>C/D/ E/F/L</b>	<b>4.5</b>	Inona avy ireo fepetra fiarovana ny olona manana toe-tena varira noraisina tao @ faritra/tanàna/toerana misy anao? <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fametrahana dina (Farito)</li> <li>ii. Fananganana na fametrahana ny andrimasom-pokonolona</li> <li>iii. Tantsoroka ara-tsaina sy ara-tsosialy</li> <li>iv. Fanampiana ara-bola/ara-pitaovana</li> <li>v. Fampiatiana ara-tsosialy</li> <li>vi. Fampiatiana ara-ekonomika</li> <li>vii. Tsy haiko</li> <li>viii. Hafa (farito)</li> </ul>		<b>Si 4.5 = « i », continuer avec la question 4.8</b>
	<b>4.6</b>	Misy dina mifehy ny hijarovana ireo olona manana toe-tena varira na hisorohana ny herisetra ve eo @ tanàna misy anareo ? <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> </ul>		<b>Si 4.6 = « i », continuer avec la question 4.7</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		<i>Si 4.6 = « ii » ou « iii », continuer avec la question 4.8</i>
<b>4.7</b>	Lazao ny mikasika izany dina izany ?		
<b>4.8</b>	<p>Inona avy ireo fandraisana an-tanana an'ireo olona manana toe-tena varira nianjadian'ny herisetra eto @ faritra/tanàna misy anareo ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fitsaboana maimaimpoana</li> <li>ii. Fitsaboana mandoa vola</li> <li>iii. Fanadihadina sy fandraisana an-tanana nataon'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>vi. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>vii. Fandraisana an- tanana ara- tsaina sy ara-tsosialy ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>viii. Fanampian'ny fiaraha-monina</li> <li>ix. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>4.9</b>	<p>Fantatrao ve raha efa nisy fotodrafitsara sahaza ho an'ireo olona ireo?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		
<b>4.10</b>	Iza no fikambanana miasa miaro sy maka an-tanana ny olona manana toe-tena varira ao amin'ny tanàna/toerana misy anao?		
<b>4.11</b>	<p>Inona no tsy ampy amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fisitrahaha fitsaboana</li> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herietra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra @ fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentanana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> </ul>		

		xi. Tsy haiko xii. Hafa (farito)		
	<b>4.12</b>	Inona no tokony hatsaraina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ? i. Fisitrhana fitsaboana ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herietra sy ny fianakaviany iv. Toby voaaro v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra fiarovana vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna vii. Fanentànana viii. Fampiatiana ara- tsosialy ix. Fampiatiana ara- ekonomika x. Tsy misy xi. Tsy haiko xii. Hafa (farito)		
	<b>4.13</b>	Inona no tokony hamafisina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ? i. Fisitrhana fitsaboana ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany iv. Toby voaaro v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra @ fiarovana vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna vii. Fanentànana viii. Fampiatiana ara- tsosialy ix. Fampiatiana ara- ekonomika x. Tsy misy xi. Tsy haiko xii. Hafa (farito)		<b>Continuer avec question 5.1</b>

<b>G</b>	<b>4.14</b>	Inona avy ireo fandraisana an-tanana an'ireo olona manana toe-tena varira nianjadian'ny herisetra ao @ faritra/tanàna misy anareo ?  i. Fisitrahaha fitsaboana ii. Fanadihadiana ataon'ny mpitandro filaminana / zandarimaria iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany iv. Sampan- draharaha misahana ny lalàna v. Toby voaaro vi. Fampiatiana ara- tsosialy vii. Fampiatiana ara- ekonomika viii. Tsy misy ix. Tsy haiko x. Hafa (farito)		
	<b>4.15</b>	Fantatrao ve raha efa nisy fotodrafitsara sahaza ho an'ireo olona ireo?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<i>Si 4.15 = « i », continuer avec la question 4.16</i> <i>Si 4.15 = « ii » ou « iii », continuer avec la question 4.17</i>
	<b>4.16</b>	Inona izany fotodrafitsara izany ?		
	<b>4.17</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ polisy/zandarimaria?		
	<b>4.18</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ fitsàrana ?		
	<b>4.19</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ sampan- draharaha misahana ny lalàna ?		
	<b>4.20</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ fikambanana ?		
	<b>4.21</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ tobim-pahasalamana sy ny mpitsabo ?		
	<b>4.22</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ ireo mampanao fampiantiana ara- tsosialy sy ekonomika?		
	<b>4.23</b>	Inona avy ireo fepetra fiarovana ny olona manana toe-tena varira noraisinareo mpitandro filaminana / zandarimaria ?		
	<b>4.24</b>	Inona no tsy ampy amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira?  i. Fisiträhana fitsaboana		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>4.25</b>	<p>Inona no tokony hamafisina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fisitràhana fitsaboana</li> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra @ fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
<b>4.26</b>	<p>Inona no tokony hatsaraina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fisitràhana fitsaboana</li> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> </ul>		<b>Continuer avec question 5.1</b>

		xii. Hafa (farito)		
<b>H</b>	<b>4.27</b>	Inona no fepetra fiarovana ny olona manana toe-tena varira noraisina tato amin'ny orinasa / toeram-piasanareo?  i. Fanamafisana ny fiarovana ii. Fanomezana trano ipetrahana iii. Fanampiana amin'ny fitaterana iv. Tsy misy v. Tsy voakasika @ izany vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)		
	<b>4.28</b>	Inona avy ny fandraisana an-tanana ny mpiara-miassa manana toe-tena varira izay niharan'ny herisetra ato @ orinasanareo ?  i. Famporisihina/fanentànana ilay niharam-boina hametraka fitarainana eo anivon'ny orinasa ii. Famporisihina/fanentànana sy fanampiana ilay niharam-boina amin'ny fametrahana fitoriana eo anivon'ny zandarimaria/polisy. iii. Fitsaboana iv. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy v. Toby voaaro vi. Tsy misy vii. Tsy voakasika @ izany viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)		
	<b>4.29</b>	Nety / nifanaraka t@ filàna / sahaza ve ireo fepetra ireo?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko		<b>Continuer avec question 5.1</b>
<b>I</b>	<b>4.30</b>	Inona no fepetra fiarovana ny olona manana toe-tena varira noraisin'ny fikambanana ?  i. Fametrahana fitsipika na fifanarahana (farito) ii. Fananganana andrimasom-pokonolona iii. Fanampiana ara-bola iv. Fanampiana ara-pitaovana v. Fanohanana ara-moraly vi. Tsy misy vii. Tsy voakasika @ izany viii. Tsy haiko ix. Hafa (farito)		

	<b>4.31</b>	Afaka manome fanohanana ho an'ireo niharam-boina ve ny fikambananareo` amin'ireny raharaha ireny?  i. Eny ii. Tsia iii. Tsy haiko	<i>Si 4.31 = « i », continuer avec la question 4.32</i>  <i>Si 4.31 = « ii » ou « iii », continuer avec la question 4.33</i>
	<b>4.32</b>	Fanohanana manao ahoana izany?  i. Fanampiana ara-bola ii. Fanampiana ara-pitaovana iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy iv. Fanohanana ara- tsosialy v. Torohevitra @ lafiny lalàna vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)	
	<b>4.33</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ polisy/zandarimaria	
	<b>4.34</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ fitsàrana ?	
	<b>4.35</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ sampan'asa misahana ny lalàna?	
	<b>4.36</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ fikambanana hafa ?	
	<b>4.37</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ tobim-pahasalamana sy/na mpitsabo ?	
	<b>4.38</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ ireo mpisehatra @ fampiatiana ara- tsosialy sy ara- ekonomika ?	
	<b>4.39</b>	Iza sy aiza ireo fikambanana miasa amin'ny fiarovana sy ny fandraisana an-tànana ny olona manana toe-tena varira ao an-toerana?	
	<b>4.40</b>	Inona no tokony hatsaraina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ?  i. Fisitràhana fitsaboana ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany iv. Toby voaaro v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatry ny fiarovana vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna vii. Fanentànana	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>4.41</b>	<p>Inona no tokony hamafisina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fisitràhana fitsaboana</li> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatry ny fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
	<b>4.42</b>	<p>Inona no tsy ampy amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fisitràhana fitsaboana</li> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatry ny fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		<b>Continuer avec question 5.1</b>
J	<b>4.43</b>	<p>Efa nandray an-tanana olona manana toe-tena varira tafavoaka velona tamin'ny fangalàna an-keriny, fangalarana taova, na herisetra ve ianao ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Eny</li> <li>ii. Tsia</li> <li>iii. Tsy haiko</li> </ul>		<p><b>Si 4.43 = « i », continuer avec la question 4.44</b></p> <p><b>Si 4.43 = « ii » ou « iii » continuer avec la question 4.46</b></p>

	<b>4.44</b>	Inona no karazana fandraisana an-tanana nomenao azy? i. Fitsaboana ii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy iii. Fanefasana/fanoroana any @ mpitando filaminana / zandarimaria iv. Fanefasana/fanoroana any @ fikambanana v. Fanefasana/fanoroana any @ sampan-draharaha misahana ny lalàna vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)		
	<b>4.45</b>	Inona avy ireo fandraisana an-tanana an'ireo olona manana toe-tena varira nianjadian'ny herisetra ao @ faritra/tanàna misy anareo ? i. Fisitrhana fitsaboana ii. Fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany iv. Sampan- draharaha misahana ny lalàna v. Toby voaaro vi. Fampiatiana ara- tsosialy vii. Fampiatiana ara- ekonomika viii. Tsy misy ix. Tsy haiko x. Hafa (farito)		
	<b>4.46</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ polisy/zandarimaria		
	<b>4.47</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ fitsàrana ?		
	<b>4.48</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ sampan- draharaha misahana ny lalàna ?		
	<b>4.49</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ fikambanana hafa ?		
	<b>4.50</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ tobim-pahasalamana sy/na mpitsabo hafa ?		
	<b>4.51</b>	Ahoana ny fiarahanareo miasa @ ireo fikambanana manao fampiantiana ara- tsosialy sy ekonomika?		
	<b>4.52</b>	Inona no tsy ampy amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira? i. Fisitrhana fitsaboana ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatry ny fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
4.53	<p>Inona no tokony hamafisina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fisitràhana fitsaboa</li> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra @ fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		
4.54	<p>Inona no tokony hatsaraina amin'ny rafitra fiarovana ny olona manana toe-tena varira ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Fisitràhana fitsaboa</li> <li>ii. Fomba fanadihadian'ny mpitandro filaminana / zandarimaria</li> <li>iii. Tantsoroka ara- tsaina sy ara- tsosialy an'ireo iharan'ny herisetra sy ny fianakaviany</li> <li>iv. Toby voaaro</li> <li>v. Fiaraha-miasa eo @ mpisehatra @ fiarovana</li> <li>vi. Sampan- draharaha misahana ny lalàna</li> <li>vii. Fanentànana</li> <li>viii. Fampiatiana ara- tsosialy</li> <li>ix. Fampiatiana ara- ekonomika</li> <li>x. Tsy misy</li> <li>xi. Tsy haiko</li> <li>xii. Hafa (farito)</li> </ul>		<b>Continuer avec question 5.1</b>

K	<b>4.55</b>	Inona no fepetra fiarovana ho an'ny zaza/olona manana toe-tena varira efa noraisina tao amin'ny sekoly ?  i. Fanamafisana ny fepetra fiarovana ii. Fanamafisana ny fifehezana momba herisetra (discipline) iii. Fanamafisana ny sazy amin'ny fanaovana herisetra iv. Fanarahana ny mpianatra amin'ny diany v. Tsy misy vi. Tsy haiko vii. Tsy voakasika viii. Hafa (farito)	<b>Continuer avec question 5.1</b>
		<b>5. Fihetsika fototra tsara atao hiarovana ireo olona manana toe-tena varira</b>	
A	<b>5.1</b>	Araka ny hevitrao, inona avy ireo fihetsika fototra tsara sady mahavonjy tokony hatao mba hiarovana ny olona manana toe-tena varira ?  i. Mitoroka ireo fihetsika mampiahiahy izay ataon'ny manodidina azy ireo ii. Tsy avela mivoaka irery iii. Asaina mijanona ao an-trano iv. Fananganana andrimasom-pokonolona v. Fananganana vondrona miaro ny olona manana toe-tena varira vi. Fananganana toby voaaro ho an'ny olona manana toe-tena varira vii. Fametrahana zandary na mpitandro filaminana eny amin'ny toerana misy olona manana toe-tena varira viii. Tolot'asa sy andraikitra ho an'ny olona manana toe-tena varira ix. Tsy haiko x. Hafa (Farito)	
	<b>5.2</b>	Inona no mety hanosika anao na ny fiaraha- monina hanaraka ireo fihetsika ireo?  i. Mba hiarovana ny olona manana toe-tena varira ii. Mba hahafahan'izy ireo misitraka ny zony (fanabeazana, fahasalamana, fiarovana, sns.) iii. Manana anjara andraikitra amin'ny fiarovana azy ireo aho iv. Olombelona toa ahy izy ireny v. Tsy haiko vi. Hafa (farito)	

	<b>5.3</b>	Inona no mety hanakana anao na ny fiaraha-monina handray anjara amin'ireo fihetsika ireo ?  i. Fahantrana ii. Ny tsy fahampian-tsakafo iii. Ireo olona manam-pahefana iv. Tahotra v. Ny tsy fandriampahalemana vi. Tsy haiko vii. Hafa (farito)		
		<b>6. Fitaovan- tserasera sy olona to-teny</b>		
A	<b>6.1</b>	Avy aiza no ahazoanao vaovao mahakasika ny fandriampahalemana na ny mahakasika ireo olona manana toe-tena varira?  i. Radio ii. Fahitalavitra iii. Tambajotra sosialy iv. Resaka miampita v. Olom-boafidy vi. Mpitondra fivavahana vii. Olobe viii. Fianakaviana ix. Mpifanolobodirindrina x. Tsy haiko xi. Hafa (farito)		
	<b>6.2</b>	Iza avy ireo olona to teny sy henoin'ny olona indrindra eto an- tanana?  i. Olobe ii. Lehiben'ny fokontany iii. Ben'ny tanàna iv. Mpampianatra v. Mpitsabo vi. Mpitondra fivavahana vii. Agent communautaire (AC) viii. Intervenant Social (IS) ix. Tsy haiko x. Hafa (farito)		
	<b>6.3</b>	Iza avy ny vondrona na hery afaka iaraha- miasa ao @ fifaneraserana eo @ fiaraha- monina/ eto an- tanàna?		